Fidelity Institutional Liquidity Fund plc

(Un OPCVM à compartiments multiples autorisé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande)
Noté Aaa-mf par MOODY'S
Notation AAAm de S&P

Rapport et Comptes annuels

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

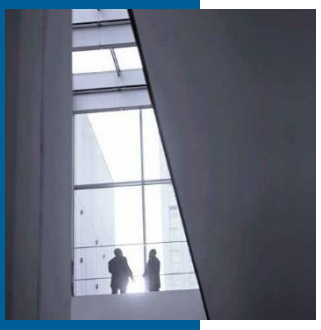

Fidelity INTERNATIONAL

Fidelity Institutional Liquidity Fund plc

Table des matières

Répertoire	1
Informations générales	2
Analyse du Gérant de Portefeuille	3
Rapport de gestion	4
Inventaire du portefeuille-titres	10
État de la situation financière	26
État du résultat global	28
Variation de l’actif net attribuable aux Actionnaires	30
État des flux de trésorerie	32
Annexes aux Comptes	36
Rapport du Dépositaire à l’intention des Actionnaires	63
Rapport des Commissaires aux comptes indépendants	64
État des modifications des investissements (non audité)	72
Informations complémentaires (non auditées)	76

Répertoire

Administrateurs de la Société
Mme Catherine Fitzsimons (Irlande) (Présidente)
Mme Denise Kinsella (Irlande) (démissionnaire le 31 mars 2023)
M. David Greco (États-Unis)
M. Nick King (R.-U.) (démissionnaire le 19 septembre 2023)
Mme Bronwyn Wright (Irlande)
Mme Lorraine McCarthy (Irlande) (démissionnaire le 31 octobre 2023)

Tous les Administrateurs en place occupent des postes non exécutifs. Mmes Denise Kinsella et Bronwyn Wright sont des Administratrices indépendantes comme cela est défini par les règles d'Euronext Dublin.

Fidelity Institutional Liquidity Fund plc
Siège social
George's Quay House
43 Townsend Street
Dublin 2, D02 VK65
Irlande

Gérant de Portefeuille
FIL Investments International
Beech Gate
Millfield Lane
Tadworth Lower Kingswood, Surrey KT20 6RP
Royaume-Uni

Gérant
FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Succursale irlandaise (« FIMLUX »)
George's Quay House
43 Townsend Street
Dublin 2, D02 VK65
Irlande

Commissaires aux comptes indépendants Deloitte Ireland LLP
Cabinet d'Experts-Comptables et de Commissaires aux comptes assermentés 29 Earlsfort Terrace
Dublin 2, D02 AY28
Irlande

Agent de registre et de transfert
J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited
200 Capital Dock
79 Sir John Rogerson's Quay
Dublin 2, D02 RK57
Irlande

Distributeur général
FIL Distributors
Pembroke Hall
42 Crow Lane
Pembroke HM19
Bermudes

Dépositaire
J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin
200 Capital Dock
79 Sir John Rogerson's Quay
Dublin 2, D02 RK57
Irlande

Agent administratif
J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited
200 Capital Dock
79 Sir John Rogerson's Quay Dublin
2, D02 RK57
Irlande

Courtier promoteur
J & E Davy
Davy House
49 Dawson Street
Dublin 2,
Irlande

Secrétaire général
FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Succursale irlandaise (« FIMLUX »)
George's Quay House
43 Townsend Street
Dublin 2, D02 VK65
Irlande

Informations générales

Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable agréée et réglementée par la Central Bank of Ireland (la « Banque centrale ») au titre des Réglementations des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) (les « Réglementations OPCVM »). La Société est constituée sous forme de fonds à compartiments avec une responsabilité séparée entre les compartiments. Au 31 août 2023, elle compte quatre compartiments actifs : Euro Fund, Sterling Fund, United States Dollar Fund et United States Dollar Treasury Fund. Euro Fund a commencé à être négocié le 20 novembre 1995 ; Sterling Fund a commencé à être négocié le 24 septembre 1995 et United States Dollar Fund a commencé à être négocié le 30 novembre 1995 (chacun un « Compartiment » et collectivement les « Compartiments »). Un nouveau compartiment dénommé United States Dollar Treasury Fund a été lancé et a commencé à être négocié le 30 mars 2023. La Société est enregistrée pour la vente au Royaume-Uni au titre des dispositions du régime britannique de permission temporaire de la Financial Conduct Authority. La Société n'est pas protégée par les dispositions du programme de compensation des services financiers (*Financial Services Compensation Scheme*) employé au Royaume-Uni. Sauf indication contraire dans les présentes ou à moins que le contexte ne l'exige autrement, tous les termes commençant par une majuscule figurant dans le présent document sont ceux utilisés dans le Prospectus de la Société et ont la même signification que celle qui leur est attribuée dans ledit Prospectus. La Société compte trois autres Compartiments, à savoir Euro VNAV Fund, Sterling VNAV Fund et United States Dollar VNAV Fund, qui n'ont pas encore été lancés.

Ce Rapport ne constitue pas une offre d'Actions. Les actions sont offertes sur la base des informations contenues dans les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur et le Prospectus en vigueur ainsi que dans les documents qui y sont mentionnés. Des exemplaires des Documents d'Information Clé pour l'Investisseur et du Prospectus en vigueur ainsi que des derniers Rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement au siège social de la Société.

Ce document est publié par la Société. Les actions de chaque Compartiment actif sont cotées sur l'Euronext Dublin.

Analyse du Gérant de Portefeuille

Au cours de l'exercice considéré, une volatilité substantielle a affecté les marchés obligataires internationaux. Une inflation galopante, des hausses historiques des taux d'intérêt par la plupart des grandes banques centrales et un ralentissement synchronisé consécutif de l'activité économique mondiale ont maintenu les marchés sous pression. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, une crise énergétique en Europe et des confinements liés à la COVID-19 en Chine ont amplifié un contexte macroéconomique déjà difficile.

La Réserve fédérale des États-Unis (Fed) a appliqué plusieurs hausses des taux d'intérêt, la dernière s'élevant à 0,25 point de pourcentage en juillet en prenant la fourchette ciblée de 5,25 à 5,5 %, et elle reste ferme en dépit du relâchement des pressions inflationnistes. Toutefois, le taux d'inflation annuel a accéléré aux États-Unis pour le deuxième mois consécutif à 3,6 % en août 2023 contre 3,2 % en juillet 2023, en raison des effets de base découlant de l'an dernier et de la hausse des prix du pétrole dans le cadre d'un durcissement de l'offre. Sur le front économique, le PIB réel du deuxième trimestre a progressé à un taux annualisé de 2,4 %, dépassant la croissance prévisionnelle de 1,8 %, notamment en partie grâce à la croissance élevée des dépenses de consommation et à une augmentation des investissements des entreprises. Aux États-Unis, le taux de chômage a grimpé à 3,8 % en août 2023 contre 3,5 % en septembre 2022, le taux le plus élevé depuis février 2022, supérieur aux prévisions du marché de 3,5 %. L'indice des directeurs d'achat (PMI) du secteur manufacturier S&P Global US est resté ancré dans une zone de contraction, terminant à 47,9 en août, contre 52,0 en septembre 2022. Parallèlement, la Fed américaine a signalé qu'elle pourrait maintenir une politique monétaire plus dure plus longtemps que prévu pour maîtriser l'inflation.

Au cours de l'exercice, la Banque centrale européenne (BCE) a appliqué plusieurs hausses des taux d'intérêt, la dernière s'élevant à 0,25 point de pourcentage en juillet, et elle a réaffirmé le resserrement de sa politique monétaire. La BCE anticipe une nouvelle hausse des taux lors de sa réunion de septembre ; toutefois, le degré de cette hausse pourrait dépendre de l'évolution de la trajectoire de l'inflation prévisionnelle à moyen terme. En matière de données, le ralentissement de l'activité économique de la zone euro était bien plus marqué que prévu, comme l'a prouvé l'indice composite préliminaire des directeurs d'achat (PMI) qui a reculé à 47,0, le point le plus bas depuis novembre 2020. L'IPC global de la zone euro n'a pas bougé par rapport au taux de 5,3 % du mois de juillet, qui était légèrement supérieur aux prévisions. Dans l'ensemble, les données indiquent une inflation persistante, qui reste supérieure au taux cible de 2,0 % de la BCE, ce qui suggère que le durcissement monétaire pourrait durer plus longtemps.

Au cours de l'exercice, la Banque d'Angleterre (BoE) a appliqué plusieurs hausses des taux d'intérêt, portant son taux directeur à 5,25 % avec une 14e hausse consécutive, ce qui a propulsé les coûts d'emprunt à des niveaux inégalés depuis 2008. Sur le front économique, le taux d'inflation a ralenti à 6,8 % au Royaume-Uni en juillet, principalement à cause d'un effondrement des prix des carburants. Parallèlement, le contexte de récession a persisté au sein du secteur manufacturier britannique en août qui est resté en zone de contraction, les niveaux de production, les nouvelles commandes et l'emploi enregistrant de nouvelles baisses. L'indice des directeurs d'achat (PMI) S&P Global/CIPS UK a glissé à 43,0 en août, contre 45,3 en juillet 2023, son niveau le plus bas depuis mai 2020. Même si la banque centrale a ralenti le rythme de hausse de ses taux par rapport à sa précédente réunion, elle a laissé la porte ouverte à de nouvelles hausses et a mis en avant la nécessité de limiter suffisamment sa politique monétaire pour ramener l'inflation à son taux cible de 2 %.

FIL Investments International

Septembre 2023

Rapport des Administrateurs

Déclaration des responsabilités des Administrateurs

Les Administrateurs sont tenus de préparer les Comptes et le rapport des Administrateurs en accord avec le droit irlandais. Au titre du droit irlandais, les Administrateurs doivent préparer des Comptes pour chaque exercice financier annuel. Au titre de ce même droit, les Administrateurs ont préparé les Comptes en accord avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards – normes internationales de communication financière), telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Au titre de la Loi irlandaise, les Administrateurs doivent approuver les Comptes uniquement s'ils sont convaincus qu'ils donnent une image juste et fidèle de l'actif, du passif et de la situation financière de la Société à la fin de l'exercice financier annuel, ainsi que de son compte de résultat pour l'exercice en question.

Lors de la préparation de ces états financiers, les Administrateurs doivent :

- choisir des règles comptables appropriées et les appliquer de façon régulière ;
- exprimer des jugements et des prévisions raisonnables et prudents ;
- indiquer si les Comptes ont été préparés en accord avec les normes IFRS et s'assurer qu'ils contiennent les informations supplémentaires exigées par le *Companies Act* de 2014 ; et
- préparer les Comptes de manière continue sauf s'il est inapproprié de supposer que la Société poursuivra ses activités.

Les Administrateurs sont chargés de tenir des registres comptables appropriés qui sont suffisants pour :

- enregistrer correctement et expliquer les transactions de la Société ;
- permettre de déterminer en permanence l'actif, le passif et la situation financière, ainsi que le compte de résultat avec une précision suffisante ; et
- permettre aux Administrateurs de s'assurer que les Comptes respectent le *Companies Act* de 2014, et faciliter leur audit.

Les Administrateurs doivent aussi veiller à la protection des actifs de la Société et prendre les mesures nécessaires concernant la prévention et la détection des fraudes ainsi que toute autre irrégularité. Aux termes des Réglementations OPCVM, les Administrateurs sont tenus de confier la garde des actifs de la Société à un dépositaire. Pour remplir cette obligation, les Administrateurs ont nommé J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin (le « Dépositaire ») en tant que dépositaire, conformément aux dispositions de la Convention de dépositaire.

Registres comptables

Les Administrateurs garantissent la bonne tenue des registres comptables par l'utilisation de systèmes, de procédures et d'employés qualifiés appropriés. Les registres comptables sont conservés au siège social de J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited (« l'Agent administratif »), sis au 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 RK57, Irlande.

Activités

Constitution et objectif d'investissement

La Société est un fond à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre les Compartiments, constituée sous forme de société d'investissement à capital variable de droit irlandais et organisée en société anonyme conformément au *Companies Act* de 2014. Constituée le 29 juin 1995 sous l'immatriculation 235175, elle a été agréée par la Banque centrale en tant que société d'investissement désignée le 6 juillet 1995.

Conformément aux Réglementations OPCVM, la Banque centrale a reconnu la Société en tant qu'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM ») le 30 juillet 1998.

Cette reconnaissance ne signifie pas que la Banque centrale avalise la Société ou ses performances, ni qu'elle s'en porte garante.

Rapport des Administrateurs

Constitution et objectif d'investissement (suite)
Actuellement, quatre compartiments sont actifs dans la Société :

Compartiment	Date de lancement
Euro Fund	20 novembre 1995
Sterling Fund	24 septembre 1995
United States Dollar Fund	30 novembre 1995
United States Dollar Treasury Fund	30 mars 2023
Euro VNAV Fund	Non lancé
Sterling VNAV Fund	Non lancé
United States Dollar VNAV Fund	Non lancé

L'objectif d'investissement de chaque Compartiment consiste à investir dans une gamme diversifiée d'instruments à court terme dans le but de maintenir la valeur du capital et le volume de liquidités tout en générant un rendement en ligne avec les taux du marché monétaire. Chaque Compartiment a été agréé par la Banque centrale sous forme de fonds du marché monétaire (FMM) à valeur liquidative à faible volatilité (VLFV) sauf l'United States Dollar Treasury Fund qui a été agréé en tant que fonds du marché monétaire (FMM) à valeur liquidative constante de dette publique (VLC) conformément au Règlement sur les fonds monétaires de l'UE (2017/1131) (le « Règlement FMM »). Chaque Compartiment investira dans une gamme diversifiée d'instruments à court terme, qui sont précisés dans le Supplément du Compartiment concerné, qui sont des Instruments du marché monétaire de haute qualité.

Résultats et distributions
Les résultats et distributions de l'exercice annuel sont indiqués dans l'État du résultat global.

Rétrospective de l'activité et prévision de l'évolution possible
L'approche de gestion des investissements de FIL Investments International (le « Gérant de Portefeuille ») pendant l'exercice financier annuel écoulé est communiquée dans l'Analyse du Gérant de Portefeuille. Elle prend en compte les conditions du marché, les perspectives et les flux d'investissement. Pendant l'année à venir, le Gérant de Portefeuille n'envisage pas d'apporter de modifications importantes à cette approche. La Société devrait maintenir son exposition aux marchés actuels et n'exclut pas de s'engager sur d'autres marchés.

Objectifs et politiques de gestion des risques
Les informations concernant les objectifs et politiques de gestion des risques de la Société figurent dans l'Annexe 11.

Administrateurs
Les personnes qui ont occupé le poste d'Administrateur de la Société au cours de l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 figurent ci-après. Les Administrateurs sont restés en poste toute l'année.

Mme Catherine Fitzsimons (Irlande) (Présidente)
Mme Denise Kinsella (Irlande) (démissionnaire le 31 mars 2023)
M. David Greco (États-Unis)
M. Nick King (R.-U.) (démissionnaire le 19 septembre 2023)
Mme Bronwyn Wright (Irlande)
Mme Lorraine McCarthy (Irlande) (démissionnaire le 31 octobre 2023)

Tous les Administrateurs en place occupent des postes non exécutifs.
Mmes Denise Kinsella et Bronwyn Wright sont des Administratrices indépendantes comme cela est défini par les règles d'Euronext Dublin.

Événement survenu après le bilan
M. Nick King a démissionné de son poste d'Administrateur de la Société le 19 septembre 2023.

Mme Lorraine McCarthy a démissionné de son poste d'Administratrice de la Société le 31 octobre 2023. Aucun autre

événement important affectant la Société n'est survenu après la clôture de l'exercice financier annuel.

Intérêts des Administrateurs
Aucun Administrateur ou secrétaire de société n'avait de participation au capital social de la Société au 31 août 2023.

Rapport des Administrateurs

Code de déontologie
Tous les employés de Fidelity International sont soumis à un code de déontologie qui, entre autres choses, énonce les procédures à suivre pour les opérations sur les valeurs mobilières effectuées pour leur compte personnel. Grâce à ces procédures, qui font l'objet d'une supervision rigoureuse, il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les opérations réalisées par les salariés pour leur compte propre et les intérêts des clients.

Le code de déontologie précise que les opérations sur les titres doivent avoir obtenu une autorisation préalable avant de pouvoir être réalisées par un employé et qu'elles doivent, par la suite, être déclarées au département Conformité.

En outre, il existe certaines conditions particulières, qui assurent que toute idée de placement est d'abord mise en œuvre par les Compartiments gérés par Fidelity International, et que les gérants de portefeuille ne peuvent pas négocier, pendant une période définie, les titres qu'un Compartiment (dont ils sont responsables) négocie.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise
La Société est assujettie et respecte le Companies Act de 2014, les Réglementations OPCVM et les règles de cotation d'Euronext Dublin, applicables aux fonds d'investissement ainsi que le plan d'affaire de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Succursale irlandaise (le « Gérant »).

Bien qu'il n'existe aucun code officiel sur la gouvernance d'entreprise des organismes de placement collectif irlandais dont les actions sont cotées sur l'Euronext Dublin, la Société est soumise aux pratiques de gouvernance d'entreprise imposées par :

- les Irish Companies Acts de 2014, qui peuvent être consultés au siège social de la Société et obtenus sur www.irishstatutebook.ie.
- l'Acte Constitutif et les Statuts de la Société, qui peuvent être consultés au siège social de la Société et au registre du commerce et des sociétés irlandais.
- la Banque centrale dans les Réglementations OPCVM, les Réglementations OPCVM de la Banque centrale et les directives applicables aux OPCVM publiées par la Banque centrale de temps à autre, qui sont disponibles sur le site de la Banque centrale (www.centralbank.ie) et qui peuvent être consultées au siège social de la Société.
- l'Euronext Dublin par le biais du Code d'Euronext Dublin sur les exigences et procédures relatives à la cotation, qui est disponible sur www.ise.ie.
- le Fitness and Probity Regime (régime de probité et d'aptitude) de la Banque centrale, conformément au Central Bank Reform Act de 2010 et aux *Central Bank Reform Act 2010 (Sections 20 and 22) Regulations* de 2011.

Le Conseil d'administration a évalué les mesures contenues dans le *Corporate Governance Code for Collective Investment Schemes and Management Companies* (Code de gouvernance d'entreprise pour les organismes de placement collectif et les sociétés de gestion), publié par l'Irish Funds Industry Association en 2011 (le « CCG »). Le Conseil a adopté toutes les pratiques et procédures de gouvernance d'entreprise du CGC.

En matière de diversité, la Société n'a pas d'employés, et ses Administrateurs sont les seules personnes qu'elle a engagées directement. Lorsqu'un poste est vacant, le Conseil a pour politique de veiller à sa propre diversification par une mixité appropriée en ce qui concerne l'âge, le genre et les antécédents scolaires/socio-économiques/professionnels, tout en veillant au respect des exigences réglementaires par tous les individus et à ce que le Conseil dispose, par sa composition, de l'expérience et des compétences requises.

Comité d'audit
La Société n'a pas de comité d'audit en place.

Procédure de déclaration financière
Les Administrateurs sont chargés de superviser la création et la tenue de systèmes appropriés pour le contrôle interne et la gestion des risques de la Société en relation avec la procédure de déclaration financière. Étant donné que la Société ne compte aucun employé et que les Administrateurs occupent des postes non exécutifs, toutes les fonctions, y compris la préparation des Comptes, sont sous-traitées.

Les Administrateurs de la Société ont nommé le Gérant pour gérer les affaires quotidiennes de la Société. Le Gérant a nommé J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited en tant qu'Agent administratif de la Société.

Rapport des Administrateurs

Procédure de déclaration financière (suite)
Sous la direction du Gérant, la nomination d'un Agent administratif doit permettre de gérer, et non d'éliminer, l'incapacité de la Société à atteindre ses objectifs en matière de déclaration financière et peut permettre de manière raisonnable, mais non absolue, d'éviter toute déclaration fortement erronée ou toute perte.

Les Comptes annuels et semestriels de la Société doivent être approuvés par les Administrateurs et déposés auprès de la Banque centrale, d'Euronext Dublin, et du Registre du commerce et des sociétés. Les Comptes statutaires doivent être révisés par les Commissaires aux comptes indépendants, Deloitte Ireland LLP (les « Commissaires aux comptes »), qui font part de leurs conclusions chaque année aux Administrateurs. Les Administrateurs évaluent et discutent des problèmes majeurs de comptabilité et de déclaration lorsque cela est nécessaire.

Les Comptes peuvent être consultés sur le site du Gérant (www.Fidelity.ie). Ce site est maintenu par le Gérant.

Le travail réalisé par les Commissaires aux comptes ne couvre pas les modifications éventuelles effectuées sur le site. En conséquence, les Commissaires aux comptes n'acceptent aucune responsabilité quant aux changements qui ont pu être apportés aux Comptes depuis leur publication initiale sur le site Internet.

Évaluation des risques
Les Administrateurs sont chargés d'évaluer le risque d'irrégularités, qu'elles découlent d'une fraude ou d'une erreur, contenues dans les Comptes et de mettre en œuvre des procédures appropriées permettant d'identifier en temps opportun les problèmes internes et externes susceptibles d'affecter la déclaration financière.

Le Gérant a la responsabilité ultime de la politique et du cadre de gestion des risques du Gérant ainsi que de l'examen de son fonctionnement et de son efficacité. Le Responsable des risques et la Fonction de gestion des risques du Gérant sont chargés de définir le cadre de la politique de gestion des risques du Gérant qui comprend sa politique des risques, sa déclaration d'appétit pour le risque, son registre des risques et sa communication régulière des risques au Conseil, ce dernier approuvant la politique de gestion des risques. Le Responsable des risques du Gérant est chargé de superviser les risques auxquels la Société est confrontée et de surveiller et d'évaluer les événements à risque significatifs. Le Responsable des risques et la Fonction de gestion des risques du Gérant fournissent également au Conseil et à la direction des directives appropriées sur la gestion des risques et supervisent les activités d'atténuation des risques appropriées, les évaluations des risques et les analyses des risques ainsi que les plans d'action requis en termes d'atténuation des risques. Le Responsable des risques et la Fonction de gestion des risques ont une vision globale du profil de risque de la Société, notamment en identifiant et en évaluant les risques émergents.

Surveillance des activités déléguées
Les Administrateurs reçoivent régulièrement des rapports du Dépositaire, de l'Agent administratif, du Gérant de Portefeuille et du Gérant, ainsi que des rapports trimestriels de la Fonction des risques et des Fonctions de conformité au Conseil. Les Administrateurs ont également mis en place une procédure annuelle pour prendre en compte et examiner les insuffisances de contrôle identifiées et les mesures recommandées par les Commissaires aux comptes indépendants, Deloitte Ireland LLP.

Structure du capital
Nul ne dispose d'un droit spécial de contrôle sur le capital propre de la Société. Les droits de vote associés aux actions de capitalisation émises dans chaque Compartiment ne sont assujettis à aucune restriction. Chaque Compartiment dispose de deux séries d'actions de distribution. La Série d'actions 1 dispose de droits de vote complets. La Série d'actions 2 est émise avec des droits de vote limités en rapport avec une résolution associée à la nomination, à la destitution et au remplacement d'un Administrateur de la Société. La nomination et le remplacement des Administrateurs de la Société sont assujettis aux Statuts de la Société, ainsi qu'au *Companies Act* de 2014 et au règlement sur les cotations d'Euronext Dublin, applicables aux fonds d'investissement. Toutes les nominations au Conseil d'administration sont approuvées par la Banque centrale. Les Statuts de la Société peuvent être modifiés uniquement par le biais d'une résolution spéciale des Actionnaires.

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration
Trois Administrateurs non exécutifs sont actuellement en poste. Parmi eux, un est indépendant. Aucun des Administrateurs n'a signé de contrat de travail ou de service avec la Société. Toutes les transactions avec des personnes apparentées, survenues au cours de l'exercice annuel, sont précisées dans l'Annexe 4.

Rapport des Administrateurs

Composition et fonctionnement du Conseil d'administration (suite)
Les Statuts de la Société ne prévoient aucun système de renouvellement du mandat des Administrateurs lorsque celui-ci arrive à terme. Toutefois, les Administrateurs peuvent être destitués de leur fonction suite à une résolution ordinaire des Actionnaires, en accord avec les procédures établies dans les *Companies Acts* de 2014. Le Conseil d'administration se réunit, au minimum, tous les trimestres. Il n'existe pas de comités permanents qui rendent compte aux Administrateurs.

Les Administrateurs sont chargés de la gestion des affaires de la Société, conformément aux Statuts de la Société. Comme mentionné dans la section ci-dessus intitulée « Procédure de déclaration financière », la Société a nommé le Gérant pour gérer ses affaires quotidiennes. Le Gérant a délégué les fonctions administratives, de gestion des investissements et de distribution générales à J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited, FIL Investments International et FIL Distributors respectivement. La Société a nommé J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin en tant que Dépositaire de la Société pour conserver les actifs de la Société conformément aux exigences de la Banque centrale.

Assemblées des actionnaires
Toutes les assemblées générales de la Société doivent se dérouler en Irlande. Chaque année, la Société doit organiser une assemblée générale qui constitue son Assemblée générale annuelle. Un préavis de 21 jours (à l'exclusion du jour d'expédition et du jour de l'assemblée) doit être envoyé pour chaque assemblée générale de la Société. Ce préavis doit préciser le lieu et l'heure de l'assemblée et les affaires à traiter.

Un mandataire peut assister à l'assemblée pour le compte d'un Actionnaire. Les exigences relatives au quorum et à la majorité des votes lors de toutes les assemblées générales sont expliquées dans les Statuts. Un quorum est constitué de deux membres présents en personne ou par procuration, sous réserve que le quorum d'une assemblée générale convoquée pour une modification des droits attribuables à une Catégorie soit de deux Actionnaires présents en personne ou par procuration, représentant au moins un tiers des actions émises de la Catégorie concernée. Une résolution ordinaire est adoptée par une majorité simple des votes et une résolution extraordinaire est adoptée par une majorité de 75 % ou plus des votes exprimés.

Les Statuts déterminent que les votes à une assemblée des Actionnaires peuvent être organisés à main levée sauf si un scrutin est demandé par le président de l'assemblée, par cinq Actionnaires ou par des Actionnaires détenant au moins 10 % des actions. Chaque action donne droit à un vote concernant toute affaire associée à la Société, qui est soumise au vote des Actionnaires par scrutin, à l'exception des détenteurs d'actions de Série 2 auxquels il est interdit de voter sur une résolution relative à la nomination, à la destitution ou au remplacement d'un Administrateur et d'exercer un droit de vote en rapport avec une telle résolution.

Déclaration sur les informations d'audit pertinentes
Chaque personne qui occupait la fonction d'Administrateur au moment de l'approbation du présent Rapport des administrateurs a confirmé que :

- au vu des connaissances de l'Administrateur, il n'existe aucune information d'audit pertinente dont les Commissaires aux comptes de la Société, Deloitte Ireland LLP – Experts-Comptables et Commissaires aux comptes assermentés, n'ont pas pris connaissance, et
- l'Administrateur a pris toutes les mesures qui lui incombent en tant qu'Administrateur pour prendre connaissance de toutes les informations d'audit pertinentes et déterminer que les Commissaires aux comptes de la Société connaissent ces informations.

Commissaires aux comptes indépendants
Les Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes Assermentés, Deloitte Ireland LLP, ont été nommés commissaires aux comptes conformément à la section 382(1) du *Companies Act* de 2014 et ont fait part de leur volonté de rester en place en accord avec la section 383(2).

Personnes liées
Le Gérant, le Dépositaire, les délégués et sous-délégués du Gérant et du Dépositaire (à l'exclusion de tous les sous-dépositaires extérieurs au groupe d'entreprises et nommés par le Dépositaire) et toute société associée ou de groupe du Gérant, du Dépositaire ou de ces délégués ou sous-délégués sont considérés comme des personnes liées aux Compartiments aux fins des Réglementations OPCVM de la Banque centrale.

Rapport des Administrateurs

Personnes liées (suite)
Le type de transactions conclues avec des contreparties qui sont des personnes liées est indiqué en détail dans le tableau ci-dessous :

Type de transaction	*Contrepartie*
Administration	J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited
Dépositaire	J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin
Distributeur général	FIL Distributors
Gérant	FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Succursale irlandaise (« FIMLUX »)
Gérant de Portefeuille	FIL Investments International

Transactions avec des personnes liées
L'article 43 des Réglementations OPCVM de la Banque centrale « Restrictions sur les transactions avec des personnes liées » précise que « une personne responsable doit veiller à ce qu'une transaction entre un OPCVM et une personne liée soit :

(i) réalisée dans des conditions de concurrence normales, et

(ii) dans le meilleur intérêt des détenteurs de part de l'OPCVM ».

Au titre de l'article 81(4) des Réglementations OPCVM de la Banque centrale, les Administrateurs du Gérant sont convaincus que :

(i) des accords sont en place, démontrés par des procédures écrites, afin que les obligations prescrites par l'article 43(1) soient appliquées à toutes les transactions avec une personne liée, et

(ii) toutes les transactions avec des personnes liées réalisées pendant l'exercice auquel cette déclaration financière se rapporte ont respecté les obligations prescrites par l'article 43(1).

Déclaration de conformité des Administrateurs
Les Administrateurs reconnaissent qu'ils sont tenus de veiller à ce que la Société respecte ses obligations en matière de conformité. Les Administrateurs confirment que :

(i) une déclaration de politique de conformité définissant les politiques de la Société quant au respect des obligations pertinentes en vertu du *Companies Act* de 2014 a été préparée,

(ii) des dispositions et des structures appropriées ont été mises en place et sont jugées suffisantes pour garantir le respect substantiel des obligations pertinentes de la Société, et

(iii) une analyse des dispositions et des structures a été menée au cours de l'exercice financier annuel auquel le présent rapport des Administrateurs se rapporte.

Approuvé par le Conseil d'administration et signé en son nom le 27 novembre 2023.

Catherine Fitzsimons
Administratrice

Bronwyn Wright
Administratrice

Euro Fund

Inventaire du portefeuille-titres

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ				
Certificats de dépôt (31 août 2022 : 30,00 %)				
		Australie (31 août 2022 : 2,59 %)	**–**	**–**
		Belgique (31 août 2022 : 0,00 %)		
20 000 000	EUR	KBC Bank NV, 3,80 %, 30/10/2023	20 000	1,13
		Total Belgique	**20 000**	**1,13**
		Canada (31 août 2022 : 2,07 %)		
40 000 000	EUR	Royal Bank of Canada, 3,91 %, 29/09/2023	40 000	2,26
20 000 000	EUR	Royal Bank of Canada, 0,00 %, 27/10/2023	19 883	1,13
40 000 000	EUR	Toronto-Dominion Bank (The), 3,88 %, 19/09/2023	40 000	2,26
		Total Canada	**99 883**	**5,65**
		Finlande (31 août 2022 : 2,07 %)		
30 000 000	EUR	Nordea Bank Abp, 3,88 %, 23/10/2023	30 000	1,70
		Total Finlande	**30 000**	**1,70**
		France (31 août 2022 : 5,43 %)		
40 000 000	EUR	Credit Agricole SA, 3,93 %, 02/01/2024	39 737	2,25
		Total France	**39 737**	**2,25**
		Irlande (31 août 2022 : 2,07 %)	**–**	**–**
		Japon (31 août 2022 : 11,38 %)		
20 000 000	EUR	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., 0,00 %, 08/01/2024	19 724	1,11
20 000 000	EUR	MUFG Bank Ltd., 0,00 %, 08/01/2024	19 724	1,12
20 000 000	EUR	MUFG Bank Ltd., 3,88 %, 17/01/2024	20 000	1,13
20 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 08/09/2023	19 986	1,13
20 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 02/01/2024	19 742	1,12
20 000 000	EUR	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 27/10/2023	19 883	1,12
		Total Japon	**119 059**	**6,73**
		Corée du Sud (31 août 2022 : 0,00 %)		
15 000 000	EUR	Korea Development Bank, 0,00 %, 18/09/2023	14 974	0,85
		Total Corée du Sud	**14 974**	**0,85**
		Suisse (31 août 2022 : 3,36 %)	**–**	**–**
		Royaume-Uni (31 août 2022 : 0,00 %)		
15 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 16/11/2023	14 878	0,84
20 000 000	EUR	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 29/11/2023	19 810	1,12
15 000 000	EUR	National Westminster Bank plc, 0,00 %, 07/09/2023	14 991	0,85
15 000 000	EUR	National Westminster Bank plc, 0,00 %, 08/12/2023	14 842	0,84
		Total Royaume-Uni	**64 521**	**3,65**

Euro Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)				
Certificats de dépôt (suite)				
		États-Unis (31 août 2022 : 1,03 %)		
15 000 000	EUR	Citibank NA, 0,00 %, 03/01/2024	14 802	0,84
20 000 000	EUR	Citibank NA, 0,00 %, 05/01/2024	19 733	1,11
		Total États-Unis	**34 535**	**1,95**
Total des investissements dans les certificats de dépôt			**422 709**	**23,91**
Billets de trésorerie (31 août 2022 : 25,94 %)				
		Australie (31 août 2022 : 0,00 %)		
20 000 000	EUR	Toyota Finance Australia Ltd., 0,00 %, 02/01/2024	19 736	1,12
		Total Australie	**19 736**	**1,12**
		Autriche (31 août 2022 : 0,00 %)		
20 000 000	EUR	Oesterreichische Kontrollbank AG, 0,00 %, 25/09/2023	19 952	1,13
		Total Autriche	**19 952**	**1,13**
		Îles Caïmans (31 août 2022 : 0,00 %)		
20 000 000	EUR	Chesham Finance Ltd., 0,00 %, 06/09/2023	19 990	1,13
		Total Îles Caïmans	**19 990**	**1,13**
		Danemark (31 août 2022 : 0,00 %)		
20 000 000	EUR	Jyske Bank A/S, 0,00 %, 04/09/2023	19 994	1,13
		Total Danemark	**19 994**	**1,13**
		Finlande (31 août 2022 : 1,04 %)	**–**	**–**
		France (31 août 2022 : 9,05 %)		
20 000 000	EUR	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 3,88 %, 02/01/2024	20 000	1,13
20 000 000	EUR	BRED Banque Populaire, 3,87 %, 25/03/2024	20 000	1,13
24 000 000	EUR	La Banque Postale SA, 0,00 %, 25/09/2023	23 941	1,35
15 000 000	EUR	LMA SADIR, 0,00 %, 21/09/2023	14 969	0,85
		Total France	**78 910**	**4,46**
		Allemagne (31 août 2022 : 4,14 %)	**–**	**–**
		Irlande (31 août 2022 : 0,00 %)		
20 000 000	EUR	Matchpoint Finance plc, 0,00 %, 09/10/2023	19 921	1,13
20 000 000	EUR	Matchpoint Finance plc, 0,00 %, 03/01/2024	19 732	1,12
20 000 000	EUR	Matchpoint Finance plc, 0,00 %, 05/01/2024	19 727	1,11
		Total Irlande	**59 380**	**3,36**

Euro Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)				
Billets de trésorerie (suite)				
		Japon (31 août 2022 : 1,03 %)	**–**	**–**
		Luxembourg (31 août 2022 : 1,29 %)	**–**	**–**
		Pays-Bas (31 août 2022 : 1,04 %)		
20 000 000	EUR	BMW Finance NV, 0,00 %, 04/12/2023	19 798	1,12
20 000 000	EUR	Linde Finance BV, 0,00 %, 04/09/2023	19 994	1,13
20 000 000	EUR	Linde Finance BV, 0,00 %, 05/09/2023	19 992	1,13
15 000 000	EUR	PACCAR Financial Europe BV, 0,00 %, 15/11/2023	14 881	0,84
50 000 000	EUR	Unilever Finance Netherlands BV, 0,00 %, 04/09/2023	49 985	2,83
		Total Pays-Bas	**124 650**	**7,05**
		Norvège (31 août 2022 : 1,89 %)	**–**	**–**
		Singapour (31 août 2022 : 0,00 %)		
23 000 000	EUR	Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., 0,00 %, 23/11/2023	22 796	1,29
		Total Singapour	**22 796**	**1,29**
		Corée du Sud (31 août 2022 : 1,29 %)	**–**	**–**
		Espagne (31 août 2022 : 1,03 %)	**–**	**–**
		Suède (31 août 2022 : 4,14 %)		
20 000 000	EUR	Svenska Handelsbanken AB, 0,00 %, 17/10/2023	19 904	1,12
		Total Suède	**19 904**	**1,12**
		Royaume-Uni (31 août 2022 : 0,00 %)		
30 000 000	EUR	Barclays Bank plc, 3,90 %, 14/09/2023	30 000	1,70
25 000 000	EUR	Barclays Bank plc, 0,00 %, 05/01/2024	24 659	1,39
20 000 000	EUR	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 05/09/2023	19 992	1,13
15 000 000	EUR	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 11/09/2023	14 985	0,85
15 000 000	EUR	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 25/09/2023	14 963	0,85
		Total Royaume-Uni	**104 599**	**5,92**
		États-Unis (31 août 2022 : 0,00 %)		
20 000 000	EUR	Archer-Daniels-Midland Co., 0,00 %, 20/09/2023	19 961	1,13
50 000 000	EUR	Colgate-Palmolive Co., 0,00 %, 12/09/2023	49 944	2,82
10 000 000	EUR	Colgate-Palmolive Co., 0,00 %, 14/09/2023	9 987	0,57
10 500 000	EUR	Procter & Gamble Co. (The), 0,00 %, 04/10/2023	10 465	0,59
10 500 000	EUR	Procter & Gamble Co. (The), 0,00 %, 06/10/2023	10 463	0,59
		Total États-Unis	**100 820**	**5,70**
Total des investissements dans les billets de trésorerie			**590 731**	**33,41**

Euro Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)				
Dépôts à terme (31 août 2022 : 45,32 %)				
		Belgique (31 août 2022 : 7,76 %)		
100 000 000	EUR	KBC Bank NV, 3,68 %, 01/09/2023	100 000	5,66
		Total Belgique	**100 000**	**5,66**
		France (31 août 2022 : 16,87 %)		
121 524 369	EUR	BRED Banque Populaire, 3,61 %, 01/09/2023	121 524	6,87
38 000 000	EUR	Credit Agricole SA, 3,63 %, 01/09/2023	38 000	2,15
		Total France	**159 524**	**9,02**
		Allemagne (31 août 2022 : 7,76 %)		
140 419 613	EUR	DZ Bank AG, 3,60 %, 01/09/2023	140 420	7,94
		Total Allemagne	**140 420**	**7,94**
		Japon (31 août 2022 : 12,93 %)		
100 271 088	EUR	Mizuho Bank Ltd., 3,61 %, 01/09/2023	100 271	5,67
		Total Japon	**100 271**	**5,67**
		Suède (31 août 2022 : 0,00 %)		
100 221 444	EUR	Swedbank AB, 3,62 %, 01/09/2023	100 222	5,67
		Total Suède	**100 222**	**5,67**
Total des investissements dans les dépôts à terme			**600 437**	**33,96**
Total des investissements dans les instruments de liquidité			**1 613 877**	**91,28**

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
OBLIGATIONS				
Titres de créance de société (31 août 2022 : 0,00 %)				
		Luxembourg (31 août 2022 : 0,00 %)		
50 000 000	EUR	SG Issuer SA, 3,78 %, 21/09/2023	50 000	2,83
		Total Luxembourg	**50 000**	**2,83**
Total des investissements dans les titres de créance de société			**50 000**	**2,83**
Total des investissements dans les obligations			**50 000**	**2,83**

Euro Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	contrepartie	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
Accords de prise en pension (31 août 2022 : 0,00 %)						
Royaume-Uni (31 août 2022 : 0,00 %)						
100 000 000	EUR	Citigroup	3,62 %	01/09/2023	100 000	5,66
Total Royaume-Uni					**100 000**	**5,66**
Total des investissements dans les accords de prise en pension					**100 000**	**5,66**

	Juste valeur EUR (millier)	% de la Valeur liquidative
Total Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 763 877	99,77
Liquidités	401	0,02
Autres actifs et passifs	3 852	0,21
Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires	**1 768 130**	**100,00**

Analyse de l'Actif total	**% de l'actif total**
Valeurs mobilières admises sur une bourse de valeurs officielle	2,83
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé	5,65
Autres valeurs mobilières visées par l'article 68 1(a), 1(b) et 1(c) de la Réglementation	91,23
Autres actifs	0,29
Total de l'actif	**100,00**

Sterling Fund

Inventaire du portefeuille-titres

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ				
Certificats de dépôt (31 août 2022 : 43,14 %)				
		Australie (31 août 2022 : 4,44 %)		
15 000 000	GBP	Commonwealth Bank of Australia, 0,00 %, 20/02/2024	14 586	1,23
15 000 000	GBP	National Australia Bank Ltd., 5,52 %, 15/01/2024	15 000	1,26
		Total Australie	**29 586**	**2,49**
		Canada (31 août 2022 : 3,18 %)		
15 000 000	GBP	Bank of Nova Scotia (The), 0,00 %, 01/09/2023	15 000	1,26
20 000 000	GBP	Royal Bank of Canada, 5,46 %, 15/09/2023	20 000	1,69
20 000 000	GBP	Toronto-Dominion Bank (The), 5,71 %, 15/09/2023	20 000	1,69
10 000 000	GBP	Toronto-Dominion Bank (The), 4,55 %, 21/11/2023	10 000	0,84
		Total Canada	**65 000**	**5,48**
		Finlande (31 août 2022 : 2,84 %)		
15 000 000	GBP	Nordea Bank Abp, 5,53 %, 01/02/2024	15 000	1,26
14 000 000	GBP	OP Corporate Bank plc, 0,00 %, 08/03/2024	13 582	1,15
		Total Finlande	**28 582**	**2,41**
		France (31 août 2022 : 5,41 %)		
15 000 000	GBP	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 5,55 %, 08/01/2024	15 000	1,27
20 000 000	GBP	Credit Agricole SA, 0,00 %, 02/01/2024	19 620	1,65
		Total France	**34 620**	**2,92**
		Irlande (31 août 2022 : 0,95 %)	**–**	**–**
		Japon (31 août 2022 : 9,51 %)		
30 000 000	GBP	Mizuho Corporate Bank Ltd., 0,00 %, 03/10/2023	29 857	2,52
20 000 000	GBP	MUFG Bank Ltd., 5,56 %, 09/01/2024	20 000	1,69
10 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 07/09/2023	9 991	0,84
10 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 09/10/2023	9 944	0,84
10 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 07/11/2023	9 898	0,83
10 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 05/01/2024	9 808	0,83
		Total Japon	**89 498**	**7,55**
		Pays-Bas (31 août 2022 : 3,17 %)		
15 000 000	GBP	ABN AMRO Bank NV, 0,00 %, 01/09/2023	15 000	1,27
15 000 000	GBP	ABN AMRO Bank NV, 0,00 %, 02/01/2024	14 716	1,24
15 000 000	GBP	ABN AMRO Bank NV, 0,00 %, 03/01/2024	14 708	1,24
15 000 000	GBP	Cooperatieve Rabobank Alblasserwaard Vijfheerenlanden UA, 5,49 %, 01/02/2024	15 000	1,26
		Total Pays-Bas	**59 424**	**5,01**
		Norvège (31 août 2022 : 0,95 %)	**–**	**–**
		Singapour (31 août 2022 : 0,00 %)		
15 000 000	GBP	DBS Bank Ltd., 0,00 %, 02/11/2023	14 860	1,25

Sterling Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)				
Certificats de dépôt (suite)				
		Singapour (suite)		
15 000 000	GBP	Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd., 0,00 %, 03/10/2023	14 929	1,26
		Total Singapour	**29 789**	**2,51**
		Espagne (31 août 2022 : 2,22 %)		
15 000 000	GBP	Banco Santander SA, 0,00 %, 11/10/2023	14 923	1,26
12 500 000	GBP	Banco Santander SA, 0,00 %, 07/11/2023	12 373	1,04
		Total Espagne	**27 296**	**2,30**
		Suède (31 août 2022 : 0,95 %)	**–**	**–**
		Suisse (31 août 2022 : 6,66 %)	**–**	**–**
		Royaume-Uni (31 août 2022 : 2,86 %)		
30 000 000	GBP	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 11/09/2023	29 956	2,53
10 000 000	GBP	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 16/11/2023	9 885	0,83
15 000 000	GBP	Handelsbanken plc, 5,50 %, 12/01/2024	15 000	1,27
15 000 000	GBP	Lloyds Bank plc, 5,60 %, 20/02/2024	15 000	1,27
15 000 000	GBP	National Westminster Bank plc, 0,00 %, 12/02/2024	14 618	1,23
50 000 000	GBP	Nationwide Building Society, 5,18 %, 01/09/2023	50 000	4,22
10 000 000	GBP	NatWest Group plc, 0,00 %, 06/02/2024	9 747	0,82
		Total Royaume-Uni	**144 206**	**12,17**
		États-Unis (31 août 2022 : 0,00 %)		
15 000 000	GBP	Bank of America NA, 0,00 %, 08/09/2023	14 987	1,26
15 000 000	GBP	Citibank NA, 0,00 %, 05/01/2024	14 715	1,24
		Total États-Unis	**29 702**	**2,50**
Total des investissements dans les certificats de dépôt			**537 703**	**45,34**
Billets de trésorerie (31 août 2022 : 8,55 %)				
		Australie (31 août 2022 : 0,95 %)	**–**	**–**
		Danemark (31 août 2022 : 0,00 %)		
20 000 000	GBP	Jyske Bank A/S, 0,00 %, 25/09/2023	19 931	1,68
		Total Danemark	**19 931**	**1,68**
		France (31 août 2022 : 2,85 %)		
20 000 000	GBP	BRED Banque Populaire, 5,52 %, 26/02/2024	20 000	1,69
15 000 000	GBP	La Banque Postale SA, 0,00 %, 13/09/2023	14 978	1,26
15 000 000	GBP	LMA SADIR, 0,00 %, 18/09/2023	14 963	1,26

Sterling Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)				
Billets de trésorerie (suite)				
		France (suite)		
10 000 000	GBP	LMA SADIR, 0,00 %, 24/10/2023	9 921	0,84
		Total France	**59 862**	**5,05**
		Pays-Bas (31 août 2022 : 1,90 %)		
15 000 000	GBP	ING Bank NV, 0,00 %, 20/10/2023	14 904	1,26
15 000 000	GBP	ING Bank NV, 0,00 %, 15/11/2023	14 850	1,25
10 000 000	GBP	PACCAR Financial Europe BV, 0,00 %, 28/09/2023	9 961	0,84
39 000 000	GBP	Toyota Motor Finance (Netherlands) BV, 0,00 %, 03/01/2024	38 249	3,22
		Total Pays-Bas	**77 964**	**6,57**
		Corée du Sud (31 août 2022 : 0,95 %)		
20 000 000	GBP	Korea Development Bank, 0,00 %, 25/09/2023	19 931	1,68
		Total Corée du Sud	**19 931**	**1,68**
		Suède (31 août 2022 : 1,90 %)	**–**	**–**
		Royaume-Uni (31 août 2022 : 0,00 %)		
20 000 000	GBP	Barclays Bank plc, 0,00 %, 12/02/2024	19 485	1,64
15 000 000	GBP	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 05/09/2023	14 992	1,27
		Total Royaume-Uni	**34 477**	**2,91**
Total des investissements dans les billets de trésorerie			**212 165**	**17,89**
Dépôts à terme (31 août 2022 : 45,73 %)				
		Belgique (31 août 2022 : 7,94 %)		
85 000 000	GBP	KBC Bank NV, 5,17 %, 01/09/2023	85 000	7,17
		Total Belgique	**85 000**	**7,17**
		France (31 août 2022 : 7,62 %)		
87 000 000	GBP	BRED Banque Populaire, 5,19 %, 01/09/2023	87 000	7,33
		Total France	**87 000**	**7,33**
		Allemagne (31 août 2022 : 6,36 %)		
85 358 636	GBP	DZ Bank AG, 5,14 %, 01/09/2023	85 358	7,20
		Total Allemagne	**85 358**	**7,20**
		Japon (31 août 2022 : 19,07 %)		
50 300 640	GBP	Mizuho Bank Ltd., 5,18 %, 01/09/2023	50 301	4,24
85 000 000	GBP	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 5,15 %, 01/09/2023	85 000	7,17
		Total Japon	**135 301**	**11,41**

Sterling Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)				
Dépôts à terme (suite)				
		Pays-Bas (31 août 2022 : 4,74 %)	**–**	**–**
Total des investissements dans les dépôts à terme			**392 659**	**33,11**
Total des investissements dans les instruments de liquidité			**1 142 527**	**96,34**

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
OBLIGATIONS				
Titres de créance de société (31 août 2022 : 3,75 %)				
		Australie (31 août 2022 : 1,21 %)	**–**	**–**
		Luxembourg (31 août 2022 : 2,54 %)		
40 000 000	GBP	SG Issuer SA, 5,22 %, 15/02/2024	40 000	3,37
		Total Luxembourg	**40 000**	**3,37**
Total des investissements dans les titres de créance de société			**40 000**	**3,37**
Total des investissements dans les obligations			**40 000**	**3,37**

	Juste valeur GBP (millier)	% de la Valeur liquidative
Total Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 182 527	99,71
Liquidités	779	0,07
Autres actifs et passifs	2 751	0,22
Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires	**1 186 057**	**100,00**

Analyse de l'Actif total	**% de l'actif total**
Valeurs mobilières admises sur une bourse de valeurs officielle	3,37
Autres valeurs mobilières visées par l'article 68 1(a), 1(b) et 1(c) de la Réglementation	96,27
Autres actifs	0,36
Total de l'actif	**100,00**

United States Dollar Fund

Inventaire du portefeuille-titres

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ				
Certificats de dépôt (31 août 2022 : 39,61 %)				
		Australie (31 août 2022 : 3,17 %)		
70 000 000	USD	National Australia Bank Ltd., 5,70 %, 16/01/2024	70 000	1,08
		Total Australie	**70 000**	**1,08**
		Belgique (31 août 2022 : 0,00 %)		
100 000 000	USD	KBC Bank NV, 5,54 %, 15/09/2023	100 000	1,54
70 000 000	USD	KBC Bank NV, 0,00 %, 20/09/2023	69 800	1,08
60 000 000	USD	KBC Bank NV, 5,57 %, 01/11/2023	60 000	0,92
		Total Belgique	**229 800**	**3,54**
		Canada (31 août 2022 : 4,47 %)		
78 000 000	USD	Bank of Montreal, 0,00 %, 07/11/2023	77 233	1,19
70 000 000	USD	Toronto-Dominion Bank (The), 5,83 %, 12/01/2024	70 000	1,07
		Total Canada	**147 233**	**2,26**
		France (31 août 2022 : 4,21 %)		
70 000 000	USD	Banque Federative du Credit Mutuel SA, 5,82 %, 08/01/2024	70 000	1,08
40 000 000	USD	Credit Agricole SA, 0,00 %, 02/10/2023	39 812	0,61
70 000 000	USD	Credit Agricole SA, 0,00 %, 01/11/2023	69 377	1,07
75 000 000	USD	Credit Agricole SA, 0,00 %, 03/01/2024	73 553	1,13
40 000 000	USD	Credit Agricole SA, 0,00 %, 14/02/2024	38 965	0,60
		Total France	**291 707**	**4,49**
		Japon (31 août 2022 : 12,86 %)		
60 000 000	USD	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., 0,00 %, 19/09/2023	59 834	0,92
70 000 000	USD	Mitsubishi UFJ Trust & Banking Corp., 0,00 %, 03/10/2023	69 657	1,07
140 000 000	USD	Mizuho Corporate Bank Ltd., 0,00 %, 05/10/2023	139 278	2,14
60 000 000	USD	MUFG Bank Ltd., 0,00 %, 12/09/2023	59 899	0,92
70 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 08/09/2023	69 925	1,08
40 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 16/10/2023	39 725	0,61
60 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 0,00 %, 23/10/2023	59 527	0,92
70 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Banking Corp., 5,72 %, 24/01/2024	70 000	1,08
60 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 19/09/2023	59 835	0,92
60 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 27/09/2023	59 764	0,92
70 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 0,00 %, 16/10/2023	69 521	1,07
		Total Japon	**756 965**	**11,65**
		Pays-Bas (31 août 2022 : 5,83 %)		
40 000 000	USD	ABN AMRO Bank NV, 0,00 %, 02/10/2023	39 818	0,61
130 000 000	USD	ABN AMRO Bank NV, 0,00 %, 02/01/2024	127 501	1,96
70 000 000	USD	Cooperatieve Rabobank UA, 5,76 %, 17/01/2024	70 000	1,08
		Total Pays-Bas	**237 319**	**3,65**

United States Dollar Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)				
Certificats de dépôt (suite)				
		Norvège (31 août 2022 : 2,03 %)		
60 000 000	USD	DNB Bank ASA, 0,00 %, 04/01/2024	58 851	0,90
		Total Norvège	**58 851**	**0,90**
		Singapour (31 août 2022 : 0,00 %)		
70 000 000	USD	DBS Bank Ltd., 0,00 %, 31/10/2023	69 362	1,07
		Total Singapour	**69 362**	**1,07**
		Corée du Sud (31 août 2022 : 0,00 %)		
37 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 21/09/2023	36 889	0,57
41 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 03/10/2023	40 802	0,63
60 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 28/11/2023	59 188	0,91
70 000 000	USD	Korea Development Bank, 0,00 %, 02/02/2024	68 324	1,05
		Total Corée du Sud	**205 203**	**3,16**
		Suisse (31 août 2022 : 4,03 %)	**–**	**–**
		Royaume-Uni (31 août 2022 : 3,01 %)		
80 000 000	USD	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 11/09/2023	79 879	1,23
60 000 000	USD	Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 26/09/2023	59 773	0,92
70 000 000	USD	Lloyds Bank plc, 0,00 %, 01/11/2023	69 375	1,07
70 000 000	USD	Lloyds Bank plc, 5,73 %, 05/02/2024	70 000	1,08
60 000 000	USD	National Westminster Bank plc, 0,00 %, 01/03/2024	58 262	0,89
		Total Royaume-Uni	**337 289**	**5,19**
Total des investissements dans les certificats de dépôt			**2 403 729**	**36,99**
Billets de trésorerie (31 août 2022 : 10,11 %)				
		Australie (31 août 2022 : 0,00 %)		
60 000 000	USD	Australia & New Zealand Banking Group Ltd., 0,00 %, 05/01/2024	58 836	0,91
		Total Australie	**58 836**	**0,91**
		Canada (31 août 2022 : 2,02 %)	**–**	**–**
		Îles Caïmans (31 août 2022 : 0,00 %)		
60 000 000	USD	Chesham Finance Ltd., 0,00 %, 06/09/2023	59 956	0,92
		Total Îles Caïmans	**59 956**	**0,92**
		France (31 août 2022 : 3,03 %)		
50 000 000	USD	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale, 0,00 %, 21/09/2023	49 852	0,77
70 000 000	USD	BRED Banque Populaire, 0,00 %, 26/10/2023	69 432	1,07
60 000 000	USD	La Banque Postale SA, 0,00 %, 23/10/2023	59 528	0,91
		Total France	**178 812**	**2,75**

United States Dollar Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)				
Billets de trésorerie (suite)				
		Allemagne (31 août 2022 : 0,00 %)		
70 000 000	USD	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank, 0,00 %, 20/09/2023	69 803	1,07
		Total Allemagne	**69 803**	**1,07**
		Hong Kong (31 août 2022 : 3,04 %)	**–**	**–**
		Irlande (31 août 2022 : 0,00 %)		
38 000 000	USD	Zurich Finance Ireland Designated Activity Co., 0,00 %, 24/10/2023	37 694	0,58
37 500 000	USD	Zurich Finance Ireland Designated Activity Co., 0,00 %, 08/11/2023	37 131	0,57
		Total Irlande	**74 825**	**1,15**
		Pays-Bas (31 août 2022 : 0,00 %)		
70 000 000	USD	ING Bank NV, 0,00 %, 23/10/2023	69 466	1,07
70 000 000	USD	Toyota Motor Finance (Netherlands) BV, 0,00 %, 05/09/2023	69 958	1,08
55 000 000	USD	Toyota Motor Finance (Netherlands) BV, 0,00 %, 06/11/2023	54 479	0,84
		Total Pays-Bas	**193 903**	**2,99**
		Norvège (31 août 2022 : 0,00 %)		
100 000 000	USD	DNB Bank ASA, 5,78 %, 26/03/2024	100 000	1,54
		Total Norvège	**100 000**	**1,54**
		Espagne (31 août 2022 : 0,00 %)		
40 000 000	USD	Banco Santander SA, 0,00 %, 06/09/2023	39 969	0,61
50 000 000	USD	Banco Santander SA, 0,00 %, 05/10/2023	49 740	0,77
50 000 000	USD	Banco Santander SA, 0,00 %, 09/11/2023	49 467	0,76
		Total Espagne	**139 176**	**2,14**
		Suède (31 août 2022 : 2,02 %)	**–**	**–**
		Royaume-Uni (31 août 2022 : 0,00 %)		
70 000 000	USD	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 05/09/2023	69 958	1,08
60 000 000	USD	Mitsubishi Corp. Finance plc, 0,00 %, 11/09/2023	59 910	0,92
70 000 000	USD	National Westminster Bank plc, 0,00 %, 24/10/2023	69 454	1,07
		Total Royaume-Uni	**199 322**	**3,07**
Total des investissements dans les billets de trésorerie			**1 074 633**	**16,54**
Dépôts à terme (31 août 2022 : 37,72 %)				
		Belgique (31 août 2022 : 7,24 %)	**–**	**–**
		Canada (31 août 2022 : 0,00 %)		
312 000 000	USD	Royal Bank of Canada, 5,30 %, 01/09/2023	312 000	4,80
		Total Canada	**312 000**	**4,80**

United States Dollar Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
INSTRUMENTS DE LIQUIDITÉ (suite)				
Dépôts à terme (suite)				
		France (31 août 2022 : 4,35 %)		
402 187 196	USD	BRED Banque Populaire, 5,32 %, 01/09/2023	402 187	6,19
		Total France	**402 187**	**6,19**
		Allemagne (31 août 2022 : 7,28 %)		
301 870 121	USD	DZ Bank AG, 5,25 %, 01/09/2023	301 870	4,65
		Total Allemagne	**301 870**	**4,65**
		Japon (31 août 2022 : 7,24 %)		
250 000 000	USD	MUFG Bank Ltd., 5,31 %, 01/09/2023	250 000	3,84
250 000 000	USD	Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 5,26 %, 01/09/2023	250 000	3,85
		Total Japon	**500 000**	**7,69**
		Pays-Bas (31 août 2022 : 5,81 %)	**–**	**–**
		Norvège (31 août 2022 : 5,80 %)		
302 373 588	USD	DNB Bank ASA, 5,25 %, 01/09/2023	302 374	4,65
		Total Norvège	**302 374**	**4,65**
Total des investissements dans les dépôts à terme			**1 818 431**	**27,98**
Total des investissements dans les instruments de liquidité			**5 296 793**	**81,51**

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
OBLIGATIONS				
Titres de créance de société (31 août 2022 : 0,00 %)				
		Luxembourg (31 août 2022 : 2,90 %)		
200 000 000	USD	SG Issuer SA, 5,40 %, 07/03/2024	200 000	3,08
		Total Luxembourg	**200 000**	**3,08**
Total des investissements dans les titres de créance de société			**200 000**	**3,08**
Total des investissements dans les obligations			**200 000**	**3,08**

United States Dollar Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

Participation	Devise	contrepartie	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
Accords de prise en pension (31 août 2022 : 4,34 %)						
France (31 août 2022 : 0,00 %)						
250 000 000	USD	BNP Paribas SA	5,27 %	01/09/2023	250 000	3,85
Total France					**250 000**	**3,85**
Royaume-Uni (31 août 2022 : 0,00 %)						
150 000 000	USD	Citigroup	5,30 %	01/09/2023	150 000	2,31
250 000 000	USD	Goldman Sachs International	5,25 %	01/09/2023	250 000	3,85
250 000 000	USD	J.P. Morgan Securities plc	5,26 %	01/09/2023	250 000	3,84
Total Royaume-Uni					**650 000**	**10,00**
États-Unis (31 août 2022 : 4,34 %)					**–**	**–**
Total des investissements dans les accords de prise en pension					**900 000**	**13,85**

	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
Total Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	6 396 793	98,44
Liquidités	298 889	4,60
Autres actifs et passifs	(197 268)	(3,04)
Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires	**6 498 414**	**100,00**

Analyse de l'Actif total	**% de l'actif total**
Valeurs mobilières admises sur une bourse de valeurs officielle	2,97
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé	13,36
Autres valeurs mobilières visées par l'article 68 1(a), 1(b) et 1(c) de la Réglementation	78,63
Autres actifs	5,04
Total de l'actif	**100,00**

United States Dollar Treasury Fund

Inventaire du portefeuille-titres

Au 31 août 2023

Participation	Devise	Investissements	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
OBLIGATIONS				
Titres de créance gouvernementale				
		États-Unis		
4 500 000	USD	US Treasury, 5,45 %, 31/10/2023	4 500	1,35
11 900 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 05/09/2023	11 893	3,58
21 900 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 12/09/2023	21 865	6,57
35 900 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 19/09/2023	35 805	10,76
20 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 21/09/2023	19 942	5,99
17 950 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 26/09/2023	17 884	5,38
15 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 28/09/2023	14 941	4,49
11 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 03/10/2023	10 949	3,29
10 000 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 05/10/2023	9 950	2,99
10 750 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 12/10/2023	10 685	3,21
10 750 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 19/10/2023	10 674	3,21
10 750 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 26/10/2023	10 663	3,21
24 525 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 02/11/2023	24 302	7,31
25 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 30/11/2023	25	0,01
25 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 28/12/2023	25	0,01
25 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 25/01/2024	25	0,01
10 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 22/02/2024	10	–
10 000	USD	US Treasury Bill, 0,00 %, 21/03/2024	10	–
		Total États-Unis	**204 148**	**61,37**
Total des investissements dans les titres de créance gouvernementale			**204 148**	**61,37**
Total des investissements dans les obligations			**204 148**	**61,37**

Participation	Devise	contrepartie	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
Accords de prise en pension						
France						
35 000 000	USD	BNP Paribas SA	5,27 %	01/09/2023	35 000	10,52
Total France					**35 000**	**10,52**
Royaume-Uni						
30 000 000	USD	Citigroup	5,30 %	01/09/2023	30 000	9,02
30 000 000	USD	Goldman Sachs International	5,25 %	01/09/2023	30 000	9,02
30 000 000	USD	J.P. Morgan Securities plc	5,26 %	01/09/2023	30 000	9,02
Total Royaume-Uni					**90 000**	**27,06**
Total des investissements dans les accords de prise en pension					**125 000**	**37,58**

United States Dollar Treasury Fund

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Au 31 août 2023

	Juste valeur USD (millier)	% de la Valeur liquidative
Total Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	329 148	98,95
Liquidités	4 902	1,47
Autres actifs et passifs	(1 393)	(0,42)
Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires	**332 657**	**100,00**

Analyse de l'Actif total	**% de l'actif total**
Valeurs mobilières admises sur une bourse de valeurs officielle	11,62
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé	86,89
Autres actifs	1,49
Total de l'actif	**100,00**

État de la situation financière

Au 31 août 2023

		Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	Annexe	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2022 USD (millier)	31 août 2023 EUR (millier)	31 août 2022 EUR (millier)	31 août 2023 GBP (millier)	31 août 2022 GBP (millier)
ACTIF CIRCULANT							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	10						
Instruments de liquidité		8 500 205	9 769 862	1 613 877	1 957 218	1 142 527	1 533 407
Obligations		509 231	268 637	50 000	–	40 000	59 097
Accords de prise en pension		1 133 725	300 000	100 000	–	–	–
Liquidités et autres instruments assimilés	3	305 215	354 923	401	657	779	624
Sommes à recevoir	5	50 329	16 910	4 697	166	3 454	1 464
Total de l'actif circulant		**10 498 705**	**10 710 332**	**1 768 975**	**1 958 041**	**1 186 760**	**1 594 592**
PASSIF À COURT TERME							
Sommes à payer	5	241 313	50 682	845	25 250	703	20 504
Total du passif à court terme (hors actif net attribuable aux Actionnaires)		**241 313**	**50 682**	**845**	**25 250**	**703**	**20 504**
Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires		**10 257 392**	**10 659 650**	**1 768 130**	**1 932 791**	**1 186 057**	**1 574 088**

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

État de la situation financière

Au 31 août 2023

		United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	Annexe	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2022 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)
ACTIF CIRCULANT				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	10			
Instruments de liquidité		5 296 793	6 035 966	–
Obligations		200 000	200 000	204 148
Accords de prise en pension		900 000	300 000	125 000
Liquidités et autres instruments assimilés	3	298 889	353 543	4 902
Sommes à recevoir	5	40 781	15 044	61
Total de l'actif circulant		**6 736 463**	**6 904 553**	**334 111**
PASSIF À COURT TERME				
Sommes à payer	5	238 049	1 673	1 454
Total du passif à court terme (hors actif net attribuable aux Actionnaires)		**238 049**	**1 673**	**1 454**
Valeur liquidative attribuable aux Actionnaires		**6 498 414**	**6 902 880**	**332 657**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

Ces Comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration et signés en son nom le 27 novembre 2023.

Catherine Fitzsimons
Administratrice

Bronwyn Wright
Administratrice

État du résultat global

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

		Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	Annexe	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 GBP (millier)
Revenu d'exploitation	6	390 176	47 513	39 943	(10 055)	54 738	9 416
Gains/(pertes) net(te)s sur les actifs/passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	2	(2)	(13)	5	(6)	–
Total du revenu/(charge) des investissements		**390 178**	**47 511**	**39 930**	**(10 050)**	**54 732**	**9 416**
Charges d'exploitation	6	(14 496)	(12 398)	(1 809)	(975)	(1 334)	(1 096)
Résultat d'exploitation net		**375 682**	**35 113**	**38 121**	**(11 025)**	**53 398**	**8 320**
Coûts financiers							
Charge d'intérêt		–	(12)	–	(11)	–	–
Distributions versées aux Actionnaires	13	(85 634)	(11 127)	(2 263)	–	(14 195)	(2 185)
Total des coûts financiers		**(85 634)**	**(11 139)**	**(2 263)**	**(11)**	**(14 195)**	**(2 185)**
Résultat net		**290 048**	**23 974**	**35 858**	**(11 036)**	**39 203**	**6 135**
Augmentation/(diminution) des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations		**290 048**	**23 974**	**35 858**	**(11 036)**	**39 203**	**6 135**

Il n'existe aucun gain ou perte comptabilisé au cours de l'année, autres que ceux indiqués dans l'État du résultat global. Tous les montants permettant de parvenir aux résultats de l'exercice financier annuel se rapportent à des activités continues. Il n'existe aucun autre élément du résultat global.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

État du résultat global

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

		United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	Annexe	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
Revenu d'exploitation	6	278 777	46 325	2 331
Gains/(pertes) net(te)s sur les actifs/passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	23	(7)	–
Total du produit des investissements		**278 800**	**46 318**	**2 331**
Charges d'exploitation	6	(10 805)	(9 900)	(146)
Résultat d'exploitation net		**267 995**	**36 418**	**2 185**
Coûts financiers				
Distributions versées aux Actionnaires	13	(64 375)	(8 285)	(1 566)
Total des coûts financiers		**(64 375)**	**(8 285)**	**(1 566)**
Résultat net		**203 620**	**28 133**	**619**
Augmentation des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations		**203 620**	**28 133**	**619**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

Il n'existe aucun gain ou perte comptabilisé au cours de l'année, autres que ceux indiqués dans l'État du résultat global. Tous les montants permettant de parvenir aux résultats de l'exercice financier annuel se rapportent à des activités continues. Il n'existe aucun autre élément du résultat global.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

Variation de l'actif net attribuable aux Actionnaires

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	**Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2022 EUR (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2022 GBP (millier)**
Actif net attribuable aux Actionnaires en début d'exercice	10 659 650	12 657 260	1 932 791	2 260 118	1 574 088	1 360 917
Augmentation/(diminution) des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations	290 048	23 974	35 858	(11 036)	39 203	6 135
Opérations sur titres						
Produit de l'émission d'actions participatives	77 663 071	85 426 278	12 381 402	14 089 294	9 501 317	9 705 163
Paiements des rachats d'actions participatives	(78 746 193)	(86 747 140)	(12 583 220)	(14 405 585)	(9 940 839)	(9 499 950)
Distributions réinvesties	73 850	8 219	1 299	–	12 288	1 823
(Diminution) des actifs nets résultant des opérations sur titres	**(1 009 272)**	**(1 312 643)**	**(200 519)**	**(316 291)**	**(427 234)**	**207 036**
Écart de conversion de change notionnel	316 966	(708 941)	–	–	–	–
Actif net attribuable aux Actionnaires en fin d'exercice	**10 257 392**	**10 659 650**	**1 768 130**	**1 932 791**	**1 186 057**	**1 574 088**

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

Variation de l'actif net attribuable aux Actionnaires

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

	United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	**Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)**
Actif net attribuable aux Actionnaires en début d'exercice	6 902 880	8 108 794	–
Augmentation des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations	203 620	28 133	619
Opérations sur titres			
Produit de l'émission d'actions participatives	52 416 716	57 305 958	532 419
Paiements des rachats d'actions participatives	(53 082 081)	(58 545 853)	(200 605)
Distributions réinvesties	57 279	5 848	224
(Diminution) des actifs nets résultant des opérations sur titres	**(608 086)**	**(1 234 047)**	**332 038**
Actif net attribuable aux Actionnaires en fin d'exercice	**6 498 414**	**6 902 880**	**332 657**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	**Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2022 EUR (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2022 GBP (millier)**
Flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation :						
Augmentation/(diminution) des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations	290 048	23 974	35 858	(11 036)	39 203	6 135
Achats des investissements	(1 115 835 762)	(1 106 218 229)	(215 723 832)	(191 944 697)	(166 486 806)	(155 167 345)
Produit de la vente des investissements	1 116 573 115	1 107 705 916	215 907 448	192 265 698	166 898 066	154 958 624
Gain/(perte) net(te) réalisé(e) sur les investissements	(2)	2	13	(5)	6	–
Gains net non réalisé sur les investissements	–	–	–	–	–	–
Variation des sommes à recevoir (à l'exclusion des sommes à recevoir pour les investissements vendus)	(15 993)	(4 542)	(4 531)	27	(1 991)	(1 160)
Variations des sommes à payer (à l'exclusion des sommes à payer pour les investissements achetés)	3 959	659	595	(56)	199	145
Amortissement de la remise/prime	(160 891)	(21 206)	(15 288)	5 996	(21 289)	(3 389)
Trésorerie nette dégagée par/(engagée dans) les activités d'exploitation	**854 474**	**1 486 574**	**200 263**	**315 927**	**427 388**	**(206 990)**

État des flux de trésorerie

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	**Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2022 EUR (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)**	**Exercice clos le 31 août 2022 GBP (millier)**
Flux de trésorerie découlant des activités de financement :						
Produit de l'émission d'actions rachetables	77 646 033	85 414 997	12 381 402	14 089 294	9 501 318	9 705 153
Paiements des rachats d'actions rachetables	(78 624 192)	(86 747 141)	(12 583 220)	(14 405 585)	(9 940 839)	(9 499 950)
Distributions réinvesties	73 850	8 219	1 299	–	12 288	1 823
Trésorerie nette dégagée par/(engagée dans) les activités de financement	**(904 309)**	**(1 323 925)**	**(200 519)**	**(316 291)**	**(427 233)**	**207 026**
(Diminution)/augmentation nette des liquidités et autres instruments assimilés	**(49 835)**	**162 649**	**(256)**	**(364)**	**155**	**36**
Liquidités et autres instruments assimilés en début d'exercice	354 923	192 558	657	1 021	624	588
Écart de conversion de change notionnel	127	(284)	–	–	–	–
Liquidités et autres instruments assimilés en fin d'exercice annuel	**305 215**	**354 923**	**401**	**657**	**779**	**624**

État des flux de trésorerie

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

	United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	**Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)**	**Période close le 31 août 2023 USD (millier)**
Flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation :			
Augmentation des actifs nets attribuables aux Actionnaires résultant des opérations	203 620	28 133	619
Achats des investissements	(678 998 713)	(693 272 091)	(5 091 768)
Produit de la vente des investissements	679 368 156	694 678 193	4 763 850
Gain/(perte) net(te) réalisé(e) sur les investissements	(23)	7	–
Gains net non réalisé sur les investissements	–	–	–
Variation des sommes à recevoir (à l'exclusion des sommes à recevoir pour les investissements vendus)	(8 698)	(3 063)	(61)
Variations des sommes à payer (à l'exclusion des sommes à payer pour les investissements achetés)	1 632	532	1 454
Amortissement de la remise/prime	(117 504)	(23 393)	(1 230)
Trésorerie nette dégagée par/(engagée dans) les activités d'exploitation	**448 470**	**1 408 318**	**(327 136)**

État des flux de trésorerie

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

	United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	**Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)**	**Période close le 31 août 2023 USD (millier)**
Flux de trésorerie découlant des activités de financement :			
Produit de l'émission d'actions rachetables	52 399 677	57 294 690	532 419
Paiements des rachats d'actions rachetables	(52 960 080)	(58 545 853)	(200 605)
Distributions réinvesties	57 279	5 848	224
Trésorerie nette dégagée par/(engagée dans) les activités de financement	**(503 124)**	**(1 245 315)**	**332 038**
(Diminution)/augmentation nette des liquidités et autres instruments assimilés	**(54 654)**	**163 003**	**4 902**
Liquidités et autres instruments assimilés en début d'exercice	353 543	190 540	–
Liquidités et autres instruments assimilés en fin d'exercice annuel	**298 889**	**353 543**	**4 902**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

1. Généralités

La Société est une société d'investissement à capital variable de droit irlandais, constituée en société anonyme conformément au *Irish Companies Act* de 2014. Elle est cotée sur Euronext Dublin. Elle a été créée le 29 juin 1995 sous l'immatriculation 235175.

Cette reconnaissance ne signifie pas que la Banque centrale avalise la Société ou ses performances, ni qu'elle s'en porte garante. Son objet, tel qu'établi dans la clause 2 de l'Acte constitutif et des Statuts de la Société, est le placement collectif dans des valeurs mobilières ou dans des valeurs mobilières et d'autres actifs financiers liquides mentionnés dans l'article 68 des Réglementations OPCVM et des *Central Bank (Supervision and Enforcement) Act 2013 (section 48(1)) UCITS Regulations* de 2019 (les « Réglementations OPCVM de la Banque centrale ») des capitaux recueillis auprès du public et sur le principe de l'étalement des risques. Actuellement, les actions de la Société sont proposées via United States Dollar Fund, United States Dollar Treasury Fund, Sterling Fund et Euro Fund, chacun disposant de son propre portefeuille d'actions, de liquidités et autres actifs nets. Chaque Compartiment est agréé par la Banque centrale sous forme de FMM VLFV sauf le Compartiment United States Dollar Treasury Fund qui est agréé en tant que FMM VLC conformément au Règlement FMM. Chacun des trois compartiments non lancés de la Société est agréé par la Banque centrale en tant que FMM à valeur liquidative variable à court terme (« VLV ») conformément au Règlement FMM.

Le Règlement sur les fonds monétaires de l'UE (UE 2017/1131) (le « Règlement FMM ») est entré en vigueur le 21 juillet 2018 et s'est appliqué aux nouveaux fonds monétaires à compter de cette date. Il s'applique aux fonds monétaires existants depuis le 21 janvier 2019.

2. Principales règles comptables

Les principales règles comptables adoptées par la Société sont les suivantes :

(a) Base de préparation

Les Comptes de la Société et des Compartiments sont préparés en accord avec les normes internationales d'information financière (IFRS ou *International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne, avec les interprétations adoptées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et le *Companies Act* de 2014 (loi irlandaise sur les sociétés de 2014), et elles s'appliquent aux sociétés qui font leur déclaration selon les normes IFRS et certaines exigences des Réglementations OPCVM (les « Réglementations OPCVM de la Banque centrale ») s'appliquant aux rapports financiers. Les Comptes ont été préparés sur la base du principe de la continuité d'exploitation et du coût historique modifié par la réévaluation des actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La préparation des Comptes conformément aux normes IFRS impose d'utiliser certaines estimations comptables déterminantes adoptées par l'Union européenne. Elle implique également que les Administrateurs exercent leur jugement pour appliquer les règles comptables de chaque Compartiment.

Les domaines qui impliquent des jugements ou niveaux de complexité plus importants ou les domaines pour lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers de chaque Compartiment sont précisés dans la note suivante intitulée « Principales règles comptables ».

(b) Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat Classement

(i) Actifs

Les Compartiments classent leurs investissements en fonction à la fois du modèle économique du Compartiment concernant la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Le portefeuille des actifs financiers est géré et la performance est évaluée selon le principe de la juste valeur. Les Compartiments sont essentiellement axés sur les informations relatives à la juste valeur et utilisent ces informations pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Les Compartiments n'ont pas choisi de désigner irrévocablement des actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, le modèle économique de chaque Compartiment a été classé comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance de chaque Compartiment sont uniquement des capitaux et des intérêts. Cependant, ces titres ne sont pas détenus dans le but de recueillir des flux de trésorerie contractuels ou dans le but à la fois de collecter des flux de trésorerie contractuels et de les vendre. La collecte des flux de trésorerie contractuels n'est qu'un objectif accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique de chaque Compartiment. Par conséquent, tous les investissements sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

(ii) Passif

Les passifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du compte de résultat, sont calculés au coût amorti. Les passifs financiers sont classés selon la nature des engagements contractuels associés.

2. Principales règles comptables (suite)

(b) Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (suite) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des investissements

Les achats et ventes d'investissements sont constatés à la date de la transaction, date à laquelle les Compartiments procèdent à l'achat ou à la vente de l'actif. Les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les frais de transaction pour tous les actifs et passifs financiers reportés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus dans l'État du résultat global.

Après la comptabilisation initiale, tous les investissements restent classés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, et les variations de leur juste valeur sont constatées sous forme de gains/pertes net(te)s non réalisé(e)s dans l'État du résultat global, au cours de la période pendant laquelle elles surviennent.

Les investissements sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels relatifs aux flux de trésorerie découlant de l'actif financier arrivent à échéance ou lorsqu'un Compartiment a transféré l'actif financier et que ledit transfert implique une décomptabilisation. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation indiquée dans le contrat est remplie, annulée ou arrivée à échéance. Lors de la vente des investissements, les plus- et moins-values réalisées sont calculées d'après le coût moyen de l'investissement en devise locale et sont constatées comme des gains/pertes net(te)s réalisé(e)s sur les investissements dans l'État du résultat global, au cours de la période pendant laquelle elles surviennent. Les plus- et moins-values réalisées sur les transactions en instruments de créance sont calculées comme étant la différence entre le produit de la vente et le coût historique de l'instrument.

Les billets de trésorerie et les certificats de dépôt sont indiqués avec les rendements calculés dans l'Inventaire du portefeuille-titres. Les instruments financiers négociés sur des marchés actifs reposent sur les cours du marché à la date de ce rapport. Le cours du marché employé pour les actifs financiers détenus par la Société correspond au dernier prix négocié (valorisation au prix de marché). Lorsque le dernier prix négocié n'entre pas dans le *bid-ask spread*, le Gérant de Portefeuille détermine le point où le *bid-ask spread* est le plus représentatif de la juste valeur. Les mises en pension et les prises en pension de titres sont évaluées à leur valeur nominale à la date de déclaration.

La Société peut investir dans des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif (notamment des instruments du marché monétaire de gré à gré). La juste valeur de ces investissements est déterminée à l'aide d'une technique d'évaluation qui s'appuie sur une matrice pour calculer un prix à la juste valeur en fonction de la corrélation des opérations au comptant par rapport aux taux d'intérêt interbancaires et à l'échéance résiduelle de chaque actif de cette catégorie.

Les Compartiments ne possèdent aucun titre sujet à restrictions. Toutes les participations sont soit cotées sur une bourse officielle, soit évaluées au coût amorti pour celles qui ne sont pas cotées.

Évaluation à la juste valeur
À la fin de l'exercice financier annuel, les investissements ont été évalués aux derniers prix négociés, conformément au Prospectus. Lorsque le dernier prix négocié n'entre pas dans le *bid-ask spread*, le Gérant de Portefeuille détermine le point du *bid-ask spread* le plus représentatif de la juste valeur. Lorsque les cotations du marché ne sont pas disponibles ou représentatives, la juste valeur peut être déterminée par les Compartiments en faisant appel à des sources d'évaluation des prix réputées (comme les agences de cotations) ou par des prix indicatifs provenant des teneurs de marchés d'obligations/de titres de créance. Les cotations des courtiers obtenues auprès des sources d'évaluation des titres peuvent être indicatives mais pas exécutables ou fermes. Les Compartiments exerceraient leur jugement et réaliseraient des estimations sur la quantité et la qualité des sources d'évaluation employées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Compartiments peuvent valoriser des positions en utilisant leurs propres modèles, qui reposent normalement sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme au sein du secteur.

Des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés comme étant survenus au début de l'année de référence.

(c) Comptabilisation des revenus et dépenses et renonciation aux commissions

Le revenu découlant des titres de placement est comptabilisé dans l'État du résultat étendu à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Hormis celles expressément assumées par le Gérant, les Compartiments règlent toutes les dépenses qui leur sont imputées. Dans la mesure où les dépenses peuvent être attribuées à des catégories d'actions spécifiques des Compartiments, ces catégories d'actions supportent lesdites dépenses. Toutes les dépenses sont provisionnées quotidiennement. Les renonciations aux commissions sont calculées selon la méthode des droits constatés et conformément à tous les accords sous-jacents. Elles sont comptabilisées dans l'État du résultat global et des informations détaillées les concernant sont indiquées dans l'annexe 4.

(d) Amortissement/accroissement des primes/escomptes sur l'achat de titres porteurs d'intérêt

Les primes ou escomptes sur l'achat de titres sont amortis sur la durée de vie de l'investissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Principales règles comptables (suite)

(e) Liquidités et autres instruments assimilés

La trésorerie comprend les encaisses détenues par le Dépositaire. Les instruments assimilés aux liquidités sont des investissements très liquides à court terme, qui sont immédiatement convertibles en montants liquides connus, sont soumis à un risque de changement de valeur insignifiant et sont détenus à des fins d'engagements en liquidités à court terme plutôt qu'à des fins d'investissement.

(f) Garantie

La garantie liquide fournie par le Compartiment par rapport aux accords de prise en pension est identifiée dans l'État de la situation financière dans les « comptes sur marges » et elle n'est pas incluse comme composante des « liquidités et autres instruments assimilés ». Pour les garanties non liquides, si la partie à laquelle la garantie est donnée a le droit au titre d'un contrat ou de coutume de vendre ou de remettre en gage la garantie, le Compartiment classe cet actif dans son état de la situation financière à l'écart des autres actifs et identifie l'actif comme une garantie mise en gage. Lorsque la partie à laquelle la garantie est donnée n'a pas le droit de la vendre ou de la remettre en gage, la garantie donnée est déclarée dans les annexes aux Comptes.

(g) Réinvestissement des distributions

Les distributions versées aux Actionnaires détenteurs d'actions sont constatées dans l'État des variations de l'actif net attribuable aux actionnaires lorsqu'un Compartiment contracte une obligation légale de payer cette distribution. Les distributions déclarées sont payées aux actionnaires sous forme de réinvestissement de la distribution dans des actions supplémentaires ou payées sous forme de liquidités comme indiqué dans le Prospectus approprié de la SICAV.

(h) Opérations sur titres

Le prix d'émission et de rachat des actions de chaque Compartiment est basé sur la dernière Valeur liquidative par action calculée.

(i) Actions rachetables

Les actions rachetables peuvent être rachetées au gré de l'Actionnaire conformément aux dispositions du Prospectus de la Société, et sont comptabilisées en tant qu'éléments de passif financier. Les actions rachetables peuvent être rachetées par la Société à tout instant en échange de liquidités équivalentes à un pourcentage de la Valeur liquidative du Compartiment concerné. Les actions rachetables sont reportées au montant de rachat payable à la date de la clôture du bilan si l'Actionnaire exerçait son droit de rachat auprès du Compartiment. Les actions d'associé commanditaire en circulation sont au nombre de 7 et ne font pas partie de la Valeur liquidative de la Société. Ces actions ne peuvent être rachetées qu'au moment de la liquidation de la Société, et leur droit doit être limité au montant souscrit et à tout produit à recevoir qui en découle. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'Annexe 16.

(j) Créanciers

Les créanciers commerciaux sont évalués à l'origine à la juste valeur, et évalués par la suite au coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

(k) Distributions

Les distributions versées aux Actionnaires sont constatées dans l'État du résultat global lorsqu'un Compartiment contracte une obligation légale de payer cette distribution. Seules les actions de distribution Flex versent une distribution. Le dividende est déclaré chaque jour à partir du revenu d'investissement net après l'évaluation de chaque Jour ouvrable. Il est payé aux Actionnaires enregistrés sous la forme d'actions supplémentaires ou de liquidités.

(l) Service de change

Les éléments inclus dans les Comptes de la SICAV sont évalués à l'aide de la devise de l'environnement économique principal dans lequel elle opère (la « devise fonctionnelle »).

La devise de présentation de ces Comptes est le dollar US ; toutefois, chaque Compartiment est déclaré dans sa devise respective, à savoir l'euro (EUR), la livre sterling (GBP) et le dollar US (USD).

Dans la mesure où chaque Compartiment détermine sa propre devise fonctionnelle, la devise fonctionnelle de chaque Compartiment est respectivement le dollar US pour United States Dollar Fund et United States Dollar Treasury Fund, la livre sterling pour Sterling Fund et l'euro pour Euro Fund.

À des fins de consolidation, les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en dollars des États-Unis (« USD ») aux taux de change en vigueur à la date de l'État de la situation financière.

À des fins de consolidation, les revenus et les dépenses libellés dans des devises étrangères sont convertis en dollars US (« USD ») aux taux de change moyens en vigueur pour l'année.

2. Principales règles comptables (suite)

(l) Service de change (suite)

Les opérations de change sont converties dans la devise fonctionnelle du Compartiment concerné au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Lors de la vente d'un investissement, le gain ou la perte de change découlant du montant original des valeurs mobilières est constaté dans le gain ou la perte net(te) sur les investissements à la juste valeur dans l'État du résultat global.

(m) Rendement négatif sur les actifs financiers

Le rendement négatif sur les actifs financiers associé aux intérêts provenant d'un taux d'intérêt effectif négatif sur un actif financier est cumulé quotidiennement et constaté dans l'état des revenus sur la durée de vie de l'instrument sous-jacent.

(n) Nouvelles normes, modifications des normes et interprétations

Nouvelles normes et modifications des normes existantes
Il n'existe aucune norme, aucune modification des normes ou aucune interprétation pour les exercices annuels commençant le 1er septembre 2022 qui ont un effet substantiel sur les Comptes des Compartiments.

Nouvelles normes, modifications et interprétations applicables après le 1er septembre 2023 et n'ayant pas été adoptées de manière anticipée
Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications des normes et d'interprétations s'appliquant aux exercices annuels commençant après le 1er septembre 2023 n'ont pas été adoptées lors de la préparation de ces Comptes. Aucune d'entre elles ne devrait avoir un effet important sur les Comptes des Compartiments.

3. Liquidités et autres instruments assimilés

Les soldes de caisse des Compartiments sont conservés par J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin. Aucun instrument assimilé n'était détenu au 31 août 2023.

4. Déclarations et commissions relatives aux parties apparentées

De l'avis des Administrateurs, la liste des parties apparentées au titre de la norme IAS 24 « Transactions relatives aux parties apparentées » se présente comme suit :
FIL Limited, la société qui contrôle en dernier ressort et détient la totalité des filiales apparentées suivantes, à savoir :

- FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Succursale irlandaise (« FIMLUX »)
- FIL Investments International
- FIL Distributors

les Administrateurs de la Société et leurs salariés. Les honoraires des Administrateurs pour les exercices financiers annuels clos les 31 août 2023 et 2022 sont indiqués dans cette annexe.

Un certain nombre d'entités liées à FIL investissent dans les Compartiments. Leurs opérations de souscription et de rachat sont réalisées aux conditions de concurrence normales.

La Société a nommé le Gérant, une partie apparentée, en tant que Société de gestion. Le Gérant est responsable de la gestion des investissements et de l'administration générale de la Société et peut déléguer ces fonctions qui resteront toutefois sous la supervision et le contrôle général des Administrateurs.

Le Gérant a nommé les Administrateurs en tant qu'agents administratifs de la Société. L'Agent administratif est chargé de calculer quotidiennement la Valeur liquidative des actions de chaque Compartiment, de tenir les livres de comptes et les registres des Compartiments et de préparer les Comptes annuels et semestriels de la Société ainsi que toutes autres informations destinées aux Actionnaires.

Le Gérant a également été nommé Secrétaire général de la Société.

Conformément à la Convention de Gestion datée du 2 juin 2022, le Gérant perçoit une commission unifiée mensuelle, provisionnée quotidiennement et calculée sur les actifs nets totaux des Compartiments.

Le montant maximum que le Gérant peut facturer à la Société s'élève à 1 % par an de la Valeur liquidative de chaque Compartiment. Sur ce montant, le Gérant s'acquittera de tous les frais et dépenses dus au Gérant de Portefeuille, au Dépositaire, à l'Agent administratif et aux autres prestataires de service, ainsi que des coûts de constitution de la Société et de tous les Compartiments.

Pour les exercices financiers annuels clos les 31 août 2023 et 2022, cette commission était plafonnée à 0,25 % par an de la Valeur liquidative de chaque Compartiment, sauf pour les Actions de catégorie B et les Actions de catégorie M qui sont plafonnées à 0,40 % par an de la Valeur liquidative.

4. Déclarations et commissions relatives aux parties apparentées (suite)

Étant donné la faiblesse des rendements et la morosité ambiante au cours de l'exercice financier, les frais ont été partiellement supprimés sur les Compartiments suivants :

	Euro Fund		Sterling Fund		United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund Fund*
	31 août 2023 EUR (millier)	31 août 2022 EUR (millier)	31 août 2023 GBP (millier)	31 août 2022 GBP (millier)	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2022 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)
Renonciation à la commission de gestion des investissements	916**	1 939**	1	1	–	–	–
Renonciation à la commission de gestion Stanlib	–***	8***	–	–	–	–	–
	916	**1 931**	**1**	**1**	**–**	**–**	**–**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.
** Cela comprend une renonciation à la commission sur les actions monétaires à court terme Stanlib de 444 EUR (2022 : 6 346 EUR).
*** Cela comprend une renonciation à la commission sur les actions monétaires à court terme Stanlib de 0 EUR (2022 : 1 550 EUR).

Le Gérant a délégué ses pouvoirs discrétionnaires d'investissement à FIL Investments International (« FII »), en qualité de Gérant de Portefeuille.

FII est constitué en tant que personne morale au Royaume-Uni ; sa société mère est FIL Limited. FII est autorisé à percevoir une commission de gestion des investissements mensuelle payée par le Gérant.

Sur la commission unifiée décrite précédemment, le Gérant s'acquitte de tous les frais et dépenses, y compris les frais du dépositaire, les frais d'administration, les honoraires des Administrateurs, les frais d'audit, les frais de transaction et les menus débours du Gérant, de l'Agent administratif, du Dépositaire, du Gérant de Portefeuille, ainsi que d'autres prestataires de services, et les frais de constitution de la Société. Les renonciations aux commissions sont appliquées à la discrétion du Gérant.

Le Gérant a nommé FIL Distributors (« FILD ») comme Distributeur général des Compartiments. FILD est également payé à partir de la commission unifiée.

Honoraires des Administrateurs
Certains dirigeants et Administrateurs de la Société sont aussi des administrateurs, des dirigeants ou des employés de FIL Limited et/ou ses filiales (le « FIL Limited Group ») et, en tant que tels, ne perçoivent pas d'émoluments en qualité d'Administrateurs de la Société. Denise Kinsella (jusqu'à sa démission) et Bronwyn Wright sont des Administratrices indépendantes et non des dirigeantes ou des employées de FIL Limited Group, elles sont par conséquent en droit de recevoir des honoraires d'Administrateurs versés par la Société. À la fin de l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023, la somme totale de 33 958 USD (2022 : 49 275 USD) a été versée aux Administrateurs en paiement des honoraires qui leur sont dus pour l'exercice financier annuel. Le montant total de la rémunération des Administrateurs sur un an ne doit pas dépasser 50 000 USD.

Investissements croisés
Aucun Compartiment n'avait investi dans les autres Compartiments de la Société au cours de l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (2022 : aucun).

5. Sommes à recevoir et à payer

Sommes à recevoir

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2022 USD (millier)	31 août 2023 EUR (millier)	31 août 2022 EUR (millier)	31 août 2023 GBP (millier)	31 août 2022 GBP (millier)
Intérêts à recevoir	21 906	5 216	4 643	1	3 409	1 239
Souscription d'actions en attente de règlement	28 318	11 280	–	–	9	10
Autres sommes à recevoir	105	414	54	165	36	215
Total	**50 329**	**16 910**	**4 697**	**166**	**3 454**	**1 464**

	United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2022 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)
Intérêts à recevoir	12 474	3 776	61
Souscription d'actions en attente de règlement	28 307	11 268	–
Total	**40 781**	**15 044**	**61**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

5. Sommes à recevoir et à payer (suite)

Sommes à payer

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2022 USD (millier)	31 août 2023 EUR (millier)	31 août 2022 EUR (millier)	31 août 2023 GBP (millier)	31 août 2022 GBP (millier)
Intérêts à payer	–	3	–	3	–	–
Achat de titres en attente de règlement	112 743	48 174	–	25 000	–	20 000
Distribution versée aux Actionnaires	5 149	819	644	–	563	129
Rachat d'actions en attente de règlement	122 001	–	–	–	–	–
Commission de gestion à payer	1 420	1 686	201	247	140	375
Total	**241 313**	**50 682**	**845**	**25 250**	**703**	**20 504**

	United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	31 août 2023 USD (millier)	31 août 2022 USD (millier)	31 août 2023 USD (millier)
Achat de titres en attente de règlement	112 743	–	–
Distribution versée aux Actionnaires	2 393	669	1 342
Rachat d'actions en attente de règlement	122 001	–	–
Commission de gestion à payer	912	1 004	112
Total	**238 049**	**1 673**	**1 454**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

6. Revenu et charges d'exploitation

Revenu d'exploitation

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 GBP (millier)
Intérêts créditeurs sur les investissements	382 370	47 119	39 928	(10 055)	54 718	9 414
Intérêts créditeurs bancaires	7 806	394	15	–	20	2
Total	**390 176**	**47 513**	**39 943**	**(10 055)**	**54 738**	**9 416**

	United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
Intérêts créditeurs sur les investissements	271 053	45 933	2 289
Intérêts créditeurs bancaires	7 724	392	42
Total	**278 777**	**46 325**	**2 331**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

6. Revenu et charges d'exploitation (suite)

Charges d'exploitation

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 GBP (millier)
Commission de gestion	(14 496)	(11 572)	(1 809)	(973)	(1 334)	(1 083)
Frais de Service aux Actionnaires	–	(826)	–	(2)	–	(13)
Total	**(14 496)**	**(12 398)**	**(1 809)**	**(975)**	**(1 334)**	**(1 096)**

	United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
Commission de gestion	(10 805)	(9 093)	(146)
Frais de Service aux Actionnaires	–	(807)	–
Total	**(10 805)**	**(9 900)**	**(146)**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

7. Gains/(pertes) net(te)s sur les actifs/passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

	Total consolidé		Euro Fund		Sterling Fund	
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 EUR (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 GBP (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 GBP (millier)
Gain/(perte) net(te) réalisé(e) sur les investissements	2	(2)	(13)	5	(6)	–
Total	**2**	**(2)**	**(13)**	**5**	**(6)**	**–**

	United States Dollar Fund		United States Dollar Treasury Fund*
	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2022 USD (millier)	Exercice clos le 31 août 2023 USD (millier)
Gain/(perte) net(te) réalisé(e) sur les investissements	23	(7)	–
Total	**23**	**(7)**	**–**

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

8. Actions rachetables

Les actions rachetables peuvent être rachetées au gré de l'Actionnaire conformément aux dispositions du Prospectus de la Société, et sont comptabilisées en tant qu'éléments de passif financier. Les actions rachetables peuvent être rachetées par la Société à tout moment en échange de liquidités équivalentes à un pourcentage de la Valeur liquidative de la Société. Les actions rachetables sont reportées au montant de rachat payable à la date de la clôture du bilan si l'Actionnaire exerçait son droit de rachat auprès de la Société.

Le tableau suivant détaille le nombre d'actions rachetables (émises et intégralement libérées) pour l'exercice annuel clos le 31 août 2023.

	Solde en début d'exercice annuel	Émises au cours de l'exercice annuel	Rachetées au cours de l'exercice annuel	Solde en fin d'exercice annuel
Euro Fund				
Catégorie de capitalisation A	141 430	843 162	(899 120)	85 472
Catégorie de capitalisation B	220	91	(103)	208
Catégorie de capitalisation C	1	–	–	1
Catégorie de capitalisation G*	–	15 349	(5 752)	9 597
Catégorie de capitalisation I**	–	11 927	–	11 927
Catégorie de capitalisation R**	–	1	–	1
Actions de Catégorie de capitalisation A100**	–	50	–	50
Catégorie de distribution Flex A**	–	29 563 417	(10 153 994)	19 409 423
Catégorie de distribution Flex B**	–	59 557 579	(37 357 490)	22 200 089
Catégorie de distribution Flex F**	–	246 225 674	(133 111 336)	113 114 338
Catégorie de distribution Flex G**	–	5 283	–	5 283
Catégorie de distribution Flex I**	–	16 005 289	(1 500 000)	14 505 289
Catégorie de distribution Flex R**	–	184 927 766	(3 982)	184 923 784
Catégorie d'actions monétaires à court terme Stanlib	347	40	(99)	288
Sterling Fund				
Catégorie de capitalisation A	22 595	286 354	(284 584)	24 365
Catégorie de capitalisation B	94	114	(11)	197
Catégorie de capitalisation G	1	–	–	1
Catégorie de capitalisation I**	–	1	–	1
Catégorie de capitalisation R**	–	1	–	1
Actions de Catégorie de capitalisation A100**	–	50	–	50
Catégorie de distribution Flex A	266 815 998	1 149 912 214	(1 175 157 421)	241 570 791
Catégorie de distribution Flex B	21 004 834	191 361 381	(163 755 305)	48 610 910
Catégorie de distribution Flex F	72 137 786	938 461 552	(892 884 002)	117 715 336
Catégorie de distribution Flex G	5 016	85 607 240	(84 275 425)	1 336 831
Catégorie de distribution Flex I**	–	5 259	–	5 259
Catégorie de distribution Flex R**	–	19 017 456	(251)	19 017 205
Catégorie de capitalisation ICGAC C en livre sterling	71 690	95 409	(146 273)	20 826
Catégorie d'actions monétaires à court terme Stanlib	60	9	(14)	55
United States Dollar Fund				
Catégorie de capitalisation A	285 783	2 048 709	(2 082 625)	251 867
Catégorie de capitalisation B	395	333	(384)	344
Catégorie de capitalisation C	27 135	38 337	(52 880)	12 592
Catégorie de capitalisation G	1	–	–	1
Catégorie de capitalisation I**	–	1	–	1
Catégorie de capitalisation M	50	–	–	50
Catégorie de capitalisation N	50	–	–	50
Catégorie de capitalisation R**	–	1	–	1
Catégorie de capitalisation S	50	–	–	50

8. Actions rachetables (suite)

	Solde en début d'exercice annuel	Émises au cours de l'exercice annuel	Rachetées au cours de l'exercice annuel	Solde en fin d'exercice annuel
United States Dollar Fund (suite)				
Actions de Catégorie de capitalisation A100**	–	53	–	53
Catégorie de distribution Flex A	256 188 810	9 937 449 867	(9 754 538 807)	439 099 870
Catégorie de distribution Flex B	655 933 053	983 371 324	(1 010 742 724)	628 561 653
Catégorie de distribution Flex F	471 146 664	1 858 195 407	(2 037 374 811)	291 967 260
Catégorie de distribution Flex I**	–	5 199	–	5 199
Catégorie de distribution Flex M	5 014	191	–	5 205
Catégorie de distribution Flex N	5 017	206	–	5 223
Catégorie de distribution Flex R**	–	74 787 552	(379)	74 787 173
Catégorie de distribution Flex S	5 016	763 803	(228 033)	540 786
Catégorie de distribution Flex G Series 1	5 000	1 025 522 258	(912 106 671)	113 420 587
Catégorie d'actions monétaires à court terme Stanlib	388	75	(229)	234
United States Dollar Treasury Fund				
Actions de capitalisation de Catégorie A**	–	3 001	–	3 001
Actions de distribution de Catégorie Flex A**	–	6 104	(500)	5 604
Actions de capitalisation de Catégorie B**	–	1	–	1
Actions de distribution de Catégorie Flex B**	–	5 097	–	5 097
Actions de capitalisation de Catégorie C**	–	1	–	1
Actions de distribution de Catégorie Flex F**	–	5 079	–	5 079
Actions de capitalisation de Catégorie G**	–	1	–	1
Actions de distribution de Catégorie Flex G**	–	5 078	–	5 078
Actions de capitalisation de Catégorie M**	–	50	–	50
Actions de distribution de Catégorie Flex M**	–	502 575 518	(200 604 233)	301 971 285
Actions de capitalisation de Catégorie N (T1)**	–	50	–	50
Actions de distribution de Catégorie Flex N (T1)**	–	5 080	–	5 080
Actions de capitalisation de Catégorie S (T1)**	–	50	–	50
Actions de distribution de Catégorie Flex S (T1)**	–	5 079	–	5 079

* Les Actions inférieures à 0,5 ont été arrondies à zéro.
** Catégorie d'actions lancée au cours de l'exercice financier annuel.

8. Actions rachetables (suite)

Le tableau suivant détaille le nombre d'actions rachetables (émises et intégralement libérées) pour l'exercice annuel clos le 31 août 2022.

	Solde en début d'exercice annuel	Émises au cours de l'exercice annuel	Rachetées au cours de l'exercice annuel	Solde en fin d'exercice annuel
Euro Fund				
Catégorie de capitalisation A	160 907	1 022 168	(1 041 645)	141 430
Catégorie de capitalisation B	521	72	(373)	220
Catégorie de capitalisation C	3 681	12 542	(16 222)	1
Catégorie de capitalisation G*	–	–	–	–
Catégorie d'actions monétaires à court terme Stanlib	1 332	76	(1 061)	347
Sterling Fund				
Catégorie de capitalisation A	27 757	322 892	(328 054)	22 595
Catégorie de capitalisation B	1	98	(5)	94
Catégorie de capitalisation G	–	1	–	1
Catégorie de distribution Flex A	282 424 928	1 014 681 096	(1 030 290 026)	266 815 998
Catégorie de distribution Flex B	20 308 546	26 773 901	(26 077 613)	21 004 834
Catégorie de distribution Flex F	11 064 180	501 861 160	(440 787 554)	72 137 786
Catégorie de distribution Flex G	–	5 016	–	5 016
Catégorie de capitalisation ICGAC C en livre sterling	45 432	134 850	(108 592)	71 690
Catégorie d'actions monétaires à court terme Stanlib	70	3	(13)	60
United States Dollar Fund				
Catégorie de capitalisation A	322 170	2 398 033	(2 434 420)	285 783
Catégorie de capitalisation B	586	16 186	(16 377)	395
Catégorie de capitalisation C	32 706	60 107	(65 678)	27 135
Catégorie de capitalisation G	1	–	–	1
Catégorie de capitalisation M	50	–	–	50
Catégorie de capitalisation N	50	–	–	50
Catégorie de capitalisation S	50	–	–	50
Catégorie de distribution Flex A	431 030 597	7 375 221 664	(7 550 063 451)	256 188 810
Catégorie de distribution Flex B	558 163 955	561 273 073	(463 503 975)	655 933 053
Catégorie de distribution Flex F	872 107 183	4 937 062 489	(5 338 023 008)	471 146 664
Catégorie de distribution Flex M	5 001	13	–	5 014
Catégorie de distribution Flex N	5 001	16	–	5 017
Catégorie de distribution Flex S	5 001	15	–	5 016
Catégorie de distribution Flex G Series 1	5 000	–	–	5 000
Catégorie d'actions monétaires à court terme Stanlib	3 569	204	(3 385)	388

* Les Actions inférieures à 0,5 ont été arrondies à zéro.

8. Actions rachetables (suite)

Principaux Actionnaires

Le tableau suivant indique le nombre d'Actionnaires dont les participations majeures représentent au moins 20 % des Compartiments concernés, ainsi que la valeur globale et le pourcentage de cette participation aux 31 août 2023 et 2022.

Compartiment	Nombre d'Actionnaires	Souscriptions (millier)	Rachats (millier)	Valeur de la participation (millier)	% de la participation dans le Compartiment
Au 31 août 2023					
Euro Fund	2	397 827	118 008	279 828	78,99
United States Dollar Treasury Fund	1	502 570	200 604	301 966	99,99

Compartiment	Nombre d'Actionnaires	Souscriptions (millier)	Rachats (millier)	Valeur de la participation (millier)	% de la participation dans le Compartiment
Au 31 août 2022					
United States Dollar Fund	1	4 403 717	4 995 771	271 166	20,00

9. Valeur liquidative par action rachetable

Toute référence aux actions dans les présents Comptes se rapporte à des actions rachetables.

		31 août 2023	31 août 2022	31 août 2021
Euro Fund				
Catégorie de capitalisation A				
Valeur liquidative	EUR (millier)	1 189 995	1 927 027	2 204 848
Actions en circulation		85 472	141 430	160 907
Valeur liquidative par action	EUR	13 922,63	13 625,34	13 702,59
Catégorie de capitalisation B				
Valeur liquidative	EUR (millier)	2 295	2 375	5 660
Actions en circulation		208	220	521
Valeur liquidative par action	EUR	11 016,21	10 810,70	10 871,78
Catégorie de capitalisation C				
Valeur liquidative	EUR (millier)	8	8	36 569
Actions en circulation		1	1	3 681
Valeur liquidative par action	EUR	10 094,57	9 873,85	9 933,34
Catégorie de capitalisation G				
Valeur liquidative	EUR (millier)	97 625	4	4
Actions en circulation*		9 597	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	10 172,22	9 963,02	10 023,76
Catégorie de capitalisation I**				
Valeur liquidative	EUR (millier)	121 177	–	–
Actions en circulation		11 927	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	10 159,85	–	–
Catégorie de capitalisation R**				
Valeur liquidative	EUR (millier)	5	–	–
Actions en circulation		1	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	10 188,94	–	–
Actions de Catégorie de capitalisation A100**				
Valeur liquidative	EUR (millier)	5	–	–
Actions en circulation		50	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	100,55	–	–
Catégorie de distribution Flex A**				
Valeur liquidative	EUR (millier)	19 409	–	–
Actions en circulation		19 409 423	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	–	–
Catégorie de distribution Flex B**				
Valeur liquidative	EUR (millier)	22 200	–	–
Actions en circulation		22 200 089	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	–	–
Catégorie de distribution Flex F**				
Valeur liquidative	EUR (millier)	113 114	–	–
Actions en circulation		113 114 338	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	–	–

9. Valeur liquidative par action rachetable (suite)

		31 août 2023	31 août 2022	31 août 2021
Euro Fund (suite)				
Catégorie de distribution Flex G**				
Valeur liquidative	EUR (millier)	5	–	–
Actions en circulation		5 283	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	–	
Catégorie de distribution Flex I**				–
Valeur liquidative	EUR (millier)	14 505	–	–
Actions en circulation		14 505 289	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	–	
Catégorie de distribution Flex R**				–
Valeur liquidative	EUR (millier)	184 924	–	–
Actions en circulation		184 923 784	–	–
Valeur liquidative par action	EUR	1,00	–	–
Catégorie d'actions monétaires à court terme Stanlib				
Valeur liquidative	EUR (millier)	2 863	3 377	13 037
Actions en circulation		288	347	1 332
Valeur liquidative par action	EUR	9 936,05	9 732,71	9 788,05
Sterling Fund				
Catégorie de capitalisation A				
Valeur liquidative	GBP (millier)	533 309	476 753	582 694
Actions en circulation		24 365	22 595	27 757
Valeur liquidative par action	GBP	21 888,09	21 100,26	20 991,27
Catégorie de capitalisation B				
Valeur liquidative	GBP (millier)	2 043	947	5
Actions en circulation		197	94	1
Valeur liquidative par action	GBP	10 382,11	10 038,35	10 002,82
Catégorie de capitalisation G				
Valeur liquidative	GBP (millier)	5	5	–
Actions en circulation		1	1	–
Valeur liquidative par action	GBP	10 406,18	10 043,35	–
Catégorie de capitalisation I**				
Valeur liquidative	GBP (millier)	5	–	–
Actions en circulation		1	–	–
Valeur liquidative par action	GBP	10 357,94	–	–
Catégorie de capitalisation R**				
Valeur liquidative	GBP (millier)	5	–	–
Actions en circulation		1	–	–
Valeur liquidative par action	GBP	10 278,62	–	–
Actions de Catégorie de capitalisation A100**				
Valeur liquidative	GBP (millier)	5	–	–
Actions en circulation		50	–	–
Valeur liquidative par action	GBP	100,74	–	–
Catégorie de distribution Flex A				
Valeur liquidative	GBP (millier)	241 571	266 816	282 424
Actions en circulation		241 570 791	266 815 998	282 424 928
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	1,00
Catégorie de distribution Flex B				
Valeur liquidative	GBP (millier)	48 611	21 005	20 309
Actions en circulation		48 610 910	21 004 834	20 308 546
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	1,00
Catégorie de distribution Flex F				
Valeur liquidative	GBP (millier)	117 716	72 138	11 064
Actions en circulation		117 715 336	72 137 786	11 064 180
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	1,00
Catégorie de distribution Flex G				
Valeur liquidative	GBP (millier)	1 337	5	–
Actions en circulation		1 336 831	5 016	–
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	1,00	–
Catégorie de distribution Flex I**				
Valeur liquidative	GBP (millier)	5	–	–
Actions en circulation		5 259	–	–
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	–	–

9. Valeur liquidative par action rachetable (suite)

		31 août 2023	31 août 2022	31 août 2021
Sterling Fund (suite)				
Catégorie de distribution Flex R**				
Valeur liquidative	GBP (millier)	19 018	–	–
Actions en circulation		19 017 205	–	–
Valeur liquidative par action	GBP	1,00	–	–
Catégorie de capitalisation ICGAC C en livre sterling				
Valeur liquidative	GBP (millier)	221 831	735 792	463 701
Actions en circulation		20 826	71 690	45 432
Valeur liquidative par action	GBP	10 651,79	10 263,47	10 206,37
Catégorie d'actions monétaires à court terme Stanlib				
Valeur liquidative	GBP (millier)	596	627	720
Actions en circulation		55	60	70
Valeur liquidative par action	GBP	10 766,92	10 388,78	10 341,80
United States Dollar Fund				
Catégorie de capitalisation A				
Valeur liquidative	USD (millier)	4 802 152	5 220 092	5 854 219
Actions en circulation		251 867	285 783	322 170
Valeur liquidative par action	USD	19 066,19	18 265,96	18 171,19
Catégorie de capitalisation B				
Valeur liquidative	USD (millier)	4 237	4 670	6 908
Actions en circulation		344	395	586
Valeur liquidative par action	USD	12 321,74	11 834,44	11 785,58
Catégorie de capitalisation C				
Valeur liquidative	USD (millier)	140 980	290 755	348 364
Actions en circulation		12 592	27 135	32 706
Valeur liquidative par action	USD	11 195,67	10 715,03	10 651,40
Catégorie de capitalisation G				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	5
Actions en circulation		1	1	1
Valeur liquidative par action	USD	10 481,88	10 048,50	10 001,66
Catégorie de capitalisation I**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		1	–	–
Valeur liquidative par action	USD	10 446,12	–	–
Catégorie de capitalisation M				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	5
Actions en circulation		50	50	50
Valeur liquidative par action	USD	104,55	100,44	100,03
Catégorie de capitalisation N				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	5
Actions en circulation		50	50	50
Valeur liquidative par action	USD	104,94	100,53	100,03
Catégorie de capitalisation R**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		1	–	–
Valeur liquidative par action	USD	10 318,26	–	–
Catégorie de capitalisation S				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	5
Actions en circulation		50	50	50
Valeur liquidative par action	USD	104,83	100,49	100,03
Actions de Catégorie de capitalisation A100**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		53	–	–
Valeur liquidative par action	USD	100,82	–	–
Catégorie de distribution Flex A				
Valeur liquidative	USD (millier)	439 100	256 125	430 968
Actions en circulation		439 099 870	256 188 810	431 030 597
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
Catégorie de distribution Flex B				
Valeur liquidative	USD (millier)	628 562	655 916	558 147
Actions en circulation		628 561 653	655 933 053	558 163 955
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00

9. Valeur liquidative par action rachetable (suite)

		31 août 2023	31 août 2022	31 août 2021
United States Dollar Fund (suite)				
Catégorie de distribution Flex F				
Valeur liquidative	USD (millier)	291 967	471 124	872 084
Actions en circulation		291 967 260	471 146 664	872 107 183
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
Catégorie de distribution Flex I**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		5 199	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–
Catégorie de distribution Flex M				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	5
Actions en circulation		5 205	5 014	5 001
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
Catégorie de distribution Flex N				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	5	5
Actions en circulation		5 223	5 017	5 001
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
Catégorie de distribution Flex R**				
Valeur liquidative	USD (millier)	74 787	–	–
Actions en circulation		74 787 173	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–
Catégorie de distribution Flex S				
Valeur liquidative	USD (millier)	541	5	5
Actions en circulation		540 786	5 016	5 001
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
Catégorie de distribution Flex G Series 1				
Valeur liquidative	USD (millier)	113 421	5	5
Actions en circulation		113 420 587	5 000	5 000
Valeur liquidative par action	USD	1,00	1,00	1,00
Catégorie d'actions monétaires à court terme Stanlib				
Valeur liquidative	USD (millier)	2 617	4 158	38 064
Actions en circulation		234	388	3 569
Valeur liquidative par action	USD	11 183,49	10 719,74	10 666,49
United States Dollar Treasury Fund				
Actions de capitalisation de Catégorie A**				
Valeur liquidative	USD (millier)	30 625	–	–
Actions en circulation		3 001	–	–
Valeur liquidative par action	USD	10 206,20	–	–
Actions de distribution de Catégorie Flex A**				
Valeur liquidative	USD (millier)	6	–	–
Actions en circulation		5 604	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–
Actions de capitalisation de Catégorie B**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		1	–	–
Valeur liquidative par action	USD	10 194,80	–	–
Actions de distribution de Catégorie Flex B**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		5 097	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–
Actions de capitalisation de Catégorie C**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		1	–	–
Valeur liquidative par action	USD	10 209,82	–	–
Actions de distribution de Catégorie Flex F**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		5 079	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–
Actions de capitalisation de Catégorie G**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		1	–	–
Valeur liquidative par action	USD	10 203,50	–	–

9. Valeur liquidative par action rachetable (suite)

		31 août 2023	31 août 2022	31 août 2021
United States Dollar Treasury Fund (suite)				
Actions de distribution de Catégorie Flex G**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		5 078	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–
Actions de capitalisation de Catégorie M**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		50	–	–
Valeur liquidative par action	USD	101,95	–	–
Actions de distribution de Catégorie Flex M**				
Valeur liquidative	USD (millier)	301 971	–	–
Actions en circulation		301 971 285	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–
Actions de capitalisation de Catégorie N (T1)**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		50	–	–
Valeur liquidative par action	USD	102,05	–	–
Actions de distribution de Catégorie Flex N (T1)**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		5 080	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–
Actions de capitalisation de Catégorie S (T1)**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		50	–	–
Valeur liquidative par action	USD	102,02	–	–
Actions de distribution de Catégorie Flex S (T1)**				
Valeur liquidative	USD (millier)	5	–	–
Actions en circulation		5 079	–	–
Valeur liquidative par action	USD	1,00	–	–

***** Les Actions inférieures à 0,5 ont été arrondies à zéro.

****** Catégorie d'actions lancée au cours de l'exercice financier annuel.

10. Évaluation à la juste valeur

La norme IFRS 13 exige de la Société qu'elle classe les évaluations à la juste valeur en fonction d'une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. Cette hiérarchie de la juste valeur est la suivante :

- cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (Niveau 1) ;
- données autres que les cours/prix cotés de Niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (telles que des prix), soit indirectement (des éléments dérivant du prix) (Niveau 2) ; et
- données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (des informations non observables) (Niveau 3).

La détermination de ce qui constitue une « donnée observable » exige un jugement réfléchi de la part de la Société. La Société considère qu'une donnée observable est une donnée de marché qui est immédiatement disponible, régulièrement diffusée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non propriétaire et fournie par des sources indépendantes qui opèrent activement sur le marché concerné.

10. Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants analysent, dans le cadre de la hiérarchie de la juste valeur, les actifs financiers de la Société évalués à la juste valeur au 31 août 2023 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Euro Fund	**EUR (millier)**	**EUR (millier)**	**EUR (millier)**	**EUR (millier)**
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	1 613 877	–	–	1 613 877
Obligations	–	50 000	–	50 000
Accords de prise en pension	–	100 000	–	100 000
Total	**1 613 877**	**150 000**	**–**	**1 763 877**
Sterling Fund	**GBP (millier)**	**GBP (millier)**	**GBP (millier)**	**GBP (millier)**
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	1 142 527	–	–	1 142 527
Obligations	–	40 000	–	40 000
Total	**1 142 527**	**40 000**	**–**	**1 182 527**
United States Dollar Fund	**USD (millier)**	**USD (millier)**	**USD (millier)**	**USD (millier)**
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	5 296 793	–	–	5 296 793
Obligations	–	200 000	–	200 000
Accords de prise en pension	–	900 000	–	900 000
Total	**5 296 793**	**1 100 000**	**–**	**6 396 793**
United States Dollar Treasury Fund	**USD (millier)**	**USD (millier)**	**USD (millier)**	**USD (millier)**
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Obligations	–	204 148	–	204 148
Accords de prise en pension	–	125 000	–	125 000
Total	**–**	**329 148**	**–**	**329 148**

Les tableaux suivants analysent, dans le cadre de la hiérarchie de la juste valeur, les actifs financiers de la Société évalués à la juste valeur au 31 août 2022 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Euro Fund	**EUR (millier)**	**EUR (millier)**	**EUR (millier)**	**EUR (millier)**
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	1 957 218	–	–	1 957 218
Total	**1 957 218**	**–**	**–**	**1 957 218**
Sterling Fund	**GBP (millier)**	**GBP (millier)**	**GBP (millier)**	**GBP (millier)**
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	1 533 407	–	–	1 533 407
Obligations	–	59 097	–	59 097
Total	**1 533 407**	**59 097**	**–**	**1 592 504**
United States Dollar Fund	**USD (millier)**	**USD (millier)**	**USD (millier)**	**USD (millier)**
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
Instruments de liquidité	6 035 966	–	–	6 035 966
Obligations	–	200 000	–	200 000
Accords de prise en pension	–	300 000	–	300 000
Total	**6 035 966**	**500 000**	**–**	**6 535 966**

Les instruments dont les valeurs reposent sur des prix/cours cotés sur des marchés actifs sont classés au Niveau 1. La Société n'apporte aucun ajustement aux prix/cours cotés de ces instruments.

La Société emploie des techniques d'évaluation pour obtenir la juste valeur de certains titres de créance négociables à court terme classés au Niveau 2. Les instruments dont les valeurs reposent sur les prix du marché évalués (ajustés par le vendeur) sont également classés à ce Niveau.

La Société n'a pas recours à des évaluations de Niveau 3.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont considérés comme étant survenus à la fin de l'exercice financier annuel et sont considérés comme étant survenus au moment où la source ou la méthodologie utilisée pour évaluer le prix d'un investissement a changé, ce qui a déclenché un changement du niveau comme défini dans la norme IFRS 13.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs entre le 31 août 2022 et le 31 août 2023.

11. Politiques et procédures relatives à la gestion des risques

Le Conseil d'administration de FIL Limited a mis en place une politique de risques, une approche concernant l'appétit pour le risque et un certain nombre de mesures associées aux risques qui sont adoptées par l'ensemble de FIL Limited Group. Il existe une structure clairement définie pour la gestion et la gouvernance d'entreprise visant à gérer les risques commerciaux associés, notamment ceux qui découlent des instruments financiers.

Les politiques et procédures de gestion du risque sont actualisées en fonction de l'évolution du marché et de l'industrie, des initiatives gouvernementales et des développements de la réglementation. Le Conseil d'administration de la Société est l'ultime responsable de la gestion des risques, mais la gestion quotidienne desdits risques a été déléguée à d'autres entités, le cas échéant.

FIMLUX a créé un poste permanent destiné à la gestion des risques. Il a, par ailleurs, rédigé une politique de gestion des risques, qui convient à la nature, l'étendue et la complexité des activités de FIMLUX et des Compartiments qu'il gère. Cette politique de gestion des risques contient également des mesures de prévention des conflits d'intérêts. La politique de gestion des risques de FIMLUX identifie et gère efficacement l'exposition des Compartiments à tous les risques importants auxquels ils sont ou peuvent être exposés, y compris les risques de marché, de liquidité, de crédit/contrepartie, d'exploitation et de conformité.

FIL Limited Group a adopté une approche à « lignes de défense multiples » pour gérer les risques ; en outre, les procédures de contrôle des risques sont vastes, multicouches, et à la fois quantitatives et qualitatives. Elles ne reposent pas sur un seul système ou sur une seule évaluation du risque. Le Gérant de Portefeuille est le principal responsable de la gestion des risques associés aux instruments financiers.

Le Gérant de Portefeuille revoit régulièrement chaque Compartiment. Cette analyse couvre de multiples aspects du profil du Compartiment, notamment les transactions, le chiffre d'affaires, la performance, la structure, le style d'investissement, etc. Outre cette analyse, un Comité IROC officiel (Investment Risk Oversight Committee - Comité de supervision des risques de placement), présidé par le responsable du groupe IMR indépendant (Investment Management Risk - Gestion des risques de placement) est notamment chargé d'analyser les différents indicateurs de performance et de risque, les liquidités et les autres risques de placement.

La Société est régie par les Réglementations OPCVM. Le respect des Réglementations OPCVM et des limites imposées par le Prospectus est contrôlé et rapporté par un chargé de la conformité des investissements indépendant.

La Société peut conclure des transactions tripartites pleinement garanties au titre des prises en pension de titres avec des institutions qui, de l'avis du Gérant de Portefeuille, sont solvables et présentent une notation « investment grade ». À la clôture de l'exercice financier annuel le 31 août 2023, Euro Fund détenait un accord de prise en pension évalué à 100 000 000 EUR avec une garantie donnée de 101 901 204 EUR, United States Dollar Fund détenait un accord de prise en pension évalué à 900 000 000 USD avec une garantie donnée de 917 209 437 USD et United States Dollar Treasury Fund détenait un accord de prise en pension évalué à 125 000 000 USD avec une garantie donnée de 127 507 294 USD. Les positions sous-jacentes des garanties données sont principalement des obligations « investment grade ».

Les principaux risques sont les risques liés à l'exposition au risque global, les risques de crédit, de liquidité, de contrepartie, de prix du marché, de change et de taux d'intérêt, et ils sont présentés ci-après avec les politiques, procédures et objectifs de gestion du risque employés pour les gérer.

FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., Succursale irlandaise, Politiques et procédures relatives à la gestion des risques
La Société maintient des politiques et procédures, révisées et vérifiées par le Conseil.

La Société respecte également d'autres politiques de Fidelity Group, qui abordent des domaines de risque spécifiques. Le personnel qui soutient les activités de la Société est supposé connaître les politiques et toutes les politiques secondaires ou normes internes qui contribuent également à l'environnement global de gestion et de contrôle des risques.

Les politiques et procédures de la Société seront évaluées et analysées régulièrement par la Société pour en déterminer l'adéquation et veiller à leur efficacité permanente.

Exposition au risque de global
Les Compartiments n'ont pas l'obligation de calculer l'exposition globale car ils n'utilisent pas un effet de levier par le biais du réinvestissement de la garantie.

Risque de crédit
Le risque de crédit porte sur la contrepartie et sur l'émetteur.

Toutes les opérations sur titres sont effectuées par l'entremise de courtiers agréés par FIL Limited Group en tant que contreparties. La liste des courtiers agréés est révisée régulièrement.

11. Politiques et procédures relatives à la gestion des risques (suite)

Risque de crédit (suite)
Il existe un risque de perte si une contrepartie ne parvient pas à remplir ses engagements financiers ou autres vis-à-vis d'un Compartiment, par exemple la possibilité qu'une contrepartie soit défaillante, à savoir qu'elle ne parvient pas à effectuer les paiements dus ou à rembourser le capital et les intérêts en temps opportun. Si le règlement n'intervient jamais, la perte subie par le Compartiment correspondra à la différence entre le prix du contrat d'origine et le prix du contrat de remplacement ou, si le contrat n'est pas remplacé, la valeur absolue du contrat à la date où il sera annulé. En outre, il se peut que sur certains marchés « la livraison contre le paiement » soit impossible. Dans ce cas, la valeur absolue du contrat risque d'être compromise si la contrepartie défaille avant de remplir ses engagements même si le Compartiment satisfait les siens au titre du contrat concerné.

Les investissements et les liquidités de la Société sont conservés par J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin (le « Dépositaire »). En cas d'insolvabilité ou de faillite du Dépositaire, les investissements de la Société sont séparés de ceux du Dépositaire ou de ses représentants. La Société sera toutefois exposée au risque de crédit du Dépositaire, ou de tout organisme de dépôt utilisé par le Dépositaire, concernant les liquidités que détient le Dépositaire pour la Société. En cas d'insolvabilité ou de faillite du Dépositaire, la Société sera considérée comme un créancier général par rapport à toutes ses participations liquides.

La cessation de paiement ou toute autre difficulté financière rencontrée par l'une des institutions auprès de laquelle un Compartiment a déposé des fonds peut avoir un effet négatif sur ses investissements. Le risque de crédit découle également de l'incertitude associée au remboursement final du capital et des intérêts ou autres investissements dans des instruments de créance par les émetteurs de ces titres. Bien que les Compartiments puissent investir dans des instruments de crédit de haute qualité, il n'existe aucune garantie que les institutions ou les titres dans lesquels un Compartiment investit ne seront pas soumis à des difficultés de crédit engendrant la perte de tout ou partie des sommes investies dans ces institutions, titres ou autres instruments.

La qualité de crédit des investissements autorisés est contrôlée de manière très stricte, et les titres de créance de premier ordre doivent avoir une notation A ou supérieure pour les instruments à long terme, ou une notation A-1 ou supérieure pour les titres à court terme. Les Compartiments n'investissent que dans des titres de créance de premier ordre.

Pertes de crédit attendues
D'après la norme IFRS 9, l'application du modèle de dépréciation pour les pertes de crédit attendues n'a entraîné l'enregistrement d'aucune provision pour perte de crédit attendue par rapport aux débiteurs des Compartiments au 31 août 2023 (31 août 2022 : aucune) étant donné que la majeure partie des investissements de chaque Compartiment est évaluée à la juste valeur par le biais du compte de résultat et est composée de participations « investment grade » à court terme (c.-à-d. pas plus de 12 mois) de haute qualité de crédit.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque qu'un Compartiment ne dispose pas d'une quantité suffisante de liquidités et d'investissements réalisables le jour même ou d'une capacité d'emprunt suffisamment importante pour satisfaire les demandes de rachat par rapport aux souscriptions. Dans des conditions de marché normales, les actifs d'un Compartiment sont composés principalement de titres réalisables qui peuvent être vendus immédiatement. Le passif d'un Compartiment découle essentiellement de son exposition aux rachats d'actions demandés par les investisseurs. Les passifs à court terme des Compartiments au 31 août 2023 devraient être réglés dans les 30 jours. Le Gérant de Portefeuille s'efforce de gérer les placements du Compartiment, y compris les liquidités, afin de pouvoir couvrir le passif. Si les investissements ne peuvent être réalisés à temps pour satisfaire un passif éventuel, le Compartiment peut emprunter jusqu'à 10 % de sa Valeur liquidative afin d'obtenir les liquidités à court terme nécessaires au règlement des rachats. La durée moyenne pondérée de chaque Compartiment ne doit pas dépasser 60 jours. Toutefois, il est possible qu'en raison des rachats des Compartiments, la durée moyenne pondérée puisse temporairement dépasser 60 jours ; lorsque cela se produit, tous les efforts sont mis en œuvre pour ramener cette moyenne à 60 jours.

La Société a conclu un accord de facilité de crédit organisé par J.P. Morgan Europe Limited et fourni par un syndicat de banques internationales.

Si le volume cumulé des demandes de rachat d'actions reçu par la Société atteint ou dépasse 10 % des actions en circulation d'un Compartiment ou atteint ou dépasse 10 % de la Valeur liquidative d'un Compartiment pendant un jour de rachat, la Société peut choisir de restreindre le nombre total d'actions rachetées à 10 % des actions en circulation du Compartiment ou à 10 % de la Valeur liquidative du Compartiment concerné. Dans un tel cas, toutes les demandes seront réduites au prorata, et les actions qui n'ont pas été rachetées en raison d'un tel refus seront traitées comme si une demande de rachat avait été formulée pour chaque jour de rachat suivant jusqu'à ce que toutes les actions de la demande d'origine aient été rachetées. Le solde résiduel sera racheté (toujours sous réserve de la limite précédente) en priorité par rapport aux demandes de rachat consécutives reçues pour le jour de rachat suivant. Cette procédure a été mise en place au sein de la Société afin de gérer le risque de liquidité et de préserver les intérêts des Actionnaires restants.

Les actions rachetables sont rachetables sur demande sous réserve des limites décrites dans le paragraphe précédent, ou sous réserve de suspension temporaire de l'évaluation des actions ; les ventes et rachats et tous les autres passifs sont remboursables à 30 jours.

11. Politiques et procédures relatives à la gestion des risques (suite)

Risque de marché
Le risque de marché couvre le risque de cours du marché, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Risque de cours du marché
Le risque de cours du marché résulte de l'incertitude concernant les prix futurs des instruments financiers détenus. Il représente la perte potentielle que peut subir la Société sur ses positions de marché du fait de la fluctuation des cours. La valeur des investissements n'est pas figée et peut varier à la hausse comme à la baisse, en raison des facteurs spécifiques qui affectent la valeur d'un investissement particulier ou en raison des facteurs affectant l'ensemble du marché.

Le Gérant de Portefeuille utilise l'allocation des actifs des portefeuilles pour optimiser les risques associés à certains pays ou secteurs, tout en poursuivant l'objectif d'investissement de chaque Compartiment. Actuellement, le Gérant de Portefeuille ne fait pas appel à des instruments dérivés pour couvrir les portefeuilles contre le risque de marché puisqu'il considère que le coût de ce processus entraîne une baisse inacceptable du potentiel de croissance du capital.

Les Compartiments investissent essentiellement dans des titres de créance à court terme qui ne présentent généralement pas une exposition substantielle au risque de cours.

Risque de change
Le risque de change est limité étant donné que chaque Compartiment détient des actifs libellés uniquement dans la même devise que celle des actions en circulation. Toutefois, des frais peuvent être facturés dans une devise autre que la devise fonctionnelle du Compartiment.

Risque de taux d'intérêt
Les titres de créance sont plus ou moins sensibles aux variations des taux d'intérêt. En général, le cours d'un titre de créance à taux fixe peut chuter si les taux d'intérêt augmentent, et augmenter si les taux d'intérêt chutent. Les Compartiments n'investissent que dans des titres porteurs d'intérêts. Veuillez vous référer à l'Inventaire du portefeuille-titres pour de plus amples informations.

Les titres ayant une échéance à plus long terme tendent à être plus sensibles aux variations des taux d'intérêt. Étant donné que les placements autorisés des Compartiments englobent la négociation de titres porteurs d'intérêts, il existe une exposition au risque de taux d'intérêt. Le Gérant de Portefeuille gère cette exposition en investissant généralement dans des instruments dont l'échéance ou la date de révision du taux d'intérêt est inférieure à 397 jours. Le Compartiment doit régulièrement veiller à ce que les profils de rendement des portefeuilles d'investissement soient en accord avec les objectifs et les politiques d'investissement exposés dans le Prospectus de la Société. Lorsque les conditions de marché sont défavorables, les investissements d'un Compartiment peuvent générer un rendement nul ou négatif, ce qui peut affecter le rendement dudit Compartiment et entraîner un revenu d'investissement négatif.

Aux 31 août 2023 et 2022, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou baissé de 5 % par rapport à tous les actifs à taux fixe, toutes les autres variables restant constantes, les actifs nets remboursables aux Actionnaires auraient baissé ou augmenté, respectivement, des montants indiqués ci-dessous :

	Devise	31 août 2023	31 août 2022
Euro Fund	EUR (millier)	88 194	97 861
Sterling Fund	GBP (millier)	59 126	79 625
United States Dollar Fund	USD (millier)	319 840	326 798
United States Dollar Treasury Fund*	USD (millier)	16 457	–

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

Le Gérant de Portefeuille utilise un modèle de risque indépendant afin d'évaluer les répercussions d'une modification des paramètres du marché sur le niveau de perte ou de bénéfice d'un instrument. Le niveau de perte ou de bénéfice d'un Compartiment représente un cumul des pertes ou des bénéfices des instruments sur les détentions actuelles. Les chiffres relatifs aux bénéfices ou aux pertes du tableau ci-dessus représentent uniquement une estimation du risque, et les chiffres réels peuvent différer des résultats indiqués.

Les Compartiments sont exposés directement aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des évaluations et des flux de trésorerie de leurs actifs et passifs porteurs d'intérêts. Toutefois, ils peuvent également être affectés indirectement par l'impact des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus de certaines sociétés dans lesquelles ils investissent. Par conséquent, l'analyse de la sensibilité qui précède pourrait ne pas indiquer entièrement l'effet total des fluctuations futures des taux d'intérêt sur les actifs nets des Compartiments attribuables aux actions rachetables.

Le Gérant de Portefeuille surveille les caractéristiques des Compartiments en détail, au moins chaque trimestre voire chaque mois dans certains cas. De plus, le Gérant de Portefeuille analyse en intégralité les caractéristiques du portefeuille de chaque Compartiment. Cette analyse peut comprendre le cas échéant un examen de la capitalisation, de la distribution, des pondérations sectorielles, des ratios prix/valeurs comptables, de la duration du portefeuille, de l'exposition sectorielle, de l'exposition qualitative et d'autres estimations clés sur les risques.

L'autre risque de cours des Compartiments est géré conformément aux Réglementations OPCVM et aux limites établies dans le Prospectus, comme décrit dans la section « Objectifs d'investissement et risque ».

11. Politiques et procédures relatives à la gestion des risques (suite)

Gestion efficace du portefeuille
Les Compartiments ne peuvent utiliser des techniques et instruments d'investissement qu'à des fins de gestion efficace du portefeuille, sous réserve des conditions et dans les limites imposées à tout moment par la Banque centrale. Le Gérant de Portefeuille considère que cet instrument ou technique (seul ou conjointement à un ou plusieurs autres instruments ou techniques) est approprié, du point de vue économique, à la gestion efficace du portefeuille d'un Compartiment, c.-à-d. qu'un instrument ou technique peut être utilisé pour atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants :

(a) la réduction des risques ;
(b) la réduction des coûts ; ou
(c) la création d'un capital ou d'un revenu supplémentaire pour le Compartiment avec un niveau de risque approprié, en tenant compte du profil de risque du Compartiment et des dispositions générales des Réglementations OPCVM.

Au cours de l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023, les Compartiments n'ont pas eu recours à des techniques de gestion efficace du portefeuille (2022 : aucun).

Risque de cybersécurité
La Société et ses prestataires de services (y compris le Gérant de Portefeuille) sont vulnérables aux cyberattaques et à des dysfonctionnements technologiques qui peuvent avoir des répercussions similaires à celles d'une cyberattaque. Les cyberattaques comprennent, entre autres, le vol ou la corruption des données maintenues en ligne ou sous forme numérique, l'incapacité pour les utilisateurs légitimes d'avoir accès aux informations ou services d'un site Web, la publication de données confidentielles sans autorisation et la provocation de perturbations opérationnelles. Les cyberattaques réussies contre, ou les brèches de sécurité, des Compartiments, du Gérant de Portefeuille ou du Dépositaire, ou autre prestataire de service, peuvent avoir des répercussions préjudiciables sur les Compartiments ou leurs Actionnaires. Les cyberattaques peuvent par exemple interférer avec le traitement des transactions des Actionnaires, affecter la capacité de l'Agent administratif à calculer la Valeur liquidative, entraîner la publication ou le détournement d'informations privées sur les Actionnaires ou de données confidentielles sur le Compartiment, gêner les négociations, ternir la réputation et soumettre le Compartiment à des amendes et sanctions réglementaires ou à des pertes financières, à des frais de remboursement ou de dédommagement, et autres frais de mise en conformité supplémentaires. Le Gérant et le Gérant de Portefeuille ont développé des systèmes et des plans de continuité des activités pour prévenir les cyberattaques, toutefois ces systèmes et plans présentent des limites inhérentes.

Les émetteurs des titres dans lesquels les Compartiments investissent sont également soumis à des risques de cyberattaque similaires, ce qui pourrait avoir d'importantes conséquences préjudiciables pour ces émetteurs et entraîner une perte de valeur des investissements des Compartiments dans leurs titres.

Risque de garde et de propriété
Le Dépositaire a l'obligation de garder tous les instruments financiers qui peuvent être enregistrés sur un compte d'instruments financiers ouvert dans les livres du dépositaire et tous les instruments financiers qui peuvent être physiquement livrés au dépositaire. Le Dépositaire doit s'assurer que tous les instruments financiers qui peuvent être enregistrés sur un compte d'instruments financiers ouvert dans les livres du dépositaire sont enregistrés dans ces livres sur des comptes séparés. Pour les autres actifs, le Dépositaire vérifiera la propriété de la Société sur ces actifs. Le Dépositaire tiendra un registre des instruments financiers qui lui ont été confiés ainsi que des actifs pour lesquels il est convaincu que la Société en détient la propriété. Lorsque le Dépositaire fait appel à un sous-dépositaire, il reste responsable des actifs des Compartiments. Toutefois, il convient de noter que toutes les juridictions ne suivent pas les mêmes règles et réglementations que l'Irlande concernant la garde des actifs et la reconnaissance des intérêts d'un bénéficiaire effectif tel qu'un Compartiment. Par conséquent, dans ces juridictions, il est possible que, lors de la faillite ou de l'insolvabilité d'un sous-dépositaire, la propriété effective des Compartiments par rapport aux actifs détenus par ce sous-dépositaire puisse ne pas être reconnue, et par conséquent, les créanciers du sous-dépositaire pourraient chercher des recours contre les actifs des Compartiments. Dans ces juridictions dans lesquelles la propriété effective des actifs des Compartiments est reconnue en dernier ressort, la récupération de ces actifs par les Compartiments pourrait être soumise à des retards et des frais. Les Compartiments peuvent investir sur des marchés où les systèmes de garde et/ou de règlement ne sont pas complètement développés, tels que la Russie et l'Argentine. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment qui sont négociés sur ces marchés et ont été confiés à des sous-dépositaires, dans des circonstances dans lesquelles l'utilisation de ces sous-dépositaires est nécessaire, pourraient être exposés à un risque. Le Dépositaire maintiendra un niveau de supervision approprié du sous-dépositaire et effectuera des vérifications de temps à autre pour s'assurer que l'agent s'acquitte toujours de ses obligations avec compétence.

12. Impôts

Au titre des lois et des pratiques actuellement en vigueur, la Société est un organisme d'investissement, tel que défini dans la *Section 739B du Taxes Consolidation Act* de 1997, tel que modifié. À ce titre, elle n'est pas soumise à l'impôt irlandais sur les revenus ou les gains.

Toutefois, l'impôt irlandais peut intervenir en cas d'« événement imputable ». Un événement imputable comprend le versement d'une distribution aux Actionnaires, un encaissement, un rachat, une annulation ou un transfert d'actions, et la détention d'actions à la fin de chaque période de huit ans commençant à l'acquisition de ces actions.

12. Impôts (suite)

La Société n'est pas imposable en Irlande concernant les événements suivants :

a) un actionnaire qui n'est ni un résident irlandais ni un résident ordinaire de l'Irlande aux fins fiscales à la date d'un événement imputable, sous réserve qu'une déclaration valable et appropriée en accord avec les dispositions du *Taxes Consolidation Act* de 1997, tel que modifié, ait été remise à la Société ou que les autorités fiscales irlandaises aient autorisé la Société à verser des paiements bruts en l'absence d'une déclaration appropriée ; et
b) certains actionnaires résidant en Irlande et exonérés d'impôts qui ont fourni à la Société tous les documents obligatoires signés justifiant cette exonération.

Les dividendes, intérêts et plus-values (le cas échéant) perçus sur les investissements de la Société peuvent être soumis à une imposition par le pays dans lequel les revenus/gains d'investissement sont reçus, et ces impôts peuvent ne pas être récupérables par la Société ou ses actionnaires.

13. Distributions

En matière d'investissements, la Société a pour politique de distribuer et de réinvestir ses distributions quotidiennement (à l'exception des actions de distribution Flex F dont les dividendes sont réinvestis mensuellement) d'après le revenu net des investissements disponible pour distribution (y compris les intérêts) et, le cas échéant, l'excédent des plus-values réalisées par rapport aux pertes (éventuelles) réalisées. Aucune distribution sur le capital n'a été déclarée. Concernant les actions de capitalisation, les Administrateurs ont choisi de capitaliser tous les revenus nets et les plus-values nettes réalisées attribuables aux actions rachetables.

Les distributions suivantes ont été déclarées au cours des exercices clos les 31 août 2023 et 2022 :

Nom du Compartiment	31 août 2023	31 août 2022
Euro Fund	2 262 882 EUR €	–
Sterling Fund	14 194 865 GBP £	2 184 839 GBP £
United States Dollar Fund	64 374 987 USD $	8 284 604 USD $
United States Dollar Treasury Fund*	1 565 913 USD $	–

Les dividendes suivants ont été versés au cours de la période :

Nom du Compartiment	31 août 2023	31 août 2022
Euro Fund	644 178 EUR €	–
Sterling Fund	563 409 GBP £	128 843 GBP £
United States Dollar Fund	2 172 286 USD $	669 095 USD $
United States Dollar Treasury Fund*	1 342 331 USD $	–

* United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

14. Service de change

Un écart de conversion de change de 316 966 000 USD est indiqué dans l'État des variations de l'actif net au 31 août 2023 (31 août 2022 : (708 941 000) USD). Les deux sont calculés en convertissant les actifs nets totaux de 2023 et 2022 en utilisant à la fois le taux de change moyen et le taux de clôture et en déduisant l'un de l'autre.

Les taux de change employés dans l'État de la situation financière étaient les taux de change en vigueur à la date du bilan.

Taux de change

Devise	31 août 2023 Taux	31 août 2022 Taux
USD = 1		
EUR	0,9198	1,0022
GBP	0,7886	0,8610

Les taux de change employés dans l'État du résultat global, dans l'État des variations de l'actif net et dans l'État des flux de trésorerie étaient les taux de change moyens pour l'exercice annuel.

Devise	31 août 2023 Taux	31 août 2022 Taux
USD = 1		
EUR	0,9422	0,9092
GBP	0,8210	0,7688

15. Séparation du passif

La Société est un fonds à Compartiments multiples avec séparation du passif entre les Compartiments. Conformément au *Companies Act* de 2014, les actifs d'un Compartiment ne sont pas disponibles pour satisfaire le passif d'un autre Compartiment ou attribuables à celui-ci. Toute responsabilité encourue ou attribuable à un Compartiment ne peut être acquittée qu'à partir des actifs de ce Compartiment. Cependant, la Société peut opérer ou posséder des actifs dans des pays autres que l'Irlande qui peuvent ne pas reconnaître la séparation entre les Compartiments et il n'y a aucune garantie que les créanciers d'un Compartiment ne chercheront pas à faire respecter les obligations d'un Compartiment à l'encontre d'un autre Compartiment.

16. Capital social

Le capital propre autorisé s'élève à 1 000 milliards d'actions sans valeur nominale.

Au 31 août 2023, la Société comptait 7 (31 août 2022 : 7) actions d'associé commanditaire émises et 2 633 231 233 (2022 : 1 743 802 498) actions en circulation.

Les actions d'associé commanditaire ne font pas partie de la Valeur liquidative de la Société. Elles sont indiquées dans les Comptes uniquement par le biais de cette annexe. Les détenteurs des actions d'associé commanditaire n'ont pas droit aux distributions ou à tout excédent d'actifs ou de passifs lors de la liquidation de la Société.

Il existe quelques différences au niveau des droits de vote des catégories d'Actions de distribution Flex comme indiqué ci-dessous :

Dans le Compartiment Euro Fund, les Actions de distribution Flex peuvent être émises dans les catégories suivantes : Catégorie A, Catégorie B, Catégorie F, Catégorie G, Catégorie I et Catégorie R.

Dans le Compartiment Sterling Fund, les Actions de distribution Flex peuvent être émises dans les catégories suivantes : Catégorie A, Catégorie B, Catégorie F, Catégorie G, Catégorie I et Catégorie R.

Dans le Compartiment United States Dollar Fund, les Actions de distribution Flex peuvent être émises dans les catégories suivantes : Catégorie A, Catégorie B, Catégorie F, Catégorie G, Catégorie I, Catégorie M, Catégorie N, Catégorie R et Catégorie S.

Dans le Compartiment United States Dollar Treasury Fund, les Actions de distribution Flex peuvent être émises dans les catégories suivantes : Catégorie A, Catégorie B, Catégorie F, Catégorie G, Catégorie M, Catégorie N et Catégorie S.

Les Actions de distribution Flex seront émises dans deux séries.

- La Série 1 comprendra les Actions disposant de droits de vote complets.
- La Série 2 comprendra les Actions dont les droits de vote seront restreints par rapport à toute résolution relative à la nomination, à la destitution ou au remplacement d'un Administrateur de la Société et qui limitent l'exercice d'un vote prépondérant par rapport à une telle résolution.

17. Commissions raisonnables

À compter du 3 janvier 2018, suite à l'adoption de la Directive II sur les marchés des instruments financiers (« MIF II ») par l'AMFE, les services de recherche et de conseil ne sont plus payés sur les commissions découlant des transactions des portefeuilles des Compartiments. Les Compartiments n'ont supporté aucuns frais de recherche au cours l'exercice financier clos le 31 août 2023 (31 août 2022 : Aucun).

18. Risque géopolitique, d'inflation et de volatilité de marché

En février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine et en conséquence, les organismes gouvernementaux et réglementaires de l'Irlande, de l'UE, du R.-U. et des États-Unis ont imposé des sanctions à la Russie et aux régions associées, ciblant des particuliers, des entreprises et des secteurs. La Société continue de respecter les obligations relatives à ces sanctions et ne présente aucune exposition importante sur des investissements, des contreparties ou des fournisseurs impliquant la Russie ou la Biélorussie. Cette situation continue d'évoluer, notamment avec une aggravation des tensions géopolitiques entre les États-Unis, la Russie et également la Chine. Couplé au retrait des mécanismes de soutien des gouvernements et des banques centrales, le remplacement de l'assouplissement quantitatif par un durcissement quantitatif, combiné à des augmentations des taux d'intérêt des banques centrales et à d'autres hausses à venir, dans le cadre d'une augmentation de l'inflation et des prix de l'énergie (pétrole et gaz), a accentué la volatilité sur les marchés financiers et les marchés liés aux matières premières, ainsi que les perspectives concernant l'inflation, les taux d'intérêt, les obligations et les rendements des instruments de créance. Les Administrateurs de la Société continuent de surveiller de près la situation en prenant en compte les besoins et exigences des clients et des parties prenantes, notamment par une surveillance continue de la volatilité sur les marchés, des fonds, des liquidités des fonds, des plans de continuité, de l'évaluation des cyber-risques, de la résilience opérationnelle, de la planification des scénarios conjointement à d'autres risques opérationnels et aux risques émergents qui pourraient survenir.

19. Rémunération des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes assermentés pour l'exercice annuel clos le 31 août 2023 s'élevaient à 45 312 EUR (2022 : 28 080 EUR) (hors TVA). Ces frais couvraient également les menus débours. Aucuns frais pour des services de conseil fiscal, d'autres services d'assurance ou autres services sans rapport avec l'audit n'ont été facturés pendant l'exercice financier clos le 31 août 2023 (2022 : Aucun).

20. Événements majeurs survenus au cours de l'exercice financier annuel

Les catégories d'actions suivantes ont été lancées au cours de l'exercice financier annuel :

Nom du Compartiment	Catégorie d'actions	Lancement	Date
Euro Fund	Catégorie de capitalisation I	Lancement	1er septembre 2022
Sterling Fund	Catégorie de distribution Flex I	Lancement	1er septembre 2022
Sterling Fund	Catégorie de capitalisation I	Lancement	1er septembre 2022
United States Dollar Fund	Catégorie de distribution Flex I	Lancement	1er septembre 2022
United States Dollar Fund	Catégorie de capitalisation I	Lancement	1er septembre 2022
Euro Fund	Catégorie de distribution Flex A	Lancement	29 septembre 2022
Euro Fund	Catégorie de distribution Flex B	Lancement	29 septembre 2022
Euro Fund	Catégorie de distribution Flex F	Lancement	29 septembre 2022
Euro Fund	Catégorie de distribution Flex I	Lancement	29 septembre 2022
Euro Fund	Catégorie de distribution Flex G	Lancement	29 septembre 2022
Euro Fund	Catégorie de capitalisation R	Lancement	17 janvier 2023
Euro Fund	Catégorie de distribution Flex R	Lancement	17 janvier 2023
Sterling Fund	Catégorie de capitalisation R	Lancement	17 janvier 2023
Sterling Fund	Catégorie de distribution Flex R	Lancement	17 janvier 2023
United States Dollar Fund	Catégorie de capitalisation R	Lancement	17 janvier 2023
United States Dollar Fund	Catégorie de distribution Flex R	Lancement	17 janvier 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de capitalisation de Catégorie A	Lancement	30 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de capitalisation de Catégorie B	Lancement	30 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de capitalisation de Catégorie C	Lancement	30 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de capitalisation de Catégorie S (T1)	Lancement	31 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de capitalisation de Catégorie N (T1)	Lancement	31 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de distribution de Catégorie Flex A	Lancement	30 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de distribution de Catégorie Flex B	Lancement	30 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de distribution de Catégorie Flex F	Lancement	30 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de distribution de Catégorie Flex G	Lancement	30 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de distribution de Catégorie Flex M	Lancement	30 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de distribution de Catégorie Flex S (T1)	Lancement	31 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de distribution de Catégorie Flex N (T1)	Lancement	31 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de capitalisation de Catégorie M	Lancement	30 mars 2023
United States Dollar Treasury Fund	Actions de capitalisation de Catégorie G	Lancement	30 mars 2023
Euro Fund	Actions de Catégorie de capitalisation A100	Lancement	7 juillet 2023
Sterling Fund	Actions de Catégorie de capitalisation A100	Lancement	7 juillet 2023
United States Dollar Fund	Actions de Catégorie de capitalisation A100	Lancement	7 juillet 2023

Le Prospectus de Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (« ILF ») a été révisé le 1er décembre 2022 dans le but de refléter la mise en œuvre des exigences plus détaillées du « Niveau 2 » du Règlement SFDR (« Niveau 2 du Règlement SFDR ») et l'inclusion des informations précontractuelles publiées pour les Compartiments visés par l'article 8 (annexes sur la durabilité), qui font partie du Prospectus.

Le Prospectus de la Société a été mis à jour le 19 décembre 2022 pour refléter la création des nouvelles catégories d'Actions de capitalisation R et d'Actions de distribution Flex R des Compartiments Euro Fund, Sterling Fund et United States Dollar Fund.

Le Prospectus d'ILF a été mis à jour le 30 mars 2023 pour refléter les informations qui expliquent que les investisseurs dans les autres catégories d'actions ne supportent pas les frais d'exploitation des catégories d'Actions de capitalisation R et d'Actions de distribution Flex R. Un avis a été envoyé aux Actionnaires concernés à cet égard.

Un nouveau Compartiment dénommé United States Dollar Treasury Fund a été lancé le 30 mars 2023.

Mme Denise Kinsella a démissionné de son poste d'Administratrice du Conseil d'administration de la SICAV le 31 mars 2023.

Le Prospectus d'ILF a été mis à jour le 8 juin 2023 pour refléter la création des nouvelles catégories d'Actions de capitalisation A100 dans les suppléments des Compartiments Euro Fund, Sterling Fund et United States Dollar Fund.

Le Prospectus a de nouveau été mis à jour le 26 juillet 2023 pour refléter certains changements apportés aux annexes du Règlement SFDR de chaque Compartiment visé par l'article 8 pour intégrer la nouvelle formulation sur les investissements dans le nucléaire et le gaz en accord avec la Taxonomie de l'UE.

21. Événements majeurs survenus au cours de l'exercice financier annuel (suite)

Aucun autre événement important pouvant affecter la Société n'est survenu au cours de l'exercice financier annuel.

22. Événement survenu après le bilan

M. Nick King a démissionné de son poste d'Administrateur de la Société le 19 septembre 2023.

Mme Lorraine McCarthy a démissionné de son poste d'Administratrice de la Société le 31 octobre 2023. Aucun autre événement important pouvant affecter les Compartiments n'est survenu après la clôture de l'exercice financier annuel.

23. Approbation des Comptes

Les Administrateurs ont approuvé les Comptes le 27 novembre 2023.

Rapport du Dépositaire à l'intention des Actionnaires

Nous, soussignés J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin, le Dépositaire désigné de Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (la « Société »), fournissons ce rapport uniquement à l'intention des Actionnaires de la Société pour l'exercice annuel clos le 31 août 2023 (l'« Exercice comptable »).

Ce rapport est fourni conformément aux Réglementations OPCVM - les Réglementations des Communautés européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011, telles que révisées, (les « Réglementations »). En fournissant ce rapport, nous n'acceptons ou n'assumons aucune responsabilité pour toute autre raison ou envers toute autre personne à qui ce Rapport serait montré.

Conformément à notre obligation en tant que Dépositaire, tel que prévu dans les Réglementations, nous avons posé des questions sur la conduite de la Société pendant l'Exercice comptable et nous établissons dans les présentes un rapport à ce sujet à l'intention des Actionnaires de la Société de la manière suivante ;

À notre avis, la Société a été gérée à tous les égards importants pendant cet exercice comptable :

(i) en accord avec les limites imposées en matière de pouvoirs d'investissement et d'emprunt de la Société par les documents constitutionnels et les Réglementations ; et

(ii) à tous autres égards, en accord avec les dispositions des documents constitutionnels et des Réglementations.

Au nom et pour le compte de

J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin
200 Capital Dock 79 Sir John Rogerson's Quay
Dublin 2, D02 RK54
Irlande

27 novembre 2023

Deloitte.

Deloitte Ireland LLP
Cabinet d'Experts-Comptables et de Commissaires aux comptes assermentés

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS À L'INTENTION DES MEMBRES DE FIDELITY INSTITUTIONAL LIQUIDITY FUND PLC

Rapport sur l'audit des Comptes

Avis sur les Comptes de Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (la « Société »)

Nous estimons que les Comptes :

- donnent une image juste et fidèle de l'actif, du passif et de la situation financière de la Société au 31 août 2023, ainsi que de son compte de résultat pour l'exercice financier annuel clos ; et
- ont été préparés en accord avec le cadre d'information financière approprié et, en particulier, avec les exigences du *Companies Act* de 2014.

Les Comptes que nous avons audités comprennent :

- l'Inventaire du portefeuille-titre ;
- l'État de la situation financière ;
- l'État du résultat global ;
- la Variation de l'actif net attribuable aux Actionnaires ;
- l'État des flux de trésorerie ; et
- les annexes 1 à 22 afférentes, dont un résumé des principales règles comptables à l'annexe 2.

Le cadre d'information financière approprié qui a été appliqué lors de la préparation est le *Companies Act* de 2014 et les normes de l'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne (« le cadre d'information financière approprié »).

Les réglementations applicables suivies lors de leur préparation sont les Réglementations des Communautés européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011 et les *Central Bank (Supervision and Enforcement) Act 2013 (Section 48(1)) (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities) Regulations* de 2019 (« les Réglementations applicables »).

Base de notre avis

Nous avons réalisé cet audit conformément aux normes internationales d'audit (Irlande) (ISA (Irlande)) et à la Loi en vigueur. Les responsabilités qui nous incombent au titre de ces normes sont décrites en détail ci-après dans la section de notre rapport intitulée « *Responsabilités du Commissaire aux comptes par rapport à l'audit des comptes* ».

Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux exigences déontologiques qui s'appliquent à notre audit des comptes en Irlande, y compris les Normes de déontologie de l'Irish Auditing and Accounting Supervisory Authority (IAASA) telles qu'elles s'appliquent aux entités d'intérêt public, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques en accord avec ces exigences. Nous estimons que les éléments obtenus lors de notre audit constituent une base raisonnable et adéquate pour l'expression de notre opinion.

Deloitte.

Résumé de notre approche de l'audit

Questions d'audit essentielles	Les questions d'audit principales que nous avons identifiées au cours de l'année en cours étaient : • l'évaluation des investissements • l'existence des investissements
Principe de l'importance relative	Le principe de l'importance relative que nous avons utilisé pour l'exercice annuel concerné était de 0,5 % des actifs nets moyens calculés par rapport à chaque Compartiment.
Portée	Notre audit est une approche fondée sur le risque qui tient compte de la structure de la Société, des types d'investissements, de l'implication des prestataires de services tiers, des processus comptables et des contrôles en place, et du secteur d'activité dans lequel la Société opère.
Modifications substantielles de notre approche	Nous n'avons apporté aucune modification substantielle à notre approche pour l'exercice annuel concerné.

Conclusions concernant la continuité d'exploitation

Lors de l'audit des comptes, nous avons conclu que l'emploi de la base de continuité d'exploitation par les Administrateurs lors de la préparation des comptes est approprié.

Notre évaluation de l'analyse des Administrateurs concernant la capacité de la Société à continuer d'adopter la base de continuité d'exploitation comprenait :

- l'obtention d'une explication des contrôles appropriés en place concernant la continuité d'exploitation dans le cadre de notre audit des procédures d'évaluation des risques.
- une remise en cause du caractère raisonnable des principales hypothèses appliquées par les Administrateurs dans leur évaluation.
- la tenue de discussions avec la direction concernant l'analyse de la continuité d'exploitation des Administrateurs, les plans futurs pour la Société et la faisabilité de ces plans.
- une analyse de tous les procès-verbaux des réunions du conseil qui ont eu lieu pendant la période jusqu'à la date d'approbation des comptes, pour trouver des preuves des discussions et/ou des décisions qui pourraient affecter la capacité de la Société à poursuivre ses activités.
- une analyse des activités relatives aux capitaux et des variations de la VL, après la fin de l'exercice financier annuel.
- une évaluation de l'adéquation de la publication d'informations appropriées sur la continuité de l'exploitation énoncées dans les comptes.

D'après les travaux que nous avons réalisés, nous n'avons identifié aucune incertitude importante concernant des événements ou des conditions qui, individuellement ou collectivement, pourrait mettre en doute la capacité de la Société à poursuivre ses activités pendant une période d'au moins douze mois à compter de la date où la publication des comptes a été autorisée.

Nos responsabilités et celles des Administrateurs par rapport à la continuité d'exploitation sont décrites dans les sections appropriées de ce rapport.

Questions d'audit essentielles

Les questions d'audit essentielles sont les questions qui, selon notre appréciation professionnelle, ont été les plus importantes lors de notre audit des Comptes de l'exercice financier annuel en cours et comprennent l'évaluation des risques les plus élevés en matière d'inexactitudes majeures (relevant ou non d'une fraude ou d'une erreur) que nous avons identifiées, notamment celles qui ont un impact majeur sur la stratégie d'audit globale, l'affectation des ressources pendant l'audit et l'application des efforts de l'équipe. Ces questions ont été abordées dans le cadre de notre audit des comptes dans leur ensemble, et en vue d'exprimer notre avis sur ceux-ci, et nous ne formulons aucun avis distinct sur ces questions.

Deloitte.

l'évaluation des investissements	
Description des questions d'audit essentielles	Pour l'exercice financier annuel clos, les investissements de la Société d'une valeur de 10,1 milliards de dollars représentent 96 % de l'actif net total de 10,5 milliards de dollars. L'évaluation des investissements est considérée comme une question d'audit essentielle car elle représente la composante la plus importante de l'État de la situation financière. Elle constitue un facteur de performance clé et s'appuie sur l'opinion et les estimations des Administrateurs. Puisque les investissements représentent un facteur de performance clé, il existe un risque que les investissements négociés sur une bourse ou un marché secondaire ne puissent pas être évalués correctement conformément aux normes IFRS. Veuillez également consulter l'annexe 10 des Comptes.
De quelle manière la portée de notre audit a traité la question d'audit essentielle	• Nous avons envisagé la base de valorisation employée au vu de la politique d'évaluation comme stipulé dans les documents du Prospectus de la Société et les exigences des normes IFRS, telles qu'adoptées par l'UE. • Nous avons évalué et réévalué tous les titres négociés en bourse de manière indépendante en utilisant nos propres données de marché. • Nous avons recalculé de manière indépendante la valeur de tous les contrats de change à terme à la fin de l'exercice annuel. • Nous avons analysé les informations sur les niveaux des justes valeurs dans les comptes pour vérifier s'ils étaient appropriés. • Nous avons examiné le rapport SOC 1 de J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited et nous avons évalué la portée, la suffisance et les résultats des rapports des contrôles afin de déterminer si nous pouvions nous appuyer sur ces rapports en ce qui concerne les contrôles de l'évaluation des investissements.

l'existence des investissements	
Description des questions d'audit essentielles	Le portefeuille d'investissement à la fin de l'exercice annuel est composé principalement d'instruments liquides, d'obligations et d'accords de prise en pension évalués à 10,1 milliards de dollars. Il existe un risque que les investissements enregistrés n'existent pas ou n'appartiennent pas à la Société. Les investissements sont considérés comme un élément essentiel pour la performance de la Société. En raison de leur importance dans les Comptes de la Société, nous avons donc considéré que les investissements représentaient une composante essentielle de l'audit. Veuillez également consulter l'annexe 10 des Comptes.
De quelle manière la portée de notre audit a traité la question d'audit essentielle	• Nous avons obtenu une confirmation directe des investissements de la Société auprès du Dépositaire et des courtiers à la fin de l'exercice annuel. Tous les éléments de rapprochement entre les confirmations et les portefeuilles d'investissement de la Société ont été vérifiés pour garantir l'enregistrement des transactions pendant la période de déclaration correcte. • Nous avons testé la date limite des transactions pour nous assurer qu'elles avaient été enregistrées pendant la période correcte. • Nous avons examiné le Rapport SOC 1 de J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited et nous avons évalué la portée, la suffisance et les résultats du Rapport des commissaires aux comptes sur les sociétés de service afin de déterminer si nous pouvions nous appuyer sur ce rapport eu égard aux contrôles de l'existence des investissements.

Deloitte.

Nos procédures d'audit relatives à ces questions ont été conçues dans le cadre de notre audit des comptes dans leur ensemble, et non pour exprimer un avis sur des comptes ou des publications d'informations individuels. Notre avis sur les comptes n'est pas modifié concernant un des risques décrits ci-dessus, et nous n'exprimons aucun avis sur ces questions individuelles.

Notre application de l'importance relative

Nous définissons l'importance relative comme l'ampleur d'une inexactitude susceptible de modifier ou d'influencer les décisions économiques d'une personne raisonnablement informée qui s'appuieraient sur les Comptes. Nous employons l'importance relative pour prévoir la portée de notre travail d'audit et pour évaluer les résultats de notre travail.

En nous appuyant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé l'importance relative pour l'ensemble des Comptes de la manière suivante :

Critère pour déterminer l'importance relative	0,5 % de l'actif net moyen de chaque Compartiment.
Justification du critère de référence utilisé	La Valeur liquidative de la Société constitue le principal indicateur de la taille et de la performance de cette dernière. Elle est donc considérée comme une donnée essentielle pour les actionnaires qui sont les principaux utilisateurs des Comptes. Dans le secteur, l'utilisation de la Valeur liquidative moyenne est considérée comme le critère de référence pour les fonds d'investissement.

Nous avons fixé l'importance relative de la performance à un niveau inférieur à celui de l'importance relative pour réduire la probabilité que, globalement, les inexactitudes non corrigées et non détectées dépassent l'importance relative pour les comptes annuels dans leur ensemble.

L'importance relative de la performance a été fixée à 80 % de l'importance relative pour l'audit de l'exercice clos le 31 août 2023. Afin de déterminer l'importance relative de la performance, nous avons pris en compte les facteurs suivants :

- notre compréhension de la Société ;
- la qualité de l'environnement de contrôle ;
- la nature et l'étendue des inexactitudes identifiées au cours des audits précédents ; et
- nos attentes concernant les inexactitudes au cours de la période actuelle.

En accord avec le Conseil d'administration, nous signalerons au Conseil toutes les différences d'audit qui dépassent 5 % de l'importance relative, ainsi que les différences inférieures à ce seuil qui, à notre avis, mériteraient d'être signalées pour des raisons de qualité. Nous signalons également au Conseil d'administration les questions de publication d'informations que nous avons identifiées lors de l'évaluation de la présentation globale des comptes annuels.

Une vue générale de la portée de notre audit

Notre audit est une approche fondée sur le risque qui tient compte de la structure de la Société, des types d'investissements, de l'implication des prestataires de services tiers, des processus comptables et des contrôles en place, et du secteur d'activité dans lequel la Société opère. La Société est une société d'investissement à capital variable de droit irlandais, constituée en société anonyme conformément au *Irish Companies Act* de 2014. La Société est agréée par la Central Bank of Ireland (la « Banque centrale ») en tant qu'OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) conformément aux Réglementations des Communautés européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011.

La Société est organisée sous forme de fonds à compartiments multiples avec séparation du passif entre les compartiments. Nous évaluons les risques de chaque Compartiment séparément. Nous avons réalisé notre audit d'après les livres et les registres tenus par l'Agent administratif, J.P. Morgan Administration Services (Ireland) Limited, sis au 200 Capital Dock, Dublin 2, Irlande.

Deloitte.

Informations complémentaires

Les informations supplémentaires comprennent les renseignements inclus dans le Rapport et les comptes annuels, à l'exclusion des comptes et de notre Rapport de Commissaires aux comptes y afférent. Les Administrateurs sont responsables des autres informations présentées dans ce document. Notre avis sur les comptes ne couvre pas les informations supplémentaires et, sauf dans la mesure indiquée par ailleurs explicitement dans notre rapport, nous n'exprimons aucune autre garantie à leur sujet.

Nous sommes chargés de lire les informations complémentaires et, ce faisant, d'envisager si elles présentent des irrégularités importantes par rapport aux comptes ou connaissances que nous avons acquises pendant les travaux d'audit ou si elles semblent très inexactes pour toute autre raison. Si nous découvrons des irrégularités importantes ou des inexactitudes majeures, nous sommes tenus de déterminer si l'erreur apparaît dans les comptes ou dans les informations supplémentaires. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous parvenons à la conclusion que ces informations supplémentaires contiennent une inexactitude majeure, nous devons le signaler.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités des administrateurs

Comme expliqué de manière plus complète dans la Déclaration des responsabilités des Administrateurs, les Administrateurs sont chargés de préparer les comptes et d'être convaincus qu'ils donnent une image juste et fidèle et respectent par ailleurs le *Companies Act* de 2014, ainsi que du contrôle interne qu'ils jugent nécessaire pour permettre la préparation de comptes qui ne contiennent aucune inexactitude importante, qu'il s'agisse de fraude ou d'erreur.

Lors de la préparation des comptes, les administrateurs sont tenus d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, en déclarant le cas échéant les questions relatives à la continuité d'exploitation et en utilisant la comptabilité selon le principe de la continuité d'exploitation sauf s'ils ont l'intention de liquider la Société, d'en interrompre les activités, ou qu'aucune autre solution réaliste hormis celle-ci n'existe.

Responsabilités du Commissaire aux comptes par rapport à l'audit des comptes

Notre avons pour objectif de déterminer avec une assurance raisonnable si les comptes, pris dans leur ensemble, ne contiennent aucune inexactitude majeure, qu'il s'agisse de fraude ou d'erreur, et de publier un rapport de Commissaire aux comptes qui contienne notre avis. L'assurance raisonnable est un haut niveau d'assurance et non une garantie qu'un audit mené conformément aux normes ISA (Irlande) détectera toujours une inexactitude majeure lorsque celle-ci existe. Les inexactitudes peuvent découler d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme majeures si, individuellement ou collectivement, elles sont susceptibles d'influencer les décisions financières prises par les utilisateurs sur la base de ces Comptes.

Une description plus détaillée de nos responsabilités par rapport à l'audit des Comptes annuels est disponible sur le site de l'IAASA : https://iaasa.ie/publications/description-of-the-auditors-responsibilities-for-the-audit-of-the-financial-statements/.
Cette description fait partie de notre Rapport de Commissaires aux comptes.

Étendue dans laquelle l'audit a été jugé capable de détecter des irrégularités, y compris une fraude

Les irrégularités, y compris une fraude, sont des cas de non-conformité aux lois et réglementations. Nous concevons des procédures conformes à nos responsabilités, soulignées ci-dessus, pour détecter des inexactitudes importantes par rapport aux irrégularités, y compris une fraude. L'étendue dans laquelle nos procédures peuvent détecter des irrégularités, y compris une fraude, est expliquée en détail ci-dessous.

Deloitte.

Identification et évaluation des risques potentiels associés aux irrégularités

Afin d'identifier et d'évaluer les risques d'inexactitude importante par rapport aux irrégularités, y compris une fraude et un non-respect des lois et réglementations, nous avons pris en compte ce qui suit :

- la nature de l'industrie et du secteur, l'environnement de contrôle et la performance de l'entreprise ;
- les résultats de nos demandes d'informations auprès de la direction concernant leur propre procédure d'identification et d'évaluation des risques d'irrégularité ;
- toutes les questions que nous avons identifiées après avoir obtenu et examiné la documentation de la Société de ses politiques et procédures relatives à :
  - l'identification, l'évaluation et le respect des lois et réglementations et s'ils étaient au courant d'un cas de non-respect ;
  - la détection et la réponse aux risques de fraude et s'ils avaient connaissance d'une fraude réelle, suspectée ou supposée ;
  - les contrôles internes établis pour atténuer les risques de fraude ou de non-respect des lois et réglementations ;
- les questions abordées au sein de l'équipe chargée de la mission d'audit et des spécialistes internes appropriés concernant la manière et l'endroit où la fraude pourrait survenir dans les comptes annuels et tous les indicateurs de fraude potentiels.

Suite à ces procédures, nous avons tenu compte des opportunités et des mesures incitatives qui pourraient exister au sein de l'organisation en matière de fraude et nous avons identifié le plus fort potentiel de fraude dans les domaines suivants : la comptabilisation des revenus. En commun avec tous les audits au titre des normes internationales d'audit (« ISA (Ireland »)), nous sommes également tenus d'exécuter des procédures spécifiques pour réagir au risque de contournement par la direction.

Nous avons également pu comprendre le cadre juridique et réglementaire au sein duquel la Société opère, en nous concentrant sur les dispositions de ces lois et réglementations qui affectent directement la détermination des montants et des informations de nature substantielle dans les comptes annuels. Les principales lois et réglementations que nous avons prises en considération dans le cadre de notre audit sont le *Companies Act* de 2014, les règles de cotation et les Réglementations applicables.

En outre, nous avons pris en compte les dispositions des autres lois et réglementations qui n'affectent pas directement les comptes annuels mais dont le respect peut être fondamental pour la capacité de la Société à opérer ou à éviter des pénalités substantielles. Il s'agit des questions réglementées par la Banque centrale d'Irlande.

Contrôle de l'audit face aux risques identifiés

Suite à la réalisation des procédures précédentes, nous n'avons pas identifié de questions d'audit essentielles relatives au risque de fraude potentiel ou de non-conformité aux lois et réglementations.

En plus outre, nos procédures pour traiter les risques identifiés comprenaient ce qui suit :

- analyser les informations des Comptes et vérifier la documentation à l'appui dans le but d'évaluer le respect des dispositions des lois et réglementations applicables décrites comme affectant directement les comptes annuels ;
- interroger la direction et le Conseil d'administration concernant des litiges et réclamations actuels et potentiels ;
- effectuer des procédures analytiques pour identifier des relations inhabituelles ou inattendues susceptibles d'indiquer des risques d'inexactitudes importantes à cause d'une fraude ;
- lire les procès-verbaux des réunions des personnes chargées de la gouvernance et analyser la correspondance avec la Banque centrale d'Irlande ;
- concernant le risque de fraude lors de la comptabilisation des revenus, évaluer de manière indépendante tous les titres en utilisant nos propres données de marché et en effectuant un rapprochement des gains/pertes non réalisé(e)s ;
- concernant le risque de fraude grâce à un contournement des contrôles par la direction, vérifier l'adéquation des écritures et autres ajustements ;
- évaluer si les jugements formulés pour parvenir aux estimations comptables reflètent un biais potentiel ; et
- évaluer la logique commerciale de toutes les transactions importantes qui sont inhabituelles ou sortent du cadre normal des activités.

De plus, nous avons communiqué les lois et réglementations identifiées et appropriées ainsi que les risques de fraude potentiels à tous les membres de l'équipe chargée de la mission d'audit, y compris aux spécialistes internes, et nous sommes restés attentifs à toute indication de fraude ou de non-respect des lois et réglementations tout au long de l'audit.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Avis concernant les autres questions prescrites par le *Companies Act* de 2014

Sur la seule base du travail entrepris au cours de l'audit, nous déclarons que :

- Nous avons réuni toutes les informations et les explications nécessaires à notre audit.
- Selon nous, les registres comptables de la Société étaient suffisants pour permettre de vérifier immédiatement et correctement les comptes.
- Les Comptes sont conformes aux registres comptables.
- Selon nous, les informations contenues dans le rapport des Administrateurs sont conformes aux Comptes, et le rapport des Administrateurs a été préparé conformément au *Companies Act* de 2014.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise exigée par le *Companies Act* de 2014

- À notre avis et d'après le travail entrepris au cours de l'audit, les informations contenues dans la Déclaration sur la gouvernance d'entreprise conformément aux paragraphes 2(c) et (d) de la section 1373 du *Companies Act* de 2014 sont conformes aux Comptes officiels de la Société par rapport à l'exercice financier annuel concerné et ces informations ont été préparés conformément au *Companies Act* de 2014. D'après les informations et les connaissances que nous avons acquises sur la Société et son secteur lors de notre audit, nous n'avons identifié aucune inexactitude majeure concernant ce sujet.

- Selon nous et d'après le travail entrepris au cours de l'audit, la Déclaration sur la gouvernance d'entreprise contient les informations exigées par l'article 6(2) des Réglementations de l'Union européenne (Publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par de grandes entreprises et de grands groupes) de 2017 (telles que révisées) ; et

- Selon nous, et d'après le travail effectué lors de notre audit, les informations requises au titre de la section 1373(2)(a), (b), (e) et (f) du *Companies Act* de 2014 figurent dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise.

Questions sur lesquelles nous sommes tenus d'établir un rapport avec réserves

D'après les informations et les connaissances que nous avons acquises sur la Société et son secteur lors de notre audit, nous n'avons identifié aucune inexactitude majeure dans le rapport des administrateurs.

Nous n'avons rien à signaler concernant les dispositions du *Companies Act* de 2014 qui nous imposent de vous indiquer si, selon nous, les informations relatives à la rémunération des administrateurs et aux transactions spécifiées par la loi n'ont pas été divulguées.

Autres questions auxquelles nous sommes tenus de répondre

Nous avons été nommés par le Conseil le 4 février 2020 pour effectuer l'audit des comptes de l'exercice financier annuel clos le 31 août 2020. La période de la mission complète sans interruption y compris les renouvellements et les nouvelles nominations du cabinet est de 4 ans, couvrant la période se terminant le 31 août 2023.

Les services hors audit qui sont interdits par la Norme de déontologie de l'IAASA n'ont pas été fournis et nous avons préservé notre indépendance vis-à-vis de la Société lors de la réalisation de notre audit.

L'avis formulé dans notre audit est compatible avec le rapport supplémentaire remis au comité d'audit que nous sommes tenus de fournir conformément à la norme « ISA (Ireland) » 260.

Deloitte.

Objet de notre rapport

Ce rapport est destiné exclusivement aux membres de la Société, en tant qu'organisme, conformément à la Section 391 du *Companies Act* de 2014. Nous avons mené ce travail d'audit afin de pouvoir informer les membres de la Société sur les points que nous sommes tenus de leur déclarer dans un rapport de commissaire aux comptes et dans aucun autre but. Dans toute la mesure permise par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité envers quiconque hormis la Société et les membres de la Société en tant qu'organisme par rapport à notre travail d'audit, à ce rapport ou à l'avis que nous avons formulé.

Christian MacManus
Au nom et pour le compte de Deloitte Ireland LLP
Experts-Comptables et Cabinet de commissaires aux comptes assermentés
Deloitte & Touche House, Earlsfort Terrace, Dublin 2

Date : 1er décembre 2023

Remarque : Un audit ne fournit aucune garantie concernant la maintenance et l'intégrité du site Web, y compris les contrôles utilisés pour y parvenir, et en particulier si une modification a été apportée aux comptes annuels depuis leur dernière publication. Ces questions relèvent de la responsabilité des Administrateurs et aucune procédure de contrôle ne peut donner une garantie totale à cet égard.
La législation irlandaise qui régit la préparation et la diffusion des comptes annuels peut être différente de la législation applicable dans d'autres juridictions.

État des modifications des investissements (non audité)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023

Euro Fund

Achats

Participation	Investissements	Frais EUR (millier)
75 000 000	Colgate-Palmolive Co. 0,00 % 28/03/2023	74 958
75 000 000	Agence France Locale 0,00 % 13/01/2023	74 898
70 000 000	Kingdom of the Netherlands 0,00 % 11/04/2023	69 925
70 000 000	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0,00 % 11/04/2023	69 924
70 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 25/04/2023	69 923
70 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 10/05/2023	69 916
60 000 000	Matchpoint Finance plc 0,00 % 10/02/2023	59 897
50 000 000	SG Issuer SA 3,78 % 21/09/2023	50 000
50 000 000	BMW Finance NV 0,00 % 10/10/2022	49 978
50 000 000	NRW. Bank 0,00 % 29/03/2023	49 972
50 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 26/06/2023	49 968
50 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 01/06/2023	49 961
50 000 000	Nestle Finance International Ltd. 0,00 % 02/11/2022	49 961
50 000 000	Colgate-Palmolive Co. 0,00 % 14/02/2023	49 957
50 000 000	Colgate-Palmolive Co. 0,00 % 28/02/2023	49 953
50 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 05/04/2023	49 945
50 000 000	Unilever Finance Netherlands BV 0,00 % 04/09/2023	49 944
50 000 000	Colgate-Palmolive Co. 0,00 % 11/04/2023	49 944
50 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 19/06/2023	49 939
50 000 000	Colgate-Palmolive Co. 0,00 % 27/04/2023	49 936

Ventes

Participation	Investissements	Produit EUR (millier)
20 000 000	Linde Finance BV 0,00 % 06/02/2023	19 980

La Banque centrale exige un historique des modifications importantes de la composition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Ces modifications sont définies comme les achats totaux d'un titre qui dépassent un pour cent de la valeur totale des achats pendant l'exercice financier et les cessions totales qui sont supérieures à un pour cent de la valeur totale des ventes. Les 20 achats et les 20 ventes les plus importants doivent être indiqués au minimum, ou tous les achats et ventes s'ils sont inférieurs à 20. Une liste complète des modifications du portefeuille au cours de l'exercice financier est disponible, sur demande et gratuitement, auprès de l'Agent administratif.

État des modifications des investissements (non audité)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (suite)

Sterling Fund

Achats

Participation	Investissements	Frais GBP (millier)
55 000 000	Nationwide Building Society 2,93 % 09/12/2022	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 2,93 % 16/12/2022	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,43 % 23/12/2022	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,43 % 30/12/2022	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,43 % 06/01/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,43 % 13/01/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,43 % 20/01/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,43 % 27/01/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,43 % 03/02/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,93 % 10/02/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,93 % 17/02/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,93 % 24/02/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,93 % 03/03/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,93 % 03/10/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,93 % 17/03/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 3,93 % 24/03/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 4,18 % 31/03/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 4,18 % 04/04/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 4,18 % 13/04/2023	55 000
55 000 000	Nationwide Building Society 4,18 % 20/04/2023	55 000

La Banque centrale exige un historique des modifications importantes de la composition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Ces modifications sont définies comme les achats totaux d'un titre qui dépassent un pour cent de la valeur totale des achats pendant l'exercice financier et les cessions totales qui sont supérieures à un pour cent de la valeur totale des ventes. Les 20 achats et les 20 ventes les plus importants doivent être indiqués au minimum, ou tous les achats et ventes s'ils sont inférieurs à 20. Une liste complète des modifications du portefeuille au cours de l'exercice financier est disponible, sur demande et gratuitement, auprès de l'Agent administratif.

État des modifications des investissements (non audité)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (suite)

United States Dollar Fund

Achats

Participation	Investissements	Frais USD (millier)
250 000 000	Kingdom of Belgium 0,00 % 05/04/2023	249 763
250 000 000	Republic of Austria 0,00 % 03/05/2023	248 860
200 000 000	SG Issuer SA 5,40 % 07/03/2024	200 000
200 000 000	Kingdom of Sweden 0,00 % 03/05/2023	199 675
140 000 000	NRW. Bank 0,00 % 03/04/2023	139 869
140 000 000	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0,00 % 03/04/2023	139 868
140 000 000	Nederlandse Waterschapsbank NV 0,00 % 24/04/2023	139 607
140 000 000	Kingdom of Belgium 0,00 % 08/02/2023	139 488
140 000 000	Agence Centrale des Organismes de Securite Sociale 0,00 % 06/02/2023	139 476
140 000 000	Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 0,00 % 06/02/2023	139 456
140 000 000	Jyske Bank A/S 0,00 % 31/01/2023	139 055
140 000 000	Kommunalbanken A/S 0,00 % 09/01/2023	139 034
140 000 000	Nationwide Building Society 0,00 % 01/04/2023	139 022
140 000 000	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0,00 % 06/01/2023	139 022
140 000 000	KBC Bank NV 0,00 % 03/01/2023	138 555
140 000 000	Sumitomo Mitsui Banking Corp. 0,00 % 06/04/2023	138 333
140 000 000	Banco Santander SA 0,00 % 02/03/2023	138 330
140 000 000	Mizuho Corporate Bank Ltd. 0,00 % 05/10/2023	138 046
125 000 000	Landeskreditbank Baden-Wuerttemberg Foerderbank 0,00 % 03/05/2023	124 431
120 000 000	Kreditanstalt fuer Wiederaufbau 0,00 % 04/04/2023	119 888

Ventes

Participation	Investissements	Produit USD (millier)
75 000 000	Credit Agricole SA 0,00 % 01/08/2023	74 705
70 000 000	Bank of Montreal 0,00 % 01/09/2023	69 640

La Banque centrale exige un historique des modifications importantes de la composition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Ces modifications sont définies comme les achats totaux d'un titre qui dépassent un pour cent de la valeur totale des achats pendant l'exercice financier et les cessions totales qui sont supérieures à un pour cent de la valeur totale des ventes. Les 20 achats et les 20 ventes les plus importants doivent être indiqués au minimum, ou tous les achats et ventes s'ils sont inférieurs à 20. Une liste complète des modifications du portefeuille au cours de l'exercice financier est disponible, sur demande et gratuitement, auprès de l'Agent administratif.

État des modifications des investissements (non audité)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (suite)

United States Dollar Treasury Fund

Achats

Participation	Investissements	Frais USD (millier)
35 900 000	US Treasury Bill 0,00 % 08/08/2023	35 837
35 900 000	US Treasury Bill 0,00 % 22/08/2023	35 764
35 900 000	US Treasury Bill 0,00 % 19/09/2023	35 616
24 525 000	US Treasury Bill 0,00 % 02/11/2023	24 253
21 900 000	US Treasury Bill 0,00 % 12/09/2023	21 777
20 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 21/09/2023	19 871
17 950 000	US Treasury Bill 0,00 % 29/08/2023	17 876
17 950 000	US Treasury Bill 0,00 % 26/09/2023	17 803
15 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 28/09/2023	14 919
11 900 000	US Treasury Bill 0,00 % 15/08/2023	11 867
11 900 000	US Treasury Bill 0,00 % 05/09/2023	11 830
11 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 03/10/2023	10 910
10 750 000	US Treasury Bill 0,00 % 12/10/2023	10 629
10 750 000	US Treasury Bill 0,00 % 19/10/2023	10 618
10 750 000	US Treasury Bill 0,00 % 26/10/2023	10 607
10 000 000	US Treasury Bill 0,00 % 05/10/2023	9 936
8 900 000	US Treasury Bill 0,00 % 25/05/2023	8 894
7 950 000	US Treasury Bill 0,00 % 27/07/2023	7 923
7 550 000	US Treasury Bill 0,00 % 23/05/2023	7 535
5 550 000	US Treasury Bill 0,00 % 25/04/2023	5 545
5 550 000	US Treasury Bill 0,00 % 05/04/2023	5 540
5 500 000	US Treasury Bill 0,00 % 17/04/2023	5 497
5 500 000	US Treasury Bill 0,00 % 13/04/2023	5 491
5 500 000	US Treasury Bill 0,00 % 18/04/2023	5 488
5 450 000	US Treasury Bill 0,00 % 07/05/2023	5 422
4 850 000	US Treasury 0,00 % 15/05/2023	4 837
4 500 000	US Treasury, FRN 0,00 % 31/10/2023	4 501

La Banque centrale exige un historique des modifications importantes de la composition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Ces modifications sont définies comme les achats totaux d'un titre qui dépassent un pour cent de la valeur totale des achats pendant l'exercice financier et les cessions totales qui sont supérieures à un pour cent de la valeur totale des ventes. Les 20 achats et les 20 ventes les plus importants doivent être indiqués au minimum, ou tous les achats et ventes s'ils sont inférieurs à 20. Une liste complète des modifications du portefeuille au cours de l'exercice financier est disponible, sur demande et gratuitement, auprès de l'Agent administratif.

Informations complémentaires (non auditées)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (suite)

Informations sur la rémunération

Fidelity Institutional Liquidity Fund plc (la « Société ») est gérée par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., succursale irlandaise (« FIMLUX »).

FIMLUX est une société de gestion agréée pour la gestion d'OPCVM qui est entièrement détenue par FIL Limited (« FIL »). Le Groupe FIL, composé de FIL et de ses filiales, a approuvé une politique de rémunération qui s'applique à tous les éléments constitutifs du groupe. En outre, FIMLUX a publié sa propre politique de rémunération qui reflète étroitement celle du Groupe FIL. Lors de la mise en œuvre de sa politique, FIMLUX s'assurera de la bonne gouvernance de l'entreprise et mettra en avant une gestion du risque saine et efficace.

Politique de rémunération

La politique de rémunération n'incite pas à prendre des risques d'une manière qui s'avérerait contraire à l'appétit pour le risque de la Société, aux Statuts et au Prospectus. FIMLUX s'assurera que toutes les décisions sont conformes à la stratégie commerciale globale, aux objectifs et à la politique de rémunération, et tentera d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts.

La rémunération fixe désigne le salaire de base et les autres avantages. Les salaires de base sont compétitifs par rapport au marché local, et dépendent du poste, des responsabilités, de l'expérience, des qualifications, de la performance et de la contribution globale d'un individu aux résultats de FIL. Ces critères sont réexaminés régulièrement.

La rémunération variable désigne les primes annuelles et les primes de rendement à long terme. Ces composantes discrétionnaires de la rémunération sont déterminées au regard de la performance individuelle et des résultats globaux de la société (en tenant compte des performances financières et non financières, des activités connexes et des risques opérationnels).

Vous trouverez un résumé de la Politique de rémunération sur https://www.fidelityinternational.com.

FIMLUX s'assurera que la politique de rémunération soit révisée chaque année en interne et de manière indépendante. Aucun changement important n'a été apporté à la politique de rémunération adoptée depuis le dernier examen effectué en février 2023 et le résultat de l'examen n'a pas produit d'exception. La politique de rémunération s'applique à tous les employés de FIMLUX, y compris ceux dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de la Société de gestion ou de l'OPCVM qu'elle gère (« membres du personnel identifié »). Les membres du personnel de l'OPCVM identifié comprennent les membres du Conseil de la Société de gestion, les dirigeants, les responsables exerçant une fonction de contrôle ou des activités essentielles. Ces individus sont informés de leur statut et des responsabilités y afférentes au moins une fois par an.

Rémunération totale du personnel employé par FIMLUX pour l'exercice financier annuel clos le 31/12/2022	9 706 746 EUR
Dont une rémunération fixe	7 879 052 EUR
Dont une rémunération variable	1 827 694 EUR
Nombre total d'employés de FIMLUX (au 31/12/2022)	105

La rémunération totale consolidée à payer au Personnel identifié, en tenant compte de tous les accords de délégation existants et lorsque l'information a été mise à disposition, est la suivante : 11,65 millions EUR. Il convient de noter que cette information sur la rémunération est celle qui a été publiée par le délégué, dans son rapport annuel pour l'exercice financier clos le 30 juin 2023 et qu'elle représente le chiffre global publié par le Gérant de Portefeuille pour son personnel identifié et qu'elle n'est donc pas spécifique à la Société.

Liste des Gérants de Portefeuille

Le tableau suivant donne, pour chaque Compartiment, la liste des Gérants de Portefeuille pour l'exercice financier annuel considéré.

Nom du Compartiment	Gérant de Portefeuille
Euro Fund	FIL Investments International
Sterling Fund	FIL Investments International
United States Dollar Fund	FIL Investments International
United States Dollar Treasury Fund	FIL Investments International

Informations complémentaires (non auditées)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (suite)

Règlement sur les opérations de financement sur titres

Le Règlement relatif à la transparence des opérations de financement sur titres (« SFTR ») est entré en vigueur le 12 janvier 2016 et a introduit des déclarations supplémentaires sur les prêts de titres, les prises/mises en pension, les swaps sur rendement total (TRS) et autres opérations de prêt/d'emprunt dans les comptes annuels et semestriels publiés après le 13 janvier 2017. Ce Règlement a été mis en œuvre par rapport à un risque perçu, dénommé « système bancaire parallèle » sur les marchés des opérations de financement sur titres et cherche à réduire ce risque en améliorant la transparence des marchés des opérations de financement sur titres de plusieurs façons :

- en imposant des conditions sur la « réutilisation » de la garantie, afin que les clients et les contreparties comprennent les risques impliqués et donnent leur accord pour cette réutilisation.
- en exigeant des gestionnaires qu'ils communiquent des informations détaillées à leurs investisseurs sur l'utilisation qu'ils font des opérations de financement sur titres, à la fois dans leurs états financiers périodiques et dans les documents précontractuels ; et
- en exigeant des contreparties qu'elles déclarent les opérations de financement sur titres à un référentiel central afin que l'utilisation de ces opérations par les participants du marché soit transparente pour les autorités de régulation.

Les informations suivantes concernent un accord de mise en pension de titres détenu par la Société au 31 août 2023 qui pourrait être considéré comme une opération de financement sur titres au titre du Règlement SFTR.

Les 10 principaux émetteurs de garantie

Le tableau suivant indique les dix principaux émetteurs par valeur de la garantie non liquide reçue par le Compartiment par le biais d'un contrat de garantie avec transfert de propriété sur des accords de prise en pension à la date de déclaration.

Émetteur	Valeur de la garantie
Euro Fund	**EUR**
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	60 901 498
United Kingdom Treasury	29 405 897
Gouvernement du Danemark	5 246 113
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau	4 199 788
Gouvernement français	2 075 580
United States Treasury	72 328

Émetteur	Valeur de la garantie
United States Dollar Fund	**USD**
United States Treasury	917 209 437

Émetteur	Valeur de la garantie
United States Dollar Treasury Fund	**USD**
United States Treasury	127 507 294

Informations complémentaires (non auditées)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (suite)

Les 10 principales contreparties

Le tableau suivant fournit des informations détaillées sur les dix principales contreparties (en fonction de la valeur brute des opérations en cours) par rapport aux accords de prise en pension à la date de déclaration.

contrepartie	Transactions en cours
Euro Fund	**EUR**
Citigroup	100 000 000
United States Dollar Fund	**USD**
BNP Paribas SA	250 000 000
Goldman Sachs International	250 000 000
J.P. Morgan Securities plc	250 000 000
Citigroup	150 000 000
United States Dollar Treasury Fund	**USD**
BNP Paribas SA	35 000 000
Citigroup	30 000 000
Goldman Sachs International	30 000 000
J.P. Morgan Securities plc	30 000 000

DONNÉES SUR LES OPÉRATIONS CUMULÉES

Type et qualité de la garantie

Le tableau suivant donne une analyse du type et de la qualité des garanties non liquides que le Compartiment a reçues par rapport aux accords de prise en pension à la date de déclaration.

Euro Fund		**EUR**
Accords de prise en pension		
Obligations	« Investment grade »	101 901 204
		101 901 204
United States Dollar Fund		**USD**
Accords de prise en pension		
Obligations	« Investment grade »	917 209 437
		917 209 437
United States Dollar Treasury Fund		**USD**
Accords de prise en pension		
Obligations	« Investment grade »	127 507 294
		127 507 294

Les titres « investment grade » sont émis par une entité ayant obtenu au minimum une notation de crédit « investment grade » de la part d'au moins une agence de notation reconnue à l'échelle internationale, à savoir Standard & Poor's, Moody's ou Fitch.

Échéance de la garantie
Le tableau suivant fournit une analyse de l'échéance des garanties non liquides reçues par rapport aux accords de prise en pension à la date de déclaration.

Échéance	Moins d'1 jour	De 1 à 7 jours	De 1 à 4 semaines	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	Plus d'1 an	Total
Euro Fund	**EUR**	**EUR**	**EUR**	**EUR**	**EUR**	**EUR**	**EUR**
Garantie reçue	–	–	–	–	15 067 427	86 833 777	**101 901 204**
United States Dollar Fund	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**
Garantie reçue	–	–	–	13 532 083	507 517 734	396 159 620	**917 209 437**
United States Dollar Treasury Fund	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**
Garantie reçue	–	–	–	198	30 171 916	97 335 180	**127 507 294**

L'analyse des échéances qui précède repose sur la date d'échéance contractuelle du titre reçu en garantie. Toutes les garanties reçues par le Compartiment au titre des accords de prise en pension sont transférées dans le cadre d'un contrat avec transfert de propriété. La garantie est conservée par un sous-dépositaire du Dépositaire pendant la durée de la transaction.

Pays dans lesquels les contreparties sont établies
Le tableau suivant indique de manière détaillée le pays de constitution des contreparties aux accords de prise en pension à la date de déclaration.

Contrepartie	Pays de constitution
BNP Paribas SA	France
Citigroup	Royaume-Uni
Goldman Sachs International	États-Unis
J.P. Morgan Securities plc	Royaume-Uni

Devise de la garantie
Toutes les garanties reçues dans le cadre des accords de prise en pension sont libellées dans la devise de base du Compartiment.

Échéances des accords de prise en pension

Le tableau suivant fournit une analyse de l'échéance des accords de prise en pension à la date de déclaration.

Échéance	Moins d'1 jour	De 1 à 7 jours	De 1 à 4 semaines	De 1 à 3 mois	De 3 à 12 mois	Plus d'1 an	Total
Euro Fund	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**
Accords de prise en pension	100 000 000	–	–	–	–	–	**100 000 000**
United States Dollar Fund	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**
Accords de prise en pension	900 000 000	–	–	–	–	–	**900 000 000**
United States Dollar Treasury Fund	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**	**USD**
Accords de prise en pension	125 000 000	–	–	–	–	–	**125 000 000**

Conservation des garanties
Garantie reçue

Toutes les garanties reçues par les Compartiments dans le cadre des accords de prise en pension à la date de déclaration sont détenues par un sous-dépositaire du Dépositaire, à savoir J.P. Morgan SE - Succursale de Dublin.

Réutilisation des garanties
Les garanties reçues dans le cadre des accords de prise en pension ne peuvent pas être vendues, réinvesties ou données en gage.

Informations complémentaires (non auditées)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (suite)

Directive « Droits des actionnaires » II

La Directive « Droits des actionnaires » II (« SRD II ») est une loi européenne qui a été transposée dans le droit irlandais le 30 mars 2020. Au titre de la Directive SRD II, les Gestionnaires d'actifs sont tenus de fournir des informations annuelles supplémentaires concernant les risques et la composition du portefeuille.

Principaux risques importants à moyen et à long terme liés aux investissements

Consultez l'annexe 11 pour une analyse détaillée des politiques de gestion des risques et de la procédure qui affectent les Compartiments.

Composition du portefeuille

Consultez l'Inventaire du portefeuille-titres de chaque Compartiment à partir de la page 10 pour connaître la composition détaillée des portefeuilles par type d'investissement et par région. Les Compartiments font l'objet d'une gestion active sans aucune référence à un indice. Par conséquent, la publication des pondérations des portefeuilles par rapport aux indices de référence ne s'applique pas.

Au 31 août 2023, les tableaux suivants présentent les 10 principales participations par valeur de marché de chaque Compartiment.

Euro Fund – 10 principales participations du portefeuille par valeur de marché

Participation	Type	Valeur de marché (millier EUR)
DZ Bank AG, 3,60 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	140 420
BRED Banque Populaire, 3,61 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	121 524
Mizuho Bank Ltd., 3,61 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	100 271
Swedbank AB, 3,62 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	100 221
Citigroup, 3,62 %, 01/09/2023	Accords de prise en pension	100 000
KBC Bank NV, 3,68 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	100 000
SG Issuer SA, 3,78 %, 21/09/2023	Titre d'entreprise à coupon fixe	50 000
Unilever Finance Netherlands BV, 0,00 %, 04/09/2023	Billet de trésorerie	49 985
Colgate-Palmolive Co., 0,00 %, 12/09/2023	Billet de trésorerie	49 944
Royal Bank of Canada, FRN, 3,91 %, 29/09/2023	Certificat de dépôt	40 000

Sterling Fund – 10 principales participations du portefeuille par valeur de marché

Participation	Type	Valeur de marché (millier GBP)
BRED Banque Populaire, 5,19 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	87 000
DZ Bank AG, 5,14 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	85 359
KBC Bank NV, 5,17 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	85 000
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 5,15 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	85 000
Mizuho Bank Ltd., 5,18 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	50 301
Nationwide Building Society, 5,18 %, 01/09/2023	Certificat de dépôt	50 000
SG Issuer SA, 5,22 %, 15/02/2024	Obligations de sociétés	40 000
Toyota Motor Finance Netherlands BV, 0,00 %, 03/01/2024	Billet de trésorerie	38 249
Goldman Sachs International Bank, 0,00 %, 11/09/2023	Certificat de dépôt	29 956
Mizuho Corporate Bank Ltd., 0,00 %, 03/10/2023	Certificat de dépôt	29 857

Informations complémentaires (non auditées)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (suite)

United States Dollar Fund – 10 principales participations du portefeuille par valeur de marché

Participation	Type	Valeur de marché (millier USD)
BRED Banque Populaire, 5,32 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	402 187
Royal Bank of Canada, 5,30 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	312 000
DNB Bank ASA, 5,25 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	302 374
DZ Bank AG, 5,25 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	301 870
BNP Paribas SA, 5,27 %, 01/09/2023	Accords de prise en pension	250 000
Goldman Sachs International, 5,25 %, 01/09/2023	Accords de prise en pension	250 000
J.P. Morgan Securities plc, 5,26 %, 01/09/2023	Accords de prise en pension	250 000
MUFG Bank Ltd., 5,31 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	250 000
Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd., 5,26 %, 01/09/2023	Dépôts à terme	250 000
SG Issuer SA, 5,40 %, 07/03/2024	Titre d'entreprise à coupon fixe	200 000

United States Dollar Treasury Fund – 10 principales participations du portefeuille par valeur de marché

Participation	Type	Valeur de marché (millier USD)
US Treasury Bill, 0,00 %, 19/09/2023	Titre gouvernemental à coupon fixe	35 805
BNP Paribas SA, 5,27 %, 01/09/2023	Accords de prise en pension	35 000
Citigroup, 5,30 %, 01/09/2023	Accords de prise en pension	30 000
Goldman Sachs International, 5,25 %, 01/09/2023	Accords de prise en pension	30 000
J.P. Morgan Securities plc, 5,26 %, 01/09/2023	Accords de prise en pension	30 000
US Treasury Bill, 0,00 %, 02/11/2023	Titre gouvernemental à coupon fixe	24 302
US Treasury Bill, 0,00 %, 12/09/2023	Titre gouvernemental à coupon fixe	21 865
US Treasury Bill, 0,00 %, 21/09/2023	Titre gouvernemental à coupon fixe	19 942
US Treasury Bill, 0,00 %, 26/09/2023	Titre gouvernemental à coupon fixe	17 884
US Treasury Bill, 0,00 %, 28/09/2023	Titre gouvernemental à coupon fixe	14 941

Taux de rotation du portefeuille

La Directive SRD II ne donne pas une méthodologie pour calculer le Taux de rotation du portefeuille (« PTR »). Aux fins des présents Comptes, la formule suivante a été utilisée pour calculer le PTR.

PTR = (achats + ventes) - (souscriptions + rachats) / Valeur liquidative moyenne attribuable aux actionnaires sur 12 mois.

Pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023, le PTR de chacun des Compartiments est le suivant :

Compartiment	PTR
Euro Fund	22 695 %
Sterling Fund	21 059 %
United States Dollar Fund	19 949 %
United States Dollar Treasury Fund	8 706 %

Le PTR annuel de chaque Compartiment est relativement élevé en raison de la nature à court terme des titres que les Compartiments ont le droit de détenir.

Coût de rotation du portefeuille
Le coût de rotation du portefeuille (« PTC ») est calculé de la manière suivante :

PTC = PTR (plafonné à 100 %) x frais de transaction

Les frais de transaction sont des coûts incrémentiels qui sont directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession de l'actif ou du passif financier. Pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023, le PTC de chacun des Compartiments était nul.

Informations complémentaires (non auditées)

pour l'exercice financier annuel clos le 31 août 2023 (suite)

RÈGLEMENT SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS (non audité)

Au titre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), les Compartiments suivants sont classés comme des produits visés par l'Article 8 :
- Euro Fund
- Sterling Fund
- United States Dollar Fund

Tous les autres Compartiments sont classés comme des produits visés par l'Article 6, ce qui signifie que leurs investissements ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les pourcentages affichés dans les annexes SFDR ont été arrondis.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit:
Fidelity Institutional Liquidity - The Euro Fund

Identifiant d'entité juridique:
549300UELQ2EV0UNUE97

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●○ ☒ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:**__%	☐ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:**__%	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesure la maniére dont les caractèristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Pendant la période, le Compartiment a respecté les caractéristiques environnementales et sociales promues, telles qu'elles sont définies dans le document d'informations SFDR précontractuel. Le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables.
Les caractéristiques ESG favorables ont été déterminées en fonction des notations ESG. Les notations ESG ont pris en compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions carbone, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et des déchets, et la biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme. Aucune référence n'a été désignée pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés par le Compartiment pour mesurer le respect des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il a promues a été la suivante :
i) 87,58 % du Compartiment ont été investis dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables, conformément au Cadre d'investissement durable de Fidelity ;
ii) concernant ses investissements directs, 0 % du Compartiment a été investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Sans objet puisqu'il s'agit de la première période de rapport.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissement durable effectués y ont-ils contribué?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte et intégrées aux décisions d'investissement au moyen de divers outils, notamment :
(i) la Due Diligence : une analyse visant à déterminer si les principales incidences négatives ont été importantes et négatives.
(ii) la notation ESG : Fidelity se réfère aux notations ESG qui intègrent les principales incidences négatives importantes telles que les émissions carbone, la sécurité des employés, la corruption, et la gestion de l'eau. Pour les titres souverains émis, les principales incidences négatives ont été prises en compte et intégrées dans les décisions d'investissement à l'aide de notations qui incluent les principales incidences négatives importantes comme les émissions carbone, les violations sociales et la liberté d'expression.
(iii) les Exclusions : pour aborder les questions ESG, nous avons adopté une approche fondée sur des principes. En conséquence, nous plaçons les sociétés que nous considérons comme des investissements inappropriés sur une Liste d'exclusion, y compris, mais sans s'y limiter, les listes suivantes : une liste d'exclusions à l'échelle de l'entreprise, qui comprend les armes biologiques, les armes chimiques, le stockage excessif, la production et le transfert de mines antipersonnel ; le Traité de non-prolifération des armes nucléaires et les directives de l'ONU, de la Banque mondiale et d'autres autorités mondiales respectant les principes ESG.
(iv) l'Engagement : Fidelity a utilisé l'engagement comme un outil pour mieux comprendre les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et, dans certaines circonstances, préconiser une atténuation de ces principales incidences négatives et une amélioration des mesures de durabilité. Fidelity a participé à des engagements individuels et collaboratifs pertinents qui ciblent un certain nombre de principales incidences négatives (c.-à-d. Climate Action 100+, Investors against Slavery and Trafficking APAC).
(v) le Vote : la politique de vote de Fidelity comprenait des normes minimales explicites pour la diversité des genres au sein des conseils d'administration et un engagement face aux changements climatiques. Fidelity peut également voter en faveur de l'amélioration de la performance des émetteurs en fonction d'autres indicateurs.
(vi) un réexamen trimestriel : une surveillance des principales incidences négatives par le biais d'une analyste trimestrielle du Compartiment.
Fidelity tient compte d'indicateurs spécifiques pour chaque facteur de durabilité pour déterminer si les investissements ont une principale incidence négative. Ces indicateurs sont assujettis à la disponibilité des données et peuvent évoluer avec l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données.
Les exclusions et analyses ci-dessus (les « Exclusions ») peuvent être mises à jour de temps à autre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : «Cadre d'investissement durable».

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 2022-09-01/2023-08-31

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
SG ISSUER SA NOTES ZERO CPN 21/SEP/2023 EUR	Titres d'entreprise à coupon fixe	2,88%	LUX
1.38 BREDFRPPXXX	Dépôts à terme	2,38%	FRA
ROYAL BANK OF CANADA INVESTMENT MANAGEMENT/UK	Certificats de dépôt	2,3%	R.-U.
THE TORONTO-DOMINION BANK CERTIFICATE OF DEPOSIT	Certificats de dépôt	2,3%	R.-U.
GENOGB2LXXX 2.35 20230301	Dépôts à terme	2,19%	R.-U.
RABONL2UXXX 2.25 20230301	Dépôts à terme	2,19%	NLG
KREDGB2XXXX 2.43 20230301	Dépôts à terme	2,19%	R.-U.
3 RABONL2UXXX	Dépôts à terme	2,11%	NLG
3.12 SWEDSESSXXX	Dépôts à terme	2,11%	SEK
3.11 MHCBGB2LXXX	Dépôts à terme	2,11%	R.-U.
3.1 GENOGB2LXXX	Dépôts à terme	2,11%	R.-U.
1.35 GENOGB2LXXX	Dépôts à terme	2,06%	R.-U.
1.25 RABONL2UXXX	Dépôts à terme	2,06%	NLG
1.43 KREDGB2XXXX	Dépôts à terme	2,06%	R.-U.
3.6 GENOGB2LXXX	Dépôts à terme	1,99%	EUR

Les données suivantes ont été compilées sur la base des données trimestrielles disponibles le dernier jour de fermeture des bureaux et ont été converties en moyenne pour la période de référence. La classification des titres – classification sectorielle et géographique comprise – est déterminée le dernier jour de la période de référence. Ces données comprennent tous les titres, à l'exception des instruments dérivés.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

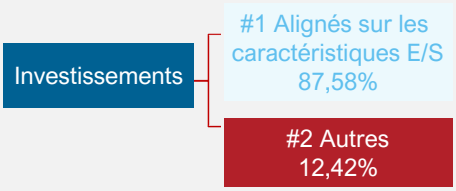

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les invesstissements du produit financier utilisés pour atteindre les caracteréstiques environnmentales ou sociales promues par le prodiut finacier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnmentales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous Secteur	% d'actifs
Accords de prise en pension	Non classé	2,98%
Billets de trésorerie	Non classé	29,97%
Certificats de dépôt	Non classé	22,85%
Dépôts à terme	Non classé	42,07%
Titres d'entreprise à coupon fixe	Non classé	2,88%

Les données suivantes ont été compilées sur la base des données trimestrielles disponibles le dernier jour de fermeture des bureaux et ont été converties en moyenne pour la période de référence. La classification des titres – classification sectorielle et sous-sectorielle comprise – est déterminée le dernier jour de la période de référence. Ces données comprennent tous les titres, à l'exception des instruments dérivés. En raison du manque de données, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les informations concernant le pourcentage des investissements effectués dans les secteurs et sous-secteurs économiques tirant leurs revenus de l'exploration, l'exploitation minière, l'extraction, la production, le traitement, le stockage, le raffinage ou la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles.

Pour etre conforme à la taxonomie de l'UE, les critéres applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énegie nucléaire**, les critéres comprennent des régles completés en matiére de sureté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1]?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en bleu le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

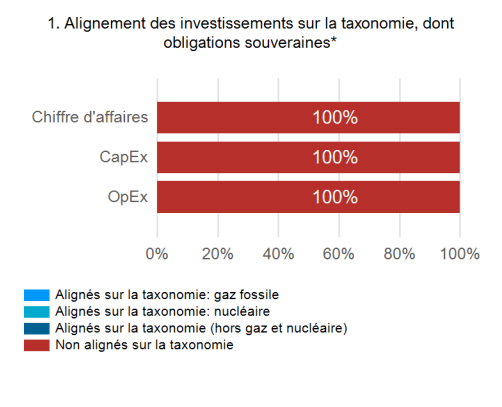

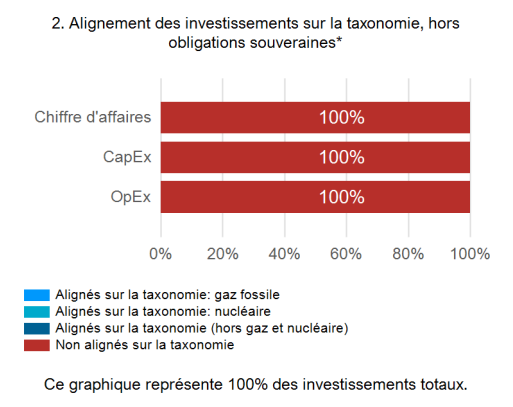

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les données suivantes ont été compilées sur la base des données disponibles le dernier jour du trimestre civil et ont été converties en moyenne pour la période de référence. Les chiffres de la Taxonomie de l'UE communiqués peuvent diverger en raison de différences dans la méthode de calcul appliquée.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Le Compartiment a investi au moins 0 % dans des activités transitoires et au moins 0 %

[1]Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes á la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important á aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critéres applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes á la taxonomie de l'UE sont définis dans le réglement delegué (UE) 2022/1214 de la Commission.

pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

dans des activités habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet puisqu'il s'agit de la première période de rapport.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement(UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les investissements restants du Compartiment ont été effectués dans des actifs alignés sur l'objectif financier du Compartiment, dans des liquidités et des instruments assimilés à des fins de liquidité et dans des instruments dérivés pouvant être utilisés à des fins d'investissement et de gestion efficace du portefeuille.
À titre de garantie environnementale et sociale minimale, le Compartiment a respecté les Exclusions.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment a pris les mesures suivantes pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales :

1. Le Compartiment a investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables.
2. Les caractéristiques environnementales et sociales qualitatives et quantitatives du Compartiment ont été discutées et examinées lors du réexamen trimestriel de la durabilité.
3. Le Compartiment a appliqué les Exclusions.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut

Aucun indice n'a été désigné en tant que référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit:
Fidelity Institutional Liquidity - The Sterling Fund

Identifiant d'entité juridique:
549300F7SB0QYNXNG825

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Oui	●○ ☒ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:**__%	☐ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:**__%	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesure la maniére dont les caractèristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Pendant la période, le Compartiment a respecté les caractéristiques environnementales et sociales promues, telles qu'elles sont définies dans le document d'informations SFDR précontractuel. Le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables.
Les caractéristiques ESG favorables ont été déterminées en fonction des notations ESG. Les notations ESG ont pris en compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions carbone, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et des déchets, et la biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme. Aucune référence n'a été désignée pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés par le Compartiment pour mesurer le respect des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il a promues a été la suivante :
i) 91,12 % du Compartiment ont été investis dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables, conformément au Cadre d'investissement durable de Fidelity ;
ii) concernant ses investissements directs, 0 % du Compartiment a été investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Sans objet puisqu'il s'agit de la première période de rapport.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissement durable effectués y ont-ils contribué?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte et intégrées aux décisions d'investissement au moyen de divers outils, notamment :
(i) la Due Diligence : une analyse visant à déterminer si les principales incidences négatives ont été importantes et négatives.
(ii) la notation ESG : Fidelity se réfère aux notations ESG qui intègrent les principales incidences négatives importantes telles que les émissions carbone, la sécurité des employés, la corruption, et la gestion de l'eau. Pour les titres souverains émis, les principales incidences négatives ont été prises en compte et intégrées dans les décisions d'investissement à l'aide de notations qui incluent les principales incidences négatives importantes comme les émissions carbone, les violations sociales et la liberté d'expression.
(iii) les Exclusions : pour aborder les questions ESG, nous avons adopté une approche fondée sur des principes. En conséquence, nous plaçons les sociétés que nous considérons comme des investissements inappropriés sur une Liste d'exclusion, y compris, mais sans s'y limiter, les listes suivantes : une liste d'exclusions à l'échelle de l'entreprise, qui comprend les armes biologiques, les armes chimiques, le stockage excessif, la production et le transfert de mines antipersonnel ; le Traité de non-prolifération des armes nucléaires et les directives de l'ONU, de la Banque mondiale et d'autres autorités mondiales respectant les principes ESG.
(iv) l'Engagement : Fidelity a utilisé l'engagement comme un outil pour mieux comprendre les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et, dans certaines circonstances, préconiser une atténuation de ces principales incidences négatives et une amélioration des mesures de durabilité. Fidelity a participé à des engagements individuels et collaboratifs pertinents qui ciblent un certain nombre de principales incidences négatives (c.-à-d. Climate Action 100+, Investors against Slavery and Trafficking APAC).
(v) le Vote : la politique de vote de Fidelity comprenait des normes minimales explicites pour la diversité des genres au sein des conseils d'administration et un engagement face aux changements climatiques. Fidelity peut également voter en faveur de l'amélioration de la performance des émetteurs en fonction d'autres indicateurs.
(vi) un réexamen trimestriel : une surveillance des principales incidences négatives par le biais d'une analyste trimestrielle du Compartiment.
Fidelity tient compte d'indicateurs spécifiques pour chaque facteur de durabilité pour déterminer si les investissements ont une principale incidence négative. Ces indicateurs sont assujettis à la disponibilité des données et peuvent évoluer avec l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données.
Les exclusions et analyses ci-dessus (les « Exclusions ») peuvent être mises à jour de temps à autre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : «Cadre d'investissement durable».

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 2022-09-01/2023-08-31

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GENOGB2LXXX 3.89 20230301	Dépôts à terme	2,34%	R.-U.
STBCGB2LXXX 3.9 20230301	Dépôts à terme	2,31%	R.-U.
KREDGB2XXXX 3.92 20230301	Dépôts à terme	2,31%	R.-U.
SG ISSUER SA MEDIUM TERM NOTE ZERO CPN 15/FEB/2024	Titres d'entreprise à coupon fixe	2,26%	LUX
2.89 GENOGB2LXXX	Dépôts à terme	2,11%	R.-U.
4.39 GENOGB2LXXX	Dépôts à terme	1,9%	R.-U.
4.4 SWEDSESSXXX	Dépôts à terme	1,9%	R.-U.
4.42 KREDGB2XXXX	Dépôts à terme	1,89%	R.-U.
4.4 STBCGB2LXXX	Dépôts à terme	1,89%	R.-U.
2.9 STBCGB2LXXX	Dépôts à terme	1,88%	R.-U.
2.92 KREDGB2XXXX	Dépôts à terme	1,88%	R.-U.
5.19 BREDFRPPXXX	Dépôts à terme	1,83%	R.-U.
MHCBGB2LXXX 3.92 20230301	Dépôts à terme	1,82%	R.-U.
5.14 GENOGB2LXXX	Dépôts à terme	1,8%	R.-U.
5.17 KREDGB2XXXX	Dépôts à terme	1,79%	R.-U.

Les données suivantes ont été compilées sur la base des données trimestrielles disponibles le dernier jour de fermeture des bureaux et ont été converties en moyenne pour la période de référence. La classification des titres – classification sectorielle et géographique comprise – est déterminée le dernier jour de la période de référence. Ces données comprennent tous les titres, à l'exception des instruments dérivés.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

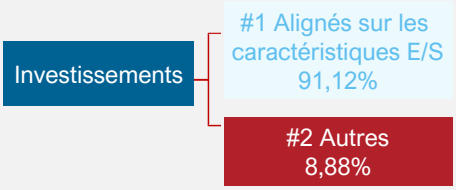

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les invesstissements du produit financier utilisés pour atteindre les caracteréstiques environnmentales ou sociales promues par le prodiut finacier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous Secteur	% d'actifs
Billets de trésorerie	Non classé	16,28%
Certificats de dépôt	Non classé	39,79%
Dépôts à terme	Non classé	41,23%
Titres d'entreprise à coupon fixe	Non classé	3,46%

Les données suivantes ont été compilées sur la base des données trimestrielles disponibles le dernier jour de fermeture des bureaux et ont été converties en moyenne pour la période de référence. La classification des titres – classification sectorielle et sous-sectorielle comprise – est déterminée le dernier jour de la période de référence. Ces données comprennent tous les titres, à l'exception des instruments dérivés. En raison du manque de données, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les informations concernant le pourcentage des investissements effectués dans les secteurs et sous-secteurs économiques tirant leurs revenus de l'exploration, l'exploitation minière, l'extraction, la production, le traitement, le stockage, le raffinage ou la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles.

Pour etre conforme à la taxonomie de l'UE, les critéres applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énegie nucléaire**, les critéres comprennent des régles completés en matiére de sureté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1]?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en bleu le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

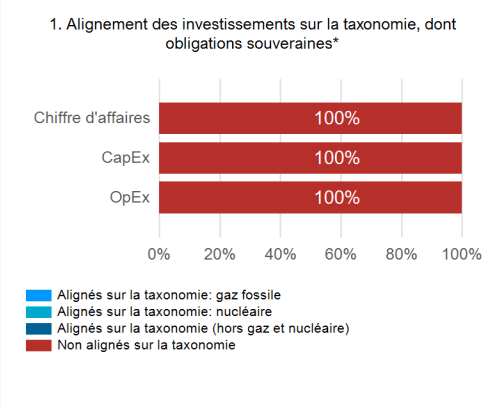

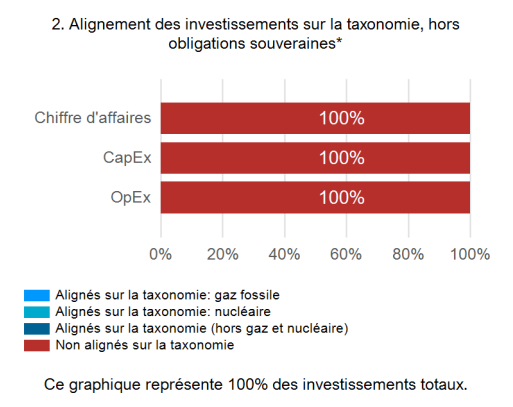

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les données suivantes ont été compilées sur la base des données disponibles le dernier jour du trimestre civil et ont été converties en moyenne pour la période de référence. Les chiffres de la Taxonomie de l'UE communiqués peuvent diverger en raison de différences dans la méthode de calcul appliquée.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Le Compartiment a investi au moins 0 % dans des activités transitoires et au moins 0 % dans des activités habilitantes.

[1]Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes á la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important á aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critéres applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes á la taxonomie de l'UE sont définis dans le réglement delegué (UE) 2022/1214 de la Commission.

revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet puisqu'il s'agit de la première période de rapport.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement(UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les investissements restants du Compartiment ont été effectués dans des actifs alignés sur l'objectif financier du Compartiment, dans des liquidités et des instruments assimilés à des fins de liquidité et dans des instruments dérivés pouvant être utilisés à des fins d'investissement et de gestion efficace du portefeuille.
À titre de garantie environnementale et sociale minimale, le Compartiment a respecté les Exclusions.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment a pris les mesures suivantes pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales :

1. Le Compartiment a investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables.
2. Les caractéristiques environnementales et sociales qualitatives et quantitatives du Compartiment ont été discutées et examinées lors du réexamen trimestriel de la durabilité.
3. Le Compartiment a appliqué les Exclusions.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut

Aucun indice n'a été désigné en tant que référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable,** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit:
Fidelity Institutional Liquidity - The United States Dollar Fund

Identifiant d'entité juridique:
549300ID6M4F360ZNP03

Caractéristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:**__%	☐ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social:**__%	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesure la maniére dont les caractèristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pendant la période, le Compartiment a respecté les caractéristiques environnementales et sociales promues, telles qu'elles sont définies dans le document d'informations SFDR précontractuel. Le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales en investissant dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables.
Les caractéristiques ESG favorables ont été déterminées en fonction des notations ESG. Les notations ESG ont pris en compte des caractéristiques environnementales, notamment l'intensité carbone, les émissions carbone, l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau et des déchets, et la biodiversité, ainsi que des caractéristiques sociales, notamment la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme. Aucune référence n'a été désignée pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés par le Compartiment pour mesurer le respect des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il a promues a été la suivante :
i) 79,63 % du Compartiment ont été investis dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables, conformément au Cadre d'investissement durable de Fidelity ;
ii) concernant ses investissements directs, 0 % du Compartiment a été investi dans des titres d'émetteurs exposés aux Exclusions.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Sans objet puisqu'il s'agit de la première période de rapport.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissement durable effectués y ont-ils contribué?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte et intégrées aux décisions d'investissement au moyen de divers outils, notamment :
(i) la Due Diligence : une analyse visant à déterminer si les principales incidences négatives ont été importantes et négatives.
(ii) la notation ESG : Fidelity se réfère aux notations ESG qui intègrent les principales incidences négatives importantes telles que les émissions carbone, la sécurité des employés, la corruption, et la gestion de l'eau. Pour les titres souverains émis, les principales incidences négatives ont été prises en compte et intégrées dans les décisions d'investissement à l'aide de notations qui incluent les principales incidences négatives importantes comme les émissions carbone, les violations sociales et la liberté d'expression.
(iii) les Exclusions : pour aborder les questions ESG, nous avons adopté une approche fondée sur des principes. En conséquence, nous plaçons les sociétés que nous considérons comme des investissements inappropriés sur une Liste d'exclusion, y compris, mais sans s'y limiter, les listes suivantes : une liste d'exclusions à l'échelle de l'entreprise, qui comprend les armes biologiques, les armes chimiques, le stockage excessif, la production et le transfert de mines antipersonnel ; le Traité de non-prolifération des armes nucléaires et les directives de l'ONU, de la Banque mondiale et d'autres autorités mondiales respectant les principes ESG.
(iv) l'Engagement : Fidelity a utilisé l'engagement comme un outil pour mieux comprendre les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et, dans certaines circonstances, préconiser une atténuation de ces principales incidences négatives et une amélioration des mesures de durabilité. Fidelity a participé à des engagements individuels et collaboratifs pertinents qui ciblent un certain nombre de principales incidences négatives (c.-à-d. Climate Action 100+, Investors against Slavery and Trafficking APAC).
(v) le Vote : la politique de vote de Fidelity comprenait des normes minimales explicites pour la diversité des genres au sein des conseils d'administration et un engagement face aux changements climatiques. Fidelity peut également voter en faveur de l'amélioration de la performance des émetteurs en fonction d'autres indicateurs.
(vi) un réexamen trimestriel : une surveillance des principales incidences négatives par le biais d'une analyste trimestrielle du Compartiment.
Fidelity tient compte d'indicateurs spécifiques pour chaque facteur de durabilité pour déterminer si les investissements ont une principale incidence négative. Ces indicateurs sont assujettis à la disponibilité des données et peuvent évoluer avec l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données.
Les exclusions et analyses ci-dessus (les « Exclusions ») peuvent être mises à jour de temps à autre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter : «Cadre d'investissement durable».

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 2022-09-01/2023-08-31

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
3.76 STBCGB2LXXX	Dépôts à terme	8,8%	É.-U.
DNBANOKXXXX 4.49 20230301	Dépôts à terme	7,84%	É.-U.
KREDGB2XXXX 4.56 20230301	Dépôts à terme	7,83%	É.-U.
3.78 RABONL2UXXX	Dépôts à terme	7,2%	É.-U.
RABONL2UXXX 4.52 20230301	Dépôts à terme	7,07%	É.-U.
STBCGB2LXXX 4.51 20230301	Dépôts à terme	7,05%	É.-U.
5 DNBANOKXXXX	Dépôts à terme	6,75%	É.-U.
SG ISSUER SA MEDIUM TERM NOTE SA 07/MAR/2024	Titres d'entreprise à coupon fixe	6,44%	FRA
3.74 DNBANOKXXXX	Dépôts à terme	6,4%	É.-U.
SG ISSUER SA MEDIUM TERM NOTE ZERO CPN 10/MAR/2023	Titres d'entreprise à coupon fixe	6,33%	LUX
5.04 SWEDSESSXXX	Dépôts à terme	5,05%	É.-U.
5.3 ROYCCAT3IMM	Dépôts à terme	4,8%	É.-U.
5.25 DNBANOKXXXX	Dépôts à terme	4,65%	É.-U.
5.25 GENOGB2LXXX	Dépôts à terme	4,65%	É.-U.
ROYAL BANK OF CANADA/LONDON CERTIFICATE OF DEPOSIT	Certificats de dépôt	4,43%	CA

Les données suivantes ont été compilées sur la base des données trimestrielles disponibles le dernier jour de fermeture des bureaux et ont été converties en moyenne pour la période de référence. La classification des titres – classification sectorielle et géographique comprise – est déterminée le dernier jour de la période de référence. Ces données comprennent tous les titres, à l'exception des instruments dérivés.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?

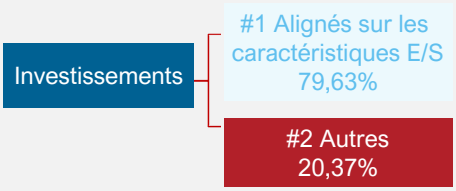

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les invesstissements du produit financier utilisés pour atteindre les caracteréstiques environnmentales ou sociales promues par le prodiut finacier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnmentales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous Secteur	% d'actifs
Accords de prise en pension	Non classé	5,14%
Billets de trésorerie	Non classé	19,88%
Certificats de dépôt	Non classé	31,74%
Dépôts à terme	Non classé	37,32%
Titres d'entreprise à coupon fixe	Non classé	3,19%

Les données suivantes ont été compilées sur la base des données trimestrielles disponibles le dernier jour de fermeture des bureaux et ont été converties en moyenne pour la période de référence. La classification des titres – classification sectorielle et sous-sectorielle comprise – est déterminée le dernier jour de la période de référence. Ces données comprennent tous les titres, à l'exception des instruments dérivés. En raison du manque de données, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les informations concernant le pourcentage des investissements effectués dans les secteurs et sous-secteurs économiques tirant leurs revenus de l'exploration, l'exploitation minière, l'extraction, la production, le traitement, le stockage, le raffinage ou la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles.

Pour etre conforme à la taxonomie de l'UE, les critéres applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énegie nucléaire**, les critéres comprennent des régles completés en matiére de sureté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental. Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:
- **du chiffre d'affaires**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1]?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en bleu le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

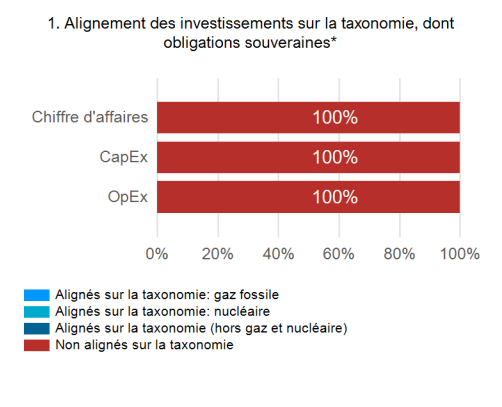

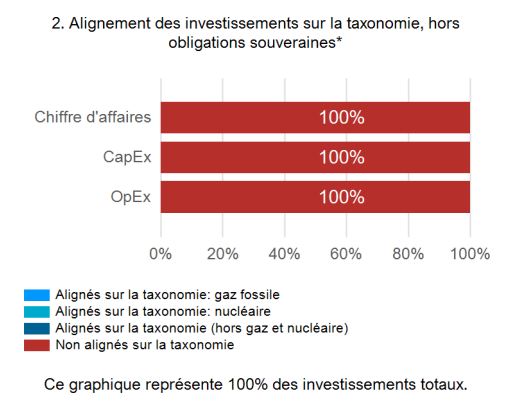

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les données suivantes ont été compilées sur la base des données disponibles le dernier jour du trimestre civil et ont été converties en moyenne pour la période de référence. Les chiffres de la Taxonomie de l'UE communiqués peuvent diverger en raison de différences dans la méthode de calcul appliquée.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Le Compartiment a investi au moins 0 % dans des activités transitoires et au moins 0 %

[1]Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes á la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important á aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critéres applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes á la taxonomie de l'UE sont définis dans le réglement delegué (UE) 2022/1214 de la Commission.

pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

dans des activités habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Sans objet puisqu'il s'agit de la première période de rapport.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement(UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Cette question ne s'applique pas car le Compartiment n'a pas réalisé d'investissements durables.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les investissements restants du Compartiment ont été effectués dans des actifs alignés sur l'objectif financier du Compartiment, dans des liquidités et des instruments assimilés à des fins de liquidité et dans des instruments dérivés pouvant être utilisés à des fins d'investissement et de gestion efficace du portefeuille.
À titre de garantie environnementale et sociale minimale, le Compartiment a respecté les Exclusions.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le Compartiment a pris les mesures suivantes pour respecter les caractéristiques environnementales ou sociales :

1. Le Compartiment a investi dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG favorables.
2. Les caractéristiques environnementales et sociales qualitatives et quantitatives du Compartiment ont été discutées et examinées lors du réexamen trimestriel de la durabilité.
3. Le Compartiment a appliqué les Exclusions.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut

Aucun indice n'a été désigné en tant que référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.